



LA CITADELLE DE BASTIA

INTERVENTION EN
MILIEU ANCIEN

ANTENNE DE
CORSE

P. BONNEVAY

Mars _ 1987

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE LA PROPRIÉTÉ



RESEAU DES
BIBLIOTHEQUES

D0000000632497



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



— LA CITADELLE DE BASTIA —

Pierre BONNEVAY
Travail personnel de fin d'études
Ecole d'Architecture de Marseille Luminy

Antenne de Corse
Mars 1987

TOUTE REPRODUCTION MÊME
PARTIELLE EST INTERDITE,
sans autorisation des
propriétaires des droits
LOI DU 11.03.1957

TUUS

LA CITADELLE DE BASTIA

INTERVENTION EN MILIEU ANCIEN

Composition du jury:

M. René PASQUALI

M. Jean ZUCCARELLI

M. Francis POMPONI

M. Jean-Claude REMOND

Architecte D.P.L.G. - professeur à l'antenne de Corse
directeur d'étude.

Maire de la Ville de Bastia.

Historien - professeur à l'université de Corte.

Architecte D.P.L.G. - professeur à l'E.A.M.

T 1115

Je me dois d'exprimer ici toute ma gratitude aux personnalités qui m'ont permis par leur enseignements et leurs conseils, au prix de leur temps, de réaliser ce travail:

particulièrement

Monsieur René PASQUALI Architecte D.P.L.G. - professeur à l'antenne de Corse qui a dirigé cette étude.

Messieurs les membres du jury

| | |
|-----------------------|---|
| M. Jean ZUCCARELLI | Maire de la Ville de Bastia. |
| M. Francis POMPONI | Historien - professeur à l'université de Corte. |
| M. Jean-Claude REMOND | Architecte D.P.L.G. - professeur à l'E.A.M. |

je prie:

| | |
|---|--|
| Madame SALEMBIEN | Membre du Conseil de la Culture, du Cadre de Vie et de l'Environnement |
| Madame PAUCO | Directeur Régional des Services Pénitentiaires |
| Monsieur CROGE | Maire-Adjoint de la Ville de Bastia |
| Monsieur GUIDICELLI | Président de la Société Haute-Corse T.V. Câble |
| Monsieur OLIVEZI | Conservateur de la bibliothèque municipale de Bastia |
| Le révérend père ANDRE MARIE (Claude VALLEIX) | Conservateur au musée ethnographique Corse de Bastia |
| | membre de l'association Franciscorsa |

d'agréer mes remerciements pour l'aide qu'ils ont bien voulu m'apporter en me documentant et en m'introduisant auprès des administrations locales.

SOMMAIRE

| | page |
|--|-------------|
| <u>PREAMBULE</u> | 1 |
| <u>SYNOPSIS</u> | 2 |
| <u>1 QUELQUES MOTS SUR L'INTEGRATION</u> | |
| 1.1 INTRODUCTION | 3 |
| 1.2 EVOLUTION DES DIFFERENTES THESES | 5 |
| 1.3 POINT DE VUE | 9 |
| <u>2 QUELQUES MOTS SUR LA RECONVERSION</u> | |
| 2.1 INTRODUCTION | 11 |
| 2.2 L'EXPERIENCE BOLOGNAISE | 12 |
| 2.3 POINT DE VUE | 14 |
| <u>3 LE QUARTIER DE LA CITADELLE. ETAT DES LIEUX</u> | |
| 3.1 OBJECTIFS DU PROJET ET DEMARCHE DE L'ETUDE | 16 |
| 3.2 RAPPEL HISTORIQUE | 18 |
| 3.3 CONSTAT SOCIAL | 20 |
| 3.4 LE DOMAINE BATI | 21 |
| 3.4.1 <u>L'état du bâti</u> | |
| 3.4.2 <u>La typologie du bâti</u> | |
| 3.4.3 <u>La morphologie du bâti</u> | |
| 3.4.4 <u>La structure du bâti</u> | |
| 3.4.5 <u>Construction et matériaux</u> | |
| 3.5 LA PRATIQUE DES ESPACES | 31 |
| 3.5.1 <u>Acces et relations avec les quartiers limitrophes</u> | |
| 3.5.2 <u>Les places</u> | |
| 3.5.3 <u>Circulation et stationnement</u> | |
| 3.5.4 <u>Le chemin de ronde</u> | |

| | |
|---|-------------|
| <u>3 LE QUARTIER DE LA CITADELLE, ETAT DES LIEUX (suite)</u> | page |
| 3.6 LES ACTIVITES ET EQUIPEMENTS | 35 |
| <u>3.6.1 Dans Bastia</u> | |
| <u>3.6.2 A la Citadelle</u> | |
| | |
| <u>4 LE PROJET URBAIN</u> | |
| 4.1 POUR UN CENTRE REGIONAL DE COMMUNICATION A BASTIA | 37 |
| <u>4.1.1 Introduction</u> | |
| <u>4.1.2 Les enjeux des nouvelles techniques de communication</u> | |
| <u>4.1.3 Les besoins et perspectives de développements à BASTIA</u> | |
| 4.2 LE COUVENT DES CLARISSES | 42 |
| <u>4.2.1 Historique</u> | |
| <u>4.2.2 Description de l'edifice</u> | |
| 4.3 PROPOSITIONS INHERENTES AU PROJET | 44 |
| <u>4.3.1 Le patrimoine militaire bâti</u> | |
| <u>4.3.2 Réaménagement du pavillon des Nobles Douze</u> | |
| <u>4.3.3 Aménagement d'un parc de stationnement</u> | |
| <u>4.3.4 Réaménagement du chemin de ronde</u> | |
| 4.4 LES OBJECTIFS DU PROJET | 48 |
| 4.5 METHODE D'INTERVENTION | 52 |
| 4.6 PROGRAMME | 55 |
| | |
| <u>5 CONCLUSION</u> | 58 |
| | |
| <u>BIBLIOGRAPHIE</u> | 60 |
| | |
| <u>ANNEXES</u> | |

PREAMBULE

Du mois de Juin 85 au mois de Mars 86, j'ai participé à l'étude préliminaire du projet de quartier de la Citadelle de Bastia, commandée par la municipalité, et qui a donné lieu à une exposition publique au mois d'Avril 86.

De cette étude était ressortie, entre autres constatations, l'inutilisation du potentiel foncier et économique de ce quartier, en raison de l'absence d'un rôle réellement actif dans le développement économique, social et culturel, de la ville de Bastia. Ceci est d'autant plus navrant que depuis l'origine du premier bâti jusqu'à l'arrivée des Français, le quartier de la Citadelle, en relation avec le Vieux-Port, était le pôle économique, administratif et religieux de la ville de Bastia.

L'objet de mon travail, qui s'inscrit dans l'éventail des propositions faites dans cette étude, est la possible réutilisation de la maison d'arrêt de Bastia, ancien couvent des Clarisses, dont les locaux doivent être libérés prochainement, une nouvelle prison étant en construction au Sud de la Ville.

Le projet de la réutilisation d'un tel patrimoine, posant, parallèlement au problème de reconversion, celui de l'intégration au site d'un bâtiment neuf, fera de ce travail l'occasion d'accroître mon expérience.

SYNOPSIS

L'intervention en milieu ancien pose des questions de principe, notamment au sujet de l'intégration et de la reconversion.

Après avoir tenté de cerner ces problèmes et apporté mon point de vue, s'agissant du quartier de la Citadelle à Bastia, je définirai les objectifs généraux de mon travail. Suivra une étude globale et aussi approfondie que possible, appuyée sur l'étude du projet de quartier, portant successivement sur un rappel historique, le constat social, le domaine bâti, la pratique des espaces, et les activités et équipements, qui me donnera les outils nécessaires à l'intervention en milieu ancien.

Je m'attacherai ensuite, dans le cadre général de ce projet de quartier, à situer le projet particulier d'un Centre Régional de Communication, pour Bastia, dans les murs de l'ancien couvent des Clarisses de la Citadelle, envisageant par priorité la compatibilité du centre avec le quartier ou ses incidences: je ferai des propositions inhérentes au projet et relatives à l'environnement immédiat (réaménagement du Palais des Nobles Douze, aménagement d'un parc de stationnement sous le bastion St Jean et réaménagement du chemin de ronde).

Je pourrai alors définir les objectifs relatifs à la nature même du projet et à sa situation dans le quartier, puis la méthode d'intervention appropriée, et enfin le programme du centre.

1 QUELQUES MOTS SUR L'INTEGRATION

1.1 INTRODUCTION

1.2 EVOLUTION DES DIFFERENTES THESES

1.3 POINT DE VUE

1 QUELQUES MOTS SUR L'INTEGRATION

1.1 INTRODUCTION

Produit de la volonté des hommes qui l'ont fondée, développée ou progressivement désertée, la cité n'est pas une pure construction rationnelle.

Aux intentions souvent très contraignantes des premiers occupants se sont plus ou moins bien assujetties des constructions successives, une agglomération spontanée, dont on retrouve cependant avec quelque attention les lignes directrices.

Une fois constituée, la ville s'est adaptée aux usages, aux façons de vivre héritées d'un lointain passé devenu seconde nature de ses habitants successifs.

A leur service, des générations de bâtisseurs ont mis tout leur savoir-faire, lentement adapté au climat et aux ressources des matériaux disponibles.

Les transferts de population, l'évolution des modes de vie et de production, ont introduit une série d'innovations.

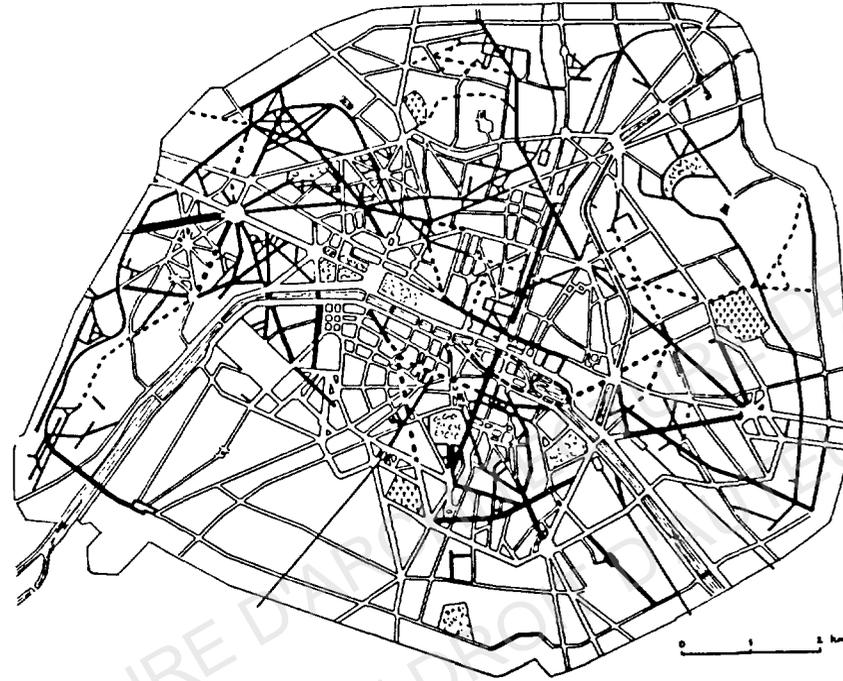
C'est cette longue collaboration du conscient et de l'inconscient des habitants et des constructeurs, au gré des hasards de l'histoire, qui a donné à la ville ancienne sa personnalité propre qu'il convient de préserver.

A l'architecte, dans le cadre d'un plan d'urbanisme respectueux du passé, et cependant ouvert au progrès, de découvrir les formes qui inséreront la nouveauté dans la continuité, sans passéisme ni provocation.

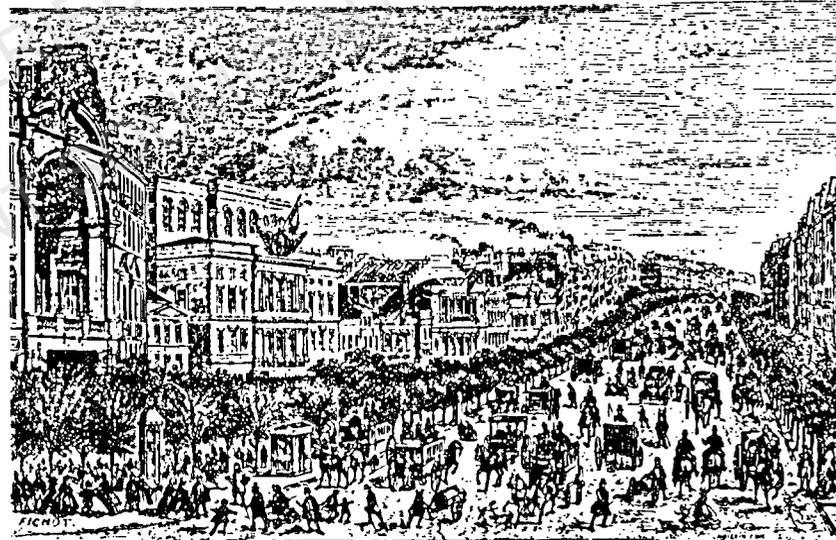
Nombre d'auteurs en ont approfondi la difficulté; ils ont inspiré des expériences dont on ne peut méconnaître l'utilité, quand même elles n'ont pas dégagé de recette assurée.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PLAN GENERAL DE PARIS



PERSPECTIVES



PESPECTIVES HAUSSMANIENNES

Paris. 108. Transformations du système de rues réalisées ou projetées durant le Second Empire, d'après la reconstitution de Pierre Lavedan (la plus digne de foi, de toutes celles qui ont été avancées). 109. Vue du Boulevard du Temple à la fin du XIX^e siècle (extr. de Adolphe Joanne, *Paris illustré en 1870 et 1877*, 3^e éd., Paris, s.d.).

1.2 EVOLUTION DES DIFFERENTES THESES

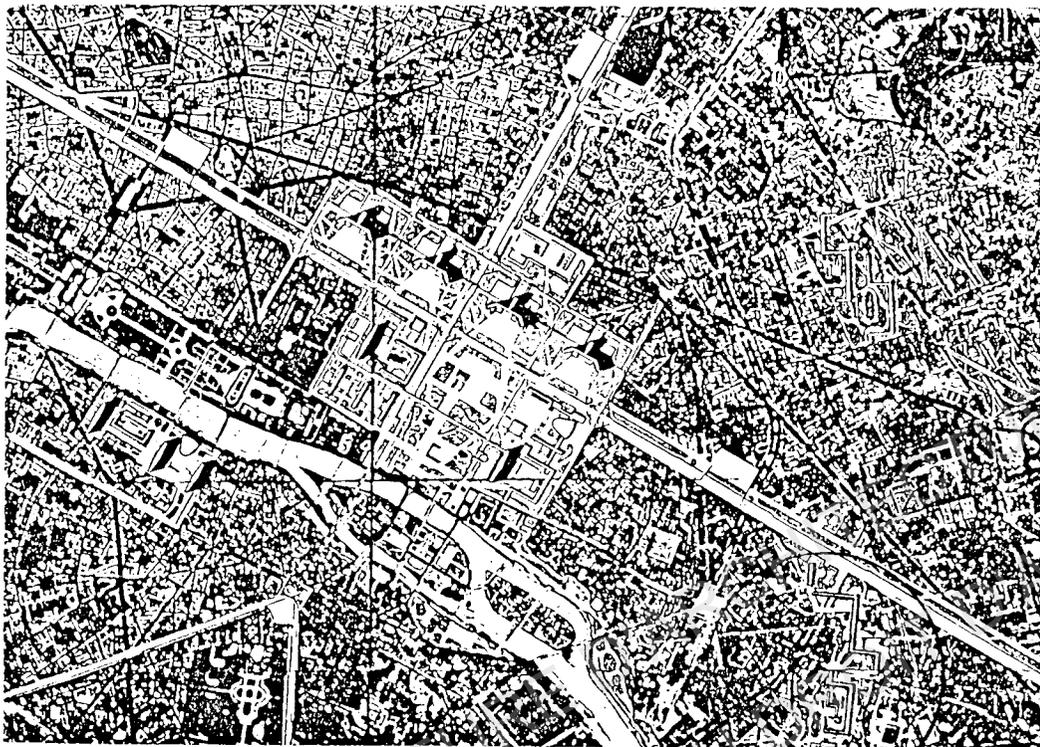
Les architectes, longtemps, n'ont eut de la ville qu'une vision étroite et subjective, reflétant leur approche particulière des problèmes qui leur sont posés, leurs préoccupations du moment et les aléas des modes qui se succèdent à des rythmes toujours plus rapides : les grandes perspectives hausmaniennes du siècle dernier rejetées violemment par le fonctionnalisme planificateur des mouvements modernes, lui-même remis en question par d'autres mouvements plus au fait des questions socio-politiques ou écologiques.

Certains de ces concepts se contredisent et d'autres se complètent, mais tous témoignent d'une méconnaissance plus ou moins profonde des phénomènes urbains, des faits géographiques, économiques ou sociaux qui les composent.

Ceci explique l'échec relatif de tous ces mouvements et leur manque de crédibilité.

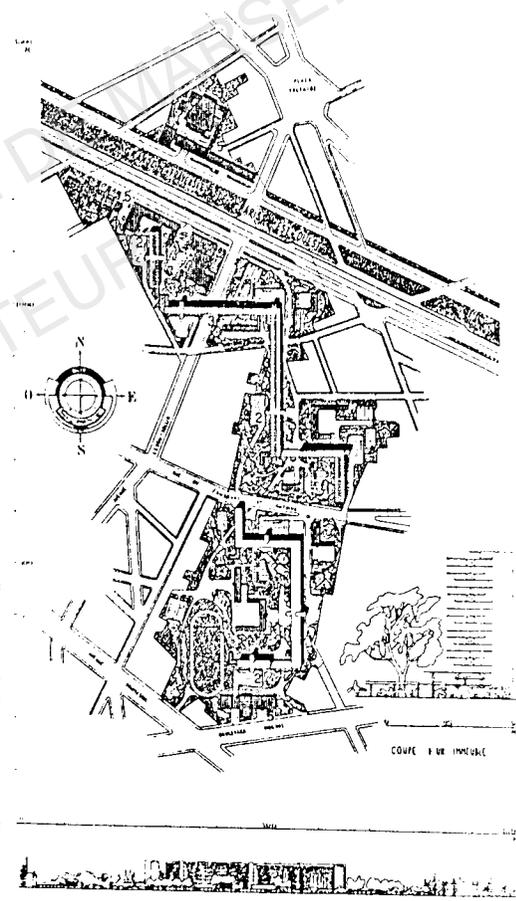
Comment peuvent se justifier les théories des CIAM, alors qu'elles ne tiennent aucun compte de la propriété du sol?

Comment croire à l'historicisme et à la reconstruction de la ville européenne quand les partisans de ce mouvement déclarent qu'il faut faire "des villes dans la ville et des villes dans la campagne"? Il est impossible de développer en terrain vierge un milieu urbain vivant en conjugant les éléments constitutifs d'une ville ancienne.



O. Bennes, Brest. Vers Orléans, Toulouse. Vers Lyon, Montpellier.
 Les Bordsaux, Belfort. Les Cite administratives.
 Les Cite des bureaux et d'habitat.
 Les Cite administratives et commerciales. Les Cite de bureaux.
 Les Cite administratives. Vers Nancy, Strasbourg.
 Vers Dijon, Caen.

ILGT INSALUBRE
 N° 6.
 FRANCE
 PARIS
 PLAN AU NIVEAU DES
 ETAGES
 ECHELLE: 0,0005 P.M.



Douzine, Bureau, C.I.A.M., 208, 100, planche de l'exposition
 1958, 200, planche de l'exposition
 1958, 200, planche de l'exposition

COUPE 1 DE L'IMMEUBLE

PROJET POUR L'ILOT INSALUBRE N° 6
LE CORBUSIER

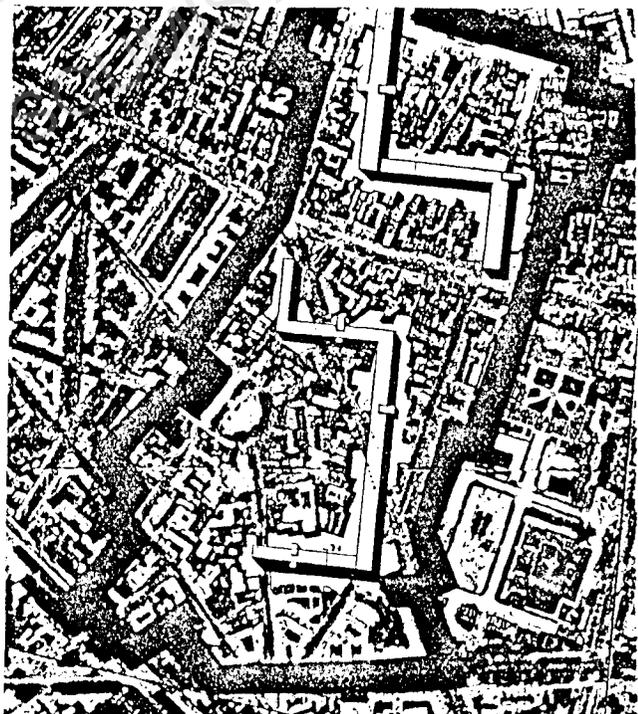
UN BÉNÉFICE ÉNORME :
LE RELOGEMENT A 20 0/0 SEULEMENT

Voici une conséquence importante du principe de construction en type « Ville Radieuse » (12 % du sol bâti et 88 % de sol libre) : dans cet Ilot N° 6 (comme dans tous les autres îlots) ON PEUT NE DÉMOLIR QUE LE 20 % DES IMMEUBLES COUVRANT L'ILOT.

Par conséquent, la dépense n'est à engager, pour le « relogement », que sur le 20 % de la population de l'îlot. Le 80 % de l'opération coutumière est épargné.

Par ailleurs (la réalisation de l'essentiel du projet pouvant se faire par l'expropriation de 20 % seulement des immeubles de l'îlot), on peut éventuellement, après occupation des nouveaux immeubles, laisser persister un certain temps le 80 % des bâtisses insalubres jusqu'à ce que leur dépréciation devienne suffisante pour permettre à la ville de réaliser d'énormes économies.

Il faut bien souligner que les bâtiments de type « Ville Radieuse » ayant couvert le 12 % du sol seulement, représentent, pour l'îlot entier, UNE DENSITÉ DE 850 HABITANTS A L'HECTARE, alors que l'îlot lui-même est affecté d'une densité de 600 à 700 seulement. La population entière de l'îlot pourra emménager dans les nouveaux immeubles et, la loi interdisant, par ailleurs, de contracter de nouveaux baux dans les îlots insalubres, la propriété foncière tombera immédiatement à sa valeur véritable qui n'est rien de plus que celle d'immeubles reconnus inaptés à l'habitation par conséquent : sans valeur.



Il faut éviter la confusion entre le milieu urbain existant, la ville qui s'est développée ou a évolué spontanément, et le milieu urbain à créer. Les villes spontanées et les villes nouvelles, ou quartiers nouveaux, semblent avoir des points communs, mais leurs problématiques sont fondamentalement différentes.

En effet, les premières comprennent les rénovations urbaines, les réhabilitations, les réaménagements de quartier, alors que, les secondes sont beaucoup plus axées sur la planification, l'organisation de l'espace et des transports.

Les centres des villes anciennes, qui ont mis plusieurs siècles à se structurer, sont des entités autrement plus complexes que celles des villes nouvelles.

Lorsqu'en 1937, le Corbusier projette un plan de rénovation pour l'îlot insalubre n°6 à Paris, il dessine un morceau de ville radieuse qui pourrait tout aussi bien être réalisé en pleine campagne et qui l'a été en fait dans des banlieues urbaines qui n'ont guère de point commun.

Mies Van der Rohe écrivait : "l'architecture est la volonté de l'époque saisie dans l'espace, vivante, changeante, nouvelle. Non pas le passé, non pas l'avenir, seul le présent peut être mis en forme. Seule cette façon de construire est créatrice. Elle façonne la forme à partir de l'essence de sa tâche, avec les moyens de notre temps", et en projetant le campus de l'Illinois Institute of Technology à Chicago, il ignore complètement le contexte du quartier.

Dans les grandes opérations, telles les Halles de Paris, les problèmes sont beaucoup plus complexes, et elles doivent à leur grande taille une autonomie formelle et spatiale, libérant les concepteurs du contexte et les conduisant à projeter pratiquement comme en terrain vierge.

Les géographes et les sociologues contemporains des modernistes, en étudiant le phénomène urbain dégageaient une notion importante et méconnue de ces derniers : la notion de globalité urbaine.

Cette notion est intéressante dans la mesure où elle permet de cerner l'ensemble des caractères du phénomène urbain, notamment ceux de l'hétérogénéité spatiale de la structure radioconcentrique de la hiérarchie des formes et des fonctions.

Aldo Rossi, dans "l'Architecture de la Ville", après une longue dissertation sur les approches géographiques et esthétiques de la ville, écrit : "l'élément fondamental à retenir de tout ceci est donc la conception de la ville comme totalité et l'idée qu'on peut s'approcher d'une compréhension de cette totalité en étudiant ses différentes manifestations et la façon dont elle se comporte".

Pour A. Rossi, la ville est "une architecture, une création inséparable de la vie des citoyens et de la société dans laquelle elle se produit". Il écrit encore : "Toute fonction n'est visible qu'à travers une forme, et la forme est ce qui permet l'existence du fait urbain".

L'esthétique urbaine n'est pas une question de l'art pour l'art: les formes urbaines sont l'expression de cette collectivité qu'est la population d'une ville.

Sujet brûlant qui nourrit encore les polémiques actuelles :
le recours conventionnel aux formes du passé, cher aux post-modernes inspirait déjà au XVIIIème siècle le style néo-classique, puis au XIXème siècle le style néo-gothique.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

1.3 POINT DE VUE

La Chartre de Venise (article 5) énonce : " la conservation des monuments historiques est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à des fonctions utiles pour la société". On peut soutenir que sauvegarder un héritage architectural tout en y développant une architecture contemporaine serait le propre de la continuité historique.

Pour éviter la "fossilisation", le passé historique a besoin de se continuer dans le présent. Ainsi, l'action de reconstruire à l'identique, de recopier les styles ou les détails insignifiants, ne participe pas à cette continuité historique.

La reconstitution à l'identique, même dans les cas où elle s'impose, ne fait qu'arrêter le temps à une date précise; elle n'est génératrice d'aucune forme ni d'aucun concept nouveau.

Si la qualité architectonique d'un bâtiment est indispensable, elle ne peut suffire à la réussite d'une intégration. L'élément c'est la qualité de la relation établie entre l'ancien et le nouveau.

Ceci demande en préalable une analyse minutieuse de l'édifice ou du contexte considéré: modes de production, hiérarchies spatiales, proportions, ordonancement et rapports des ouvertures avec la masse, matériaux, couleurs.

De cette analyse naîtra une architecture qui pourra établir un rapport dialectique avec son contexte proche.

Au terme de cette démarche, qui lui découvre le fil conducteur du processus de développement de l'ensemble ancien, ayant pris en outre la mesure des capacités de résistance et d'assimilation du milieu, l'architecte peut se refuser les facilités du pastiche.

Il lui reste à faire adopter par la cité du passé quelques monuments nouveaux, conformes à leur destination, qui conviennent à son caractère, ne dénaturent pas sa personnalité et cependant l'orientent vers l'avenir.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2 QUELQUES MOTS SUR LA RECONVERSION

2.1 INTRODUCTION

2.2 L'EXPERIENCE BOLOGNAISE

2.3 POINT DE VUE

2 QUELQUES MOTS SUR LA RECONVERSION

2.1 INTRODUCTION

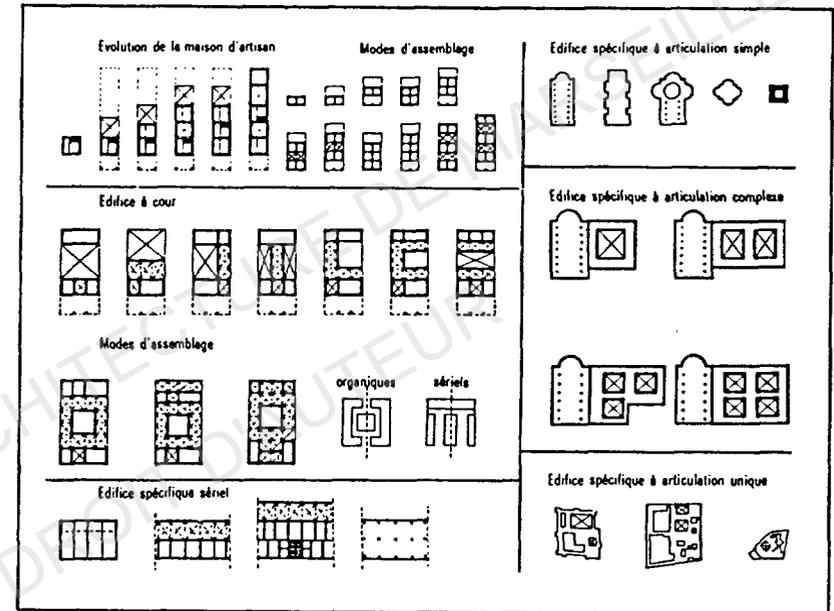
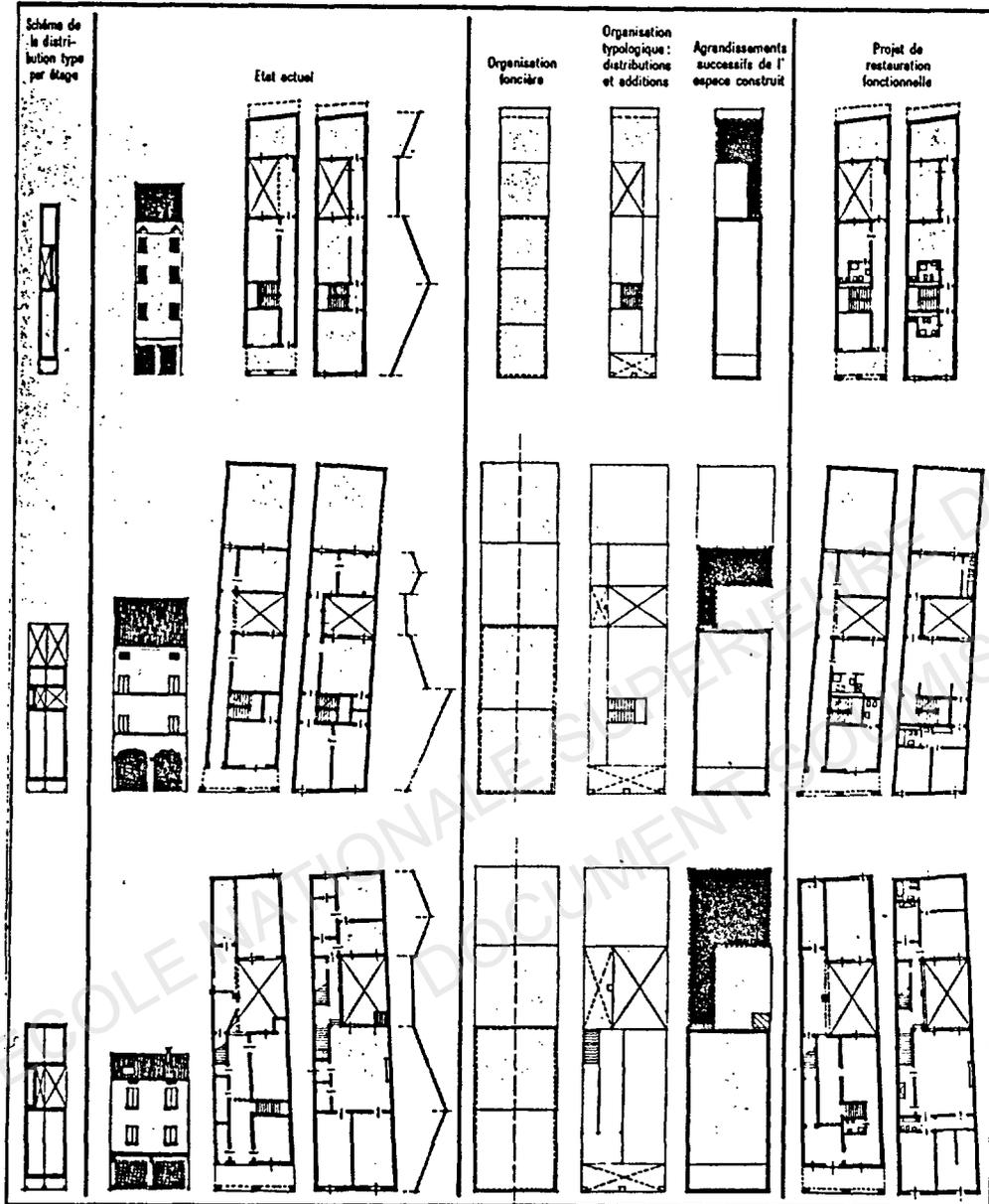
La tendance des villes à se développer hors de leurs limites naturelles y entraîne des activités qui faisaient la prospérité de leur centre, et une part croissante de la population.

De ce fait le tissu urbain ancien vidé de son contenu originel est sous-exploité, voire abandonné.

Cette expansion étant de toutes les façons ruineuse pour la collectivité, la question est posée de réutiliser rationnellement des espaces dévalorisés ou abandonnés.

C'est en particulier ce qui a été tenté à Bologne de façon persévérante et avec des moyens exceptionnels.

L'importance et l'originalité de cette entreprise, sa relative proximité dans le temps et dans l'espace, méritent de s'y arrêter, réserves faites de son cadre administratif assez particulier.



METHODE D'INTERVENTION

La restauration conservatrice s'appuie sur une méthode scientifique consistant à établir la typologie des édifices et des parcelles et à déterminer leurs règles d'assemblage et les techniques de construction mises en œuvre : sur cette base, il devient possible d'affecter à chaque monument ou à chaque simple demeure une destination particulière conforme aux exigences sociales d'aujourd'hui.

2.2 L'EXPERIENCE BOLOGNAISE

Elle part de ce constat que la destruction et la reconstruction de la ville, si elles ont parfois respecté l'aspect du milieu urbain ancien, ont toujours créé de nouveaux besoins à la périphérie et une nouvelle extension de la ville.

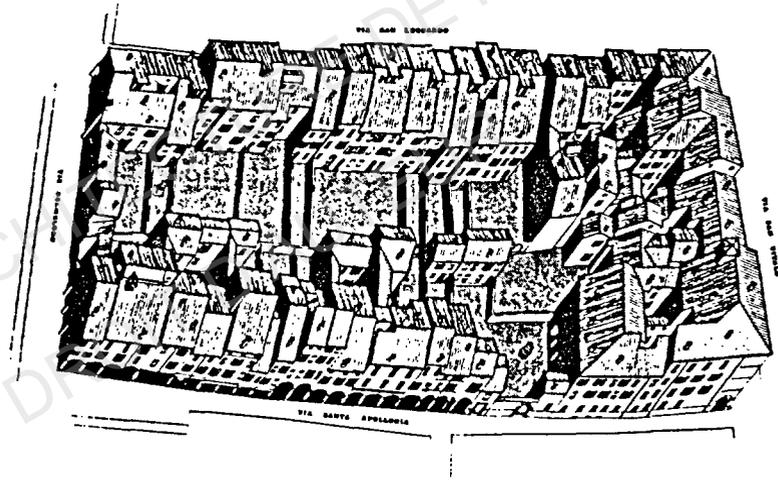
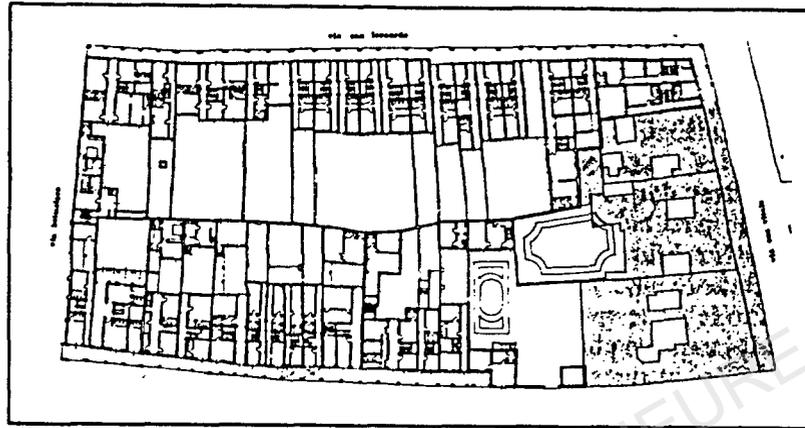
Vieille ville, de culture autant que de commerce et d'industrie. Bologne a presque toujours été administrée par des élus appartenant aux milieux universitaires particulièrement sensibles aux aspects non seulement esthétiques, mais sociaux et politiques de l'expansion urbaine.

Ses édiles ont confié le sort de l'urbanisme aux représentants d'une nouvelle école issue de l'Université de Florence dans les années 1960, en réaction contre l'architecture "moderne" de Le Corbusier.

Deux préoccupations majeures d'ordre politique les inspirent, indépendamment du souci de conserver aux centres historiques des villes leurs monuments, leur aspect traditionnel et leurs caractéristiques sociales :

- la volonté de supprimer les occasions de plus-value capitaliste procurées par les rénovations urbaines à la faveur des mouvements de population et les modifications d'activités qui en résultent.

- l'évidence que les grandes villes sont en crise, non faute de moyens techniques pour organiser leur développement, mais à cause de leurs coûts de fonctionnement que les pouvoirs publics n'ont plus les moyens de supporter.



↑ L'étude comparée des documents cadastraux et du plan de 1702 de Gnudi a permis d'établir un projet qui reconstitue l'état parcellaire originel avec ses très petites habitations et rétablit (en démolissant les constructions parasites) le jeu des espaces libres intérieurs à l'îlot.

← Relevé du secteur San Leonardo (niveaux 1 et 2) avant le projet de réhabilitation : on constate d'une part (bordure de la via S. Vitale et via S. Leonardo) des vides dus aux destructions de la guerre et à la dégradation des constructions; d'autre part une suroccupation des parcelles habitées.

METHODE D'INTERVENTION

Le moyen qu'ils vont mettre en œuvre est la réutilisation ou récupération systématique des constructions anciennes, en partant de la cité historique, pour l'étendre à tout le reste, sites industriels compris.

A cette fin, la municipalité refusait systématiquement les permis de construire, jusqu'à ce que le centre tout d'abord, puis les quartiers périphériques progressivement soient, pleinement réutilisés.

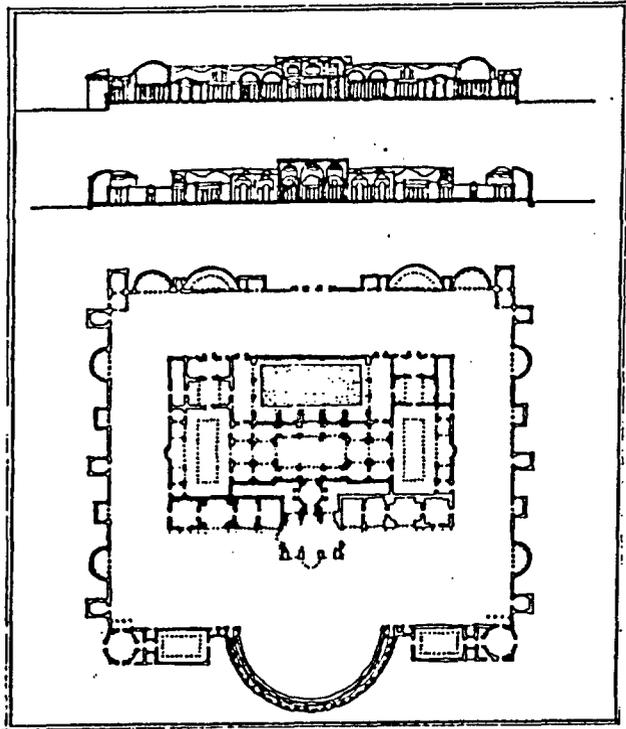
On avait procédé à un inventaire détaillé et institué des comités de quartier, délégués par la commune qui devaient prendre une part prépondérante à toute l'expérience.

Les résultats ne furent cependant pas à la mesure des ambitions et des moyens mis en œuvre.

La municipalité dût constater, vers 1977, que :

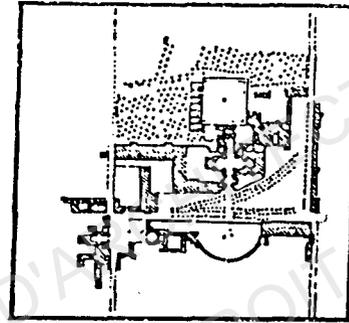
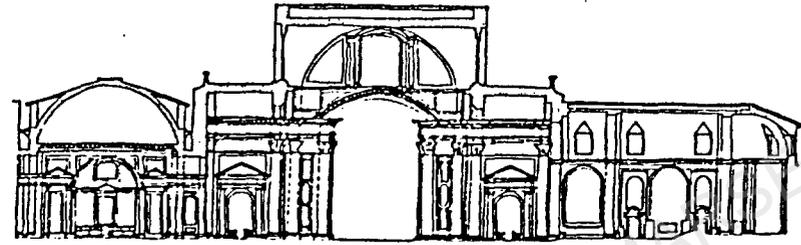
"il était illusoire de penser réaliser le contrôle et la participation collectifs dans un milieu en permanente transformation" et elle renonça donc à bloquer par voie d'autorité les processus spontanés de rénovation urbaine qui, "en l'attente d'un nouveau système de politique urbaine, en utilisant à la fois l'environnement historique et l'environnement présent, établisse sur des fondations solides la nouvelle culture urbaine".

En ce qui concerne particulièrement le centre historique, ils conclurent qu'il ne suffisait pas de restaurer et de réhabiliter les bâtiments anciens, mais que, faute d'en disposer de récupérables, adaptés à toute mission nouvelle, force était d'y insérer des édifices neufs susceptibles d'être mis en harmonie avec les anciens, harmonie qui n'exclut pas l'effet de contraste.

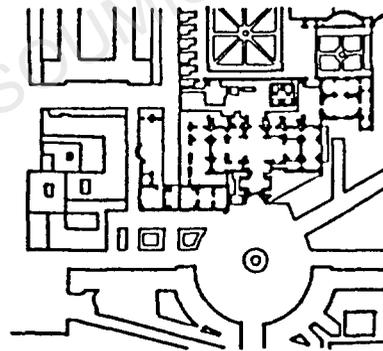


PLAN PRIMITIF, 306 après J.C

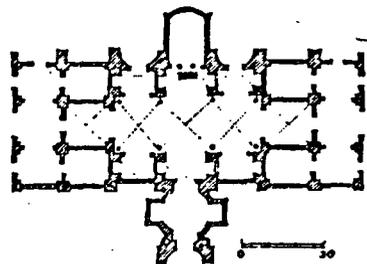
LES THERMES DE DIOCLETIEN



INTERVENTION DE MICHEL-ANGE
PLAN ET COUPE XVIeme siecle



QUARTIER DE LA PIAZZA DE LA REPUBBLICA 1977



2.3 POINT DE VUE

Aujourd'hui, des considérations d'ordre économique, une notion élargie du patrimoine architectural, et un changement dans la perception de l'urbain aidant, les collectivités locales découvrent les possibilités dont elles disposent : usines désaffectées, casernes inutilisées, gares abandonnées, églises fermées...

Elles n'hésitent plus à les convertir en lieux d'habitations ou d'équipements publics (théâtres, musées, ...) dont l'exemple le plus récent est celui de l'ancienne gare d'Orsay à Paris, reconvertie en musée national des Beaux-Arts.

Le simple bon sens veut que l'on conserve et que l'on réutilise des édifices bien construits.

Il faut préciser cependant que cet engouement pour la reconversion n'est pas un fait exclusif du XXème siècle. C'est une pratique ancienne, reconnue et utilisée par tous, et dont la mise en œuvre a été plus ou moins improvisée selon les cas.

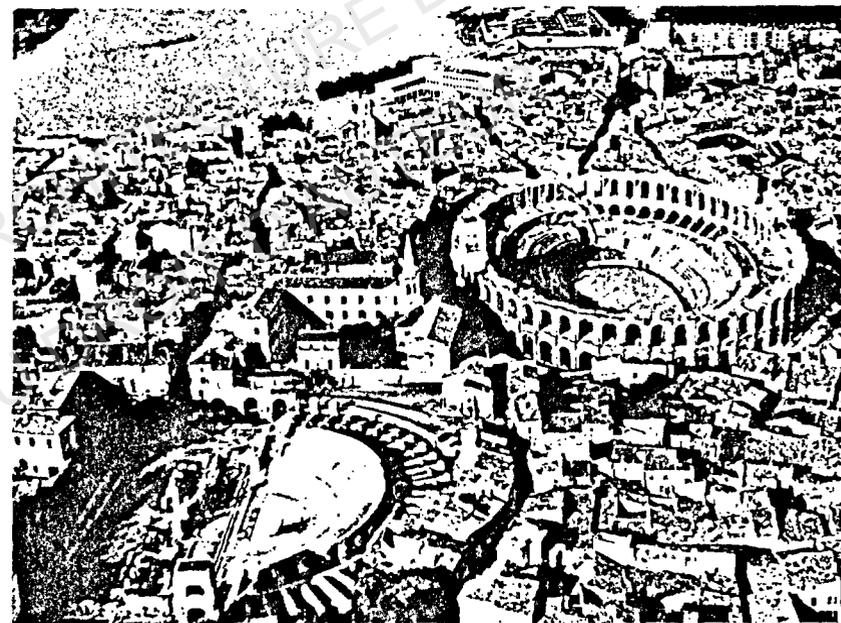
Témoins : la reconversion par Michel-Ange au XVIème siècle des Thermes de Diocletien (306 après J.C.); la ville d'Arles, qui aux VIIIème - Xème siècles s'était regroupée dans le réduit défensif de son amphithéâtre romain, y maintenant un quartier d'habitations jusqu'au XVIIIème siècle.

L'architecture peut donc être comprise comme un processus de réorganisation, de recyclage d'espaces construits à d'autres fins.

Les monuments de la Ville d'Arles, par J. B. de la Roche, 1686



LA VILLE REGROUPEE DANS LE REDUIT DEFENSIF DE SON AMPHITHEATRE
ROMAIN Gravure de 1686



VUE AERIEENNE DES ARENES AUJOUR'HUI

LES ARENES D'ARLES

L'héritage est "un organisme vivant, susceptible de croissances" et sa conservation "un processus"; ainsi on ne peut limiter la notion de patrimoine à la fossilisation" culturelle, et la conservation à une simple pétrification du bâti ancien.

Il faut penser la reconversion comme un mode, parmi d'autres, du développement urbain.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3. LE QUARTIER DE LA CITADELLE. ETAT DES LIEUX

3.1 OBJECTIFS DU PROJET ET DEMARCHE DE
L'ETUDE

3.2 RAPPEL HISTORIQUE

3.3 CONSTAT SOCIAL

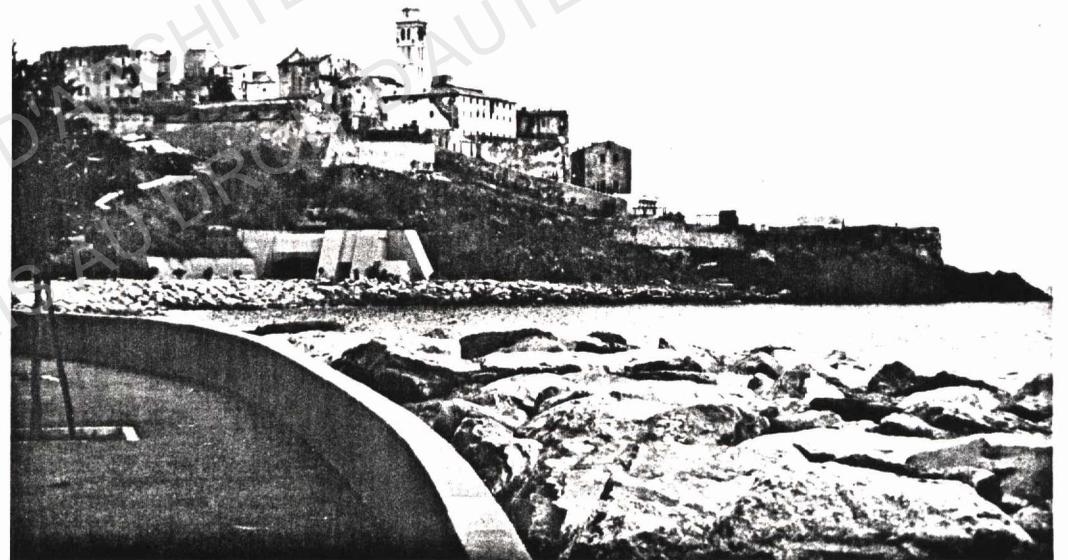
3.4 LE DOMAINE BATI

3.5 LA PRATIQUE DES ESPACES

3.6 LES ACTIVITES ET EQUIPEMENTS



CITADELLE - VUE DU VIEUX-PORT



CITADELLE - VUE DE LA ROUTE DU FRONT DE MER

3. LE QUARTIER DE LA CITADELLE - ETAT DES LIEUX

3.1 OBJECTIFS DU PROJET ET DEMARCHE DE L'ETUDE

Avant de définir les moyens nécessaires pour répondre efficacement aux problèmes inhérents à l'intervention en milieu ancien, il me paraît essentiel d'exposer les objectifs du projet :

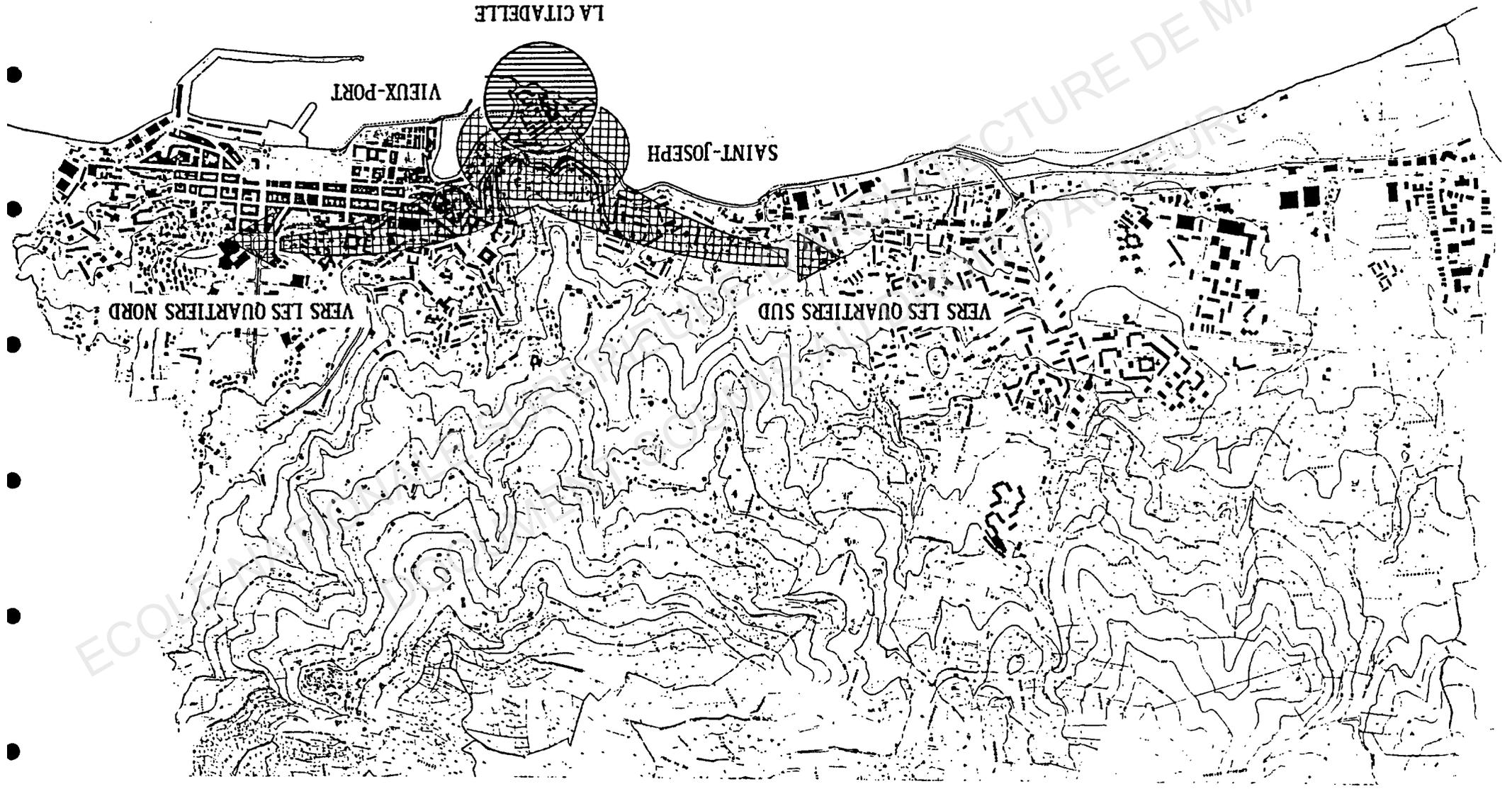
- endiguer un phénomène de dégradation et de paupérisation du centre ancien, notamment par la réutilisation d'un patrimoine bâti bientôt vacant, tout en conservant au quartier son identité y maintenant une population équilibrée, qui consent et participe à la formation de la nouvelle image valorisée de son cadre de vie.

- améliorer la qualité du tissu urbain, articuler et hiérarchiser les espaces publics et privés.

- combler l'insuffisance en équipements du quartier, et par là même de la Ville de Bastia.

Ceci dans le souci constant du rapport du quartier avec le reste de la ville, et dans le respect de la continuité d'établissements humains résultant de juxtapositions et de sédimentations progressives.

Pour mener à bien ce type de démarche, on ne peut envisager qu'une méthode de conception globale qui intègre des préoccupations largement imbriquées :



- étude du potentiel bâti existant, des espaces publics, des accès, et diagnostics.
- caractéristiques socio-économiques de la population.
- caractéristiques économiques de la ville et du quartier.
- conception du cadre urbain.

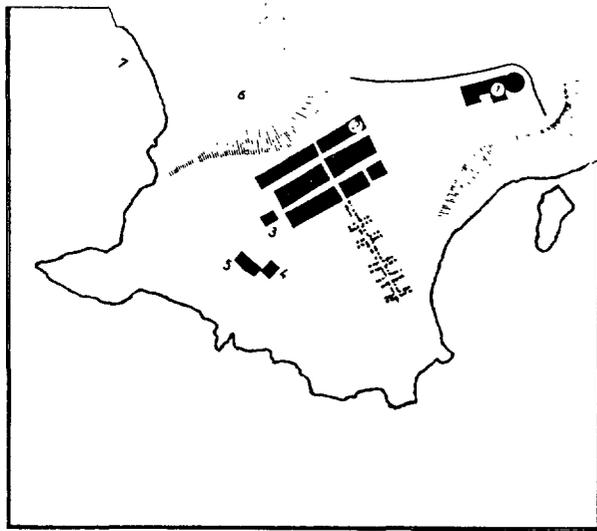
La réutilisation d'un patrimoine bâti, et la création d'un nouvel objet architectural, passent avant tout par une bonne connaissance de l'existant qu'il soit physique ou humain.

Parmi les outils essentiels, l'établissement d'une typologie s'impose; elle constitue un outil de référence sur les structures types des différentes catégories de bâti, où l'utilisation de l'espace, la recomposition, la modification sont grandement facilitées.

Directement lié au potentiel physique du bâti, le potentiel de son environnement, et son rapport à son environnement, doit être soigneusement étudié: liaisons des bâtiments entre-eux, cadre urbain, configuration topographique, réseau viaire...

Le choix de la réutilisation de la prison de Bastia et du terrain adjacent pour l'étude d'un projet d'équipement m'amène à travailler sur trois échelles différentes d'intervention:

- a) la totalité du quartier de la Citadelle pour l'étude du domaine bâti
- b) ses abords immédiats pour une partie de l'étude de la pratique des espaces
- c) l'ensemble de la ville de Bastia pour une étude rapide de localisation des pôles d'attraction de la population bastiaise.



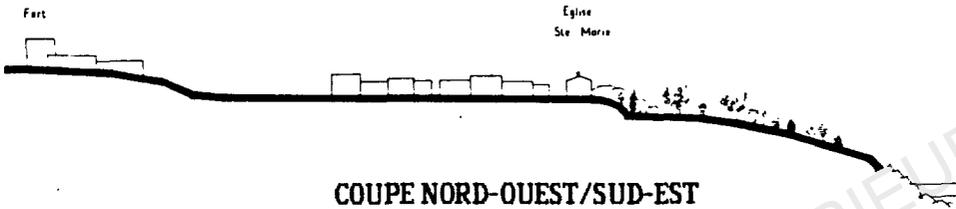
LE QUARTIER AU XVI^{ème} siècle

- 1 LA BASTIA
- 2 LA MAISON DU VICAIRE
- 3 Ste MARIE
- 4 Ste CROIX
- 5 HOPITAL
- 6 "FOSSO"
- 7 ANSE DE PORTO-VECCHIO
- 8 ANSE DE PORTO-CARDO

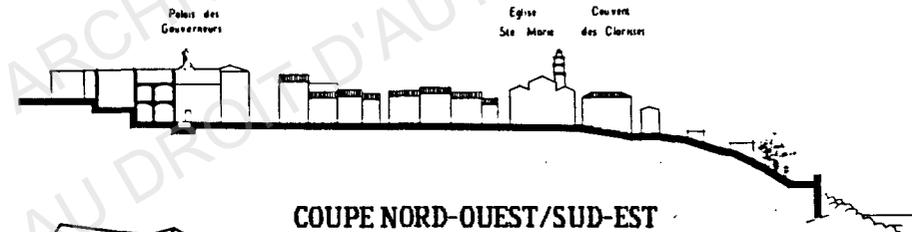


LA CITADELLE AU XVII^{ème} siècle

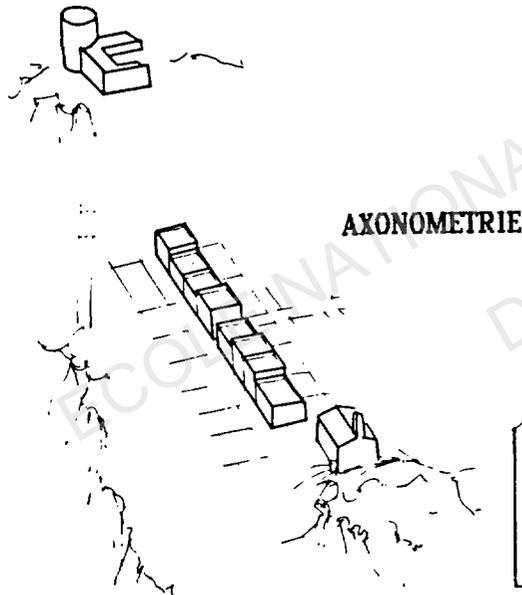
- 1 PALAIS DU GOUVERNEUR
- 2 PALAIS DES DOUZE
- 3 Ste MARIE
- 4 Ste CROIX
- 5 COUVENT Ste CLAIRE
- 6 COUVENT DES TURQUINES
- 7 BASTION St CHARLES
- 8 BASTION St JEAN
- 9 BASTION Ste MARIE
- 10 CASSETTA



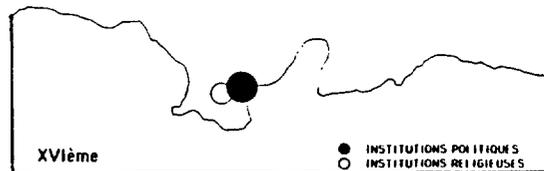
COUPE NORD-OUEST/SUD-EST



COUPE NORD-OUEST/SUD-EST

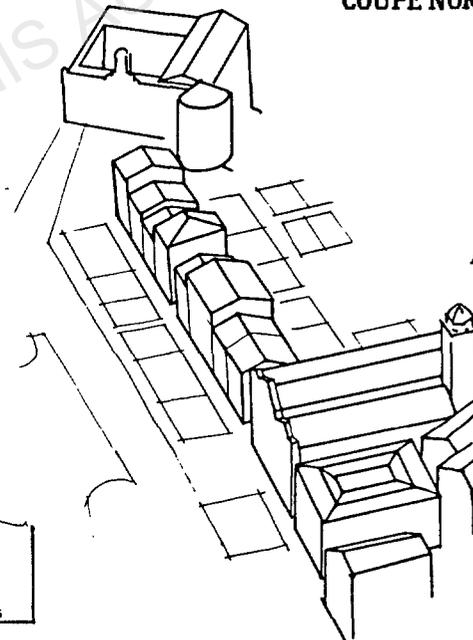


AXONOMETRIE

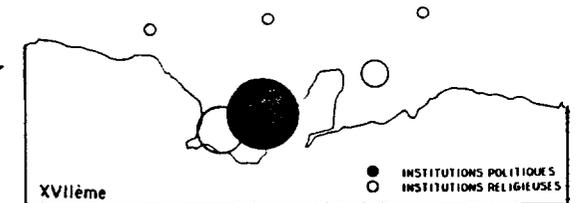


XVI^{ème}

● INSTITUTIONS POLITIQUES
○ INSTITUTIONS RELIGIEUSES



AXONOMETRIE



XVII^{ème}

● INSTITUTIONS POLITIQUES
○ INSTITUTIONS RELIGIEUSES

LA CITADELLE DE L'ORIGINE AU XVII^{ème} siècle

3.2 RAPPEL HISTORIQUE

Dès 1380 sur un point culminant du promontoire qui sépare les deux mouillages de Porto Vecchio au Sud et de Porto Cardo au Nord, se trouve un petit ouvrage militaire : la Bastia, résidence des Gouverneurs génois vers la fin du XVème siècle.

En 1480, attribution de quelques lots à bâtir sur la partie haute du promontoire.

Des immeubles vont s'élever sur un axe Est-Ouest fermé à chaque extrémité par le Château et Sainte Marie de la Consolation.

En 1482, à cet endroit l'édification de murs reliant la tour au Fosso perturbera cette première urbanisation et formera l'ébauche de deux faubourgs que l'on appellera Terranova et Terravecchia.

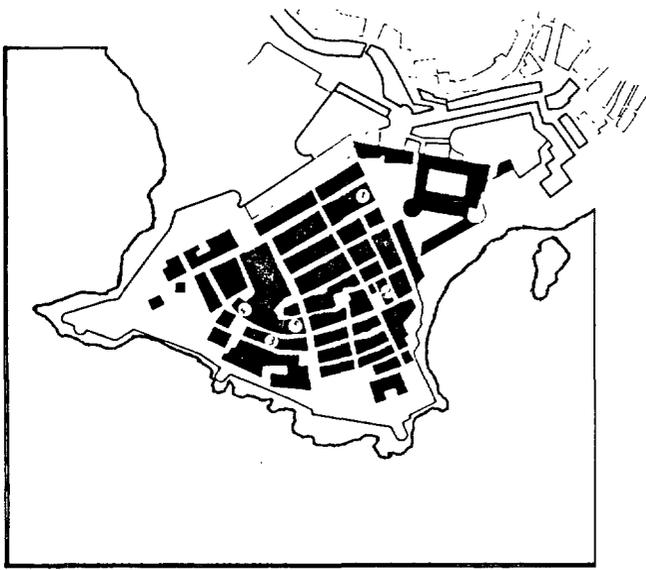
Des normes d'urbanisme sont fixées en 1488 : réglementation pour le parcellaire, mise en place d'un réseau d'égouts.

A la fin du XVème siècle, la résidence du gouverneur, nommé par la République de Gènes va s'installer à Bastia. La Corse est sous le contrôle de l'Office Saint Georges, groupe de capitalistes génois. Toutes les charges importantes des institutions administratives de l'époque sont dévolues à des génois; néanmoins, une forte majorité d'insulaires vont venir s'installer dans la nouvelle ville de Terranova qui détient le monopole du commerce.

Toutes les activités économiques sont directement liées au trafic portuaire.

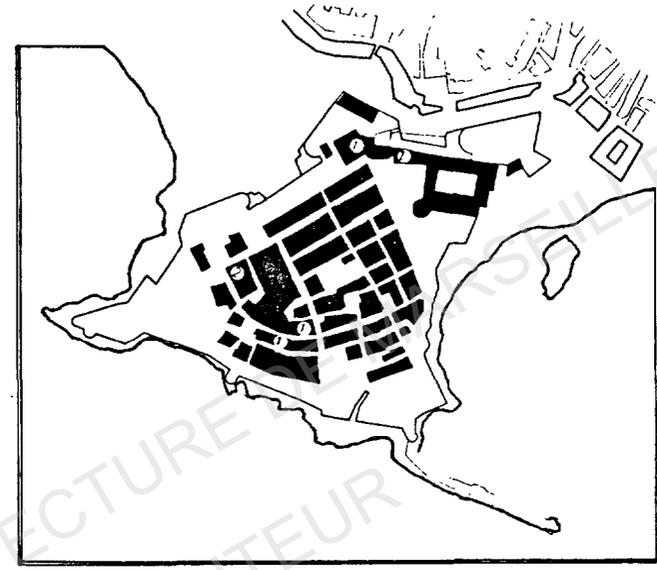
Le XVIème siècle est marqué par deux faits importants : le transfert du gouvernement à Calvi de 1544 à 1548, et la guerre entre Gènes et la France de 1553 à 1559.

Au XVIIème siècle la fonction dominante de Bastia est d'ordre économique. Bastia devient ville de transit. Le nombre de terrains disponibles diminue ce qui impose une densification horizontale du bâti.



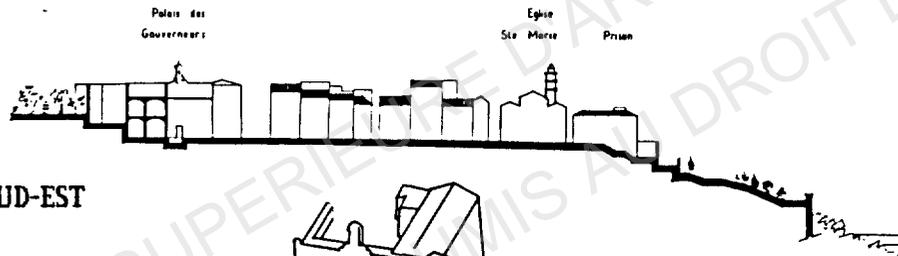
LA CITADELLE AU XVIIIème siècle

- 1 CASSETTA
- 2 CHARTREUX
- 3 SEMINAIRE
- 4 HOSPICE
- 5 EVECHE

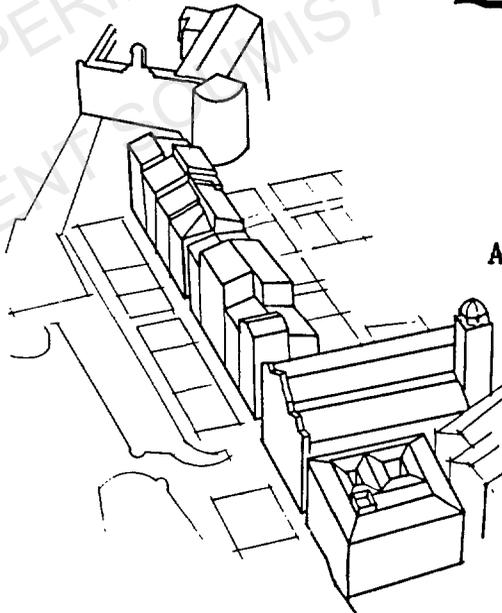


LA CITADELLE AU XIXème siècle

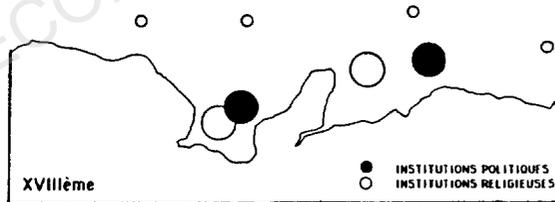
- 1 LOCAUX MILITAIRES
- 2 PRISON



COUPE NORD-OUEST/SUD-EST

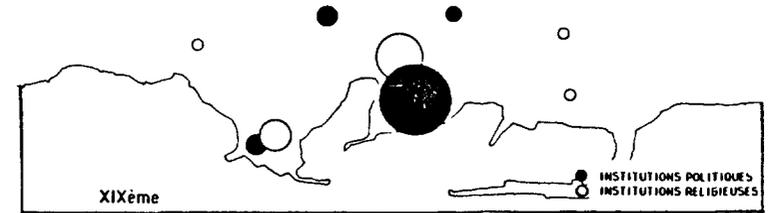


AXONOMETRIE



XVIIIème

● INSTITUTIONS POLITIQUES
○ INSTITUTIONS RELIGIEUSES



XIXème

● INSTITUTIONS POLITIQUES
○ INSTITUTIONS RELIGIEUSES

LA CITADELLE AU XVIIIème ET XIXème siècle

L'arrivée des français va réduire Terranova à sa vocation initiale, purement militaire; c'est Terravecchia qui devient la ville de Bastia. Les pouvoirs politiques français y sont installés, attirant l'activité économique et les populations qui s'y adonnent, dont une forte population d'insulaires: 75 % de la population totale.

Les classes aisées bastiaises émigrent vers les nouveaux quartiers, remplacées par des classes plus défavorisées. C'est à ce moment que l'on voit plusieurs familles habiter le même immeuble, ce qui entraîne des modifications importantes des circulations communes.

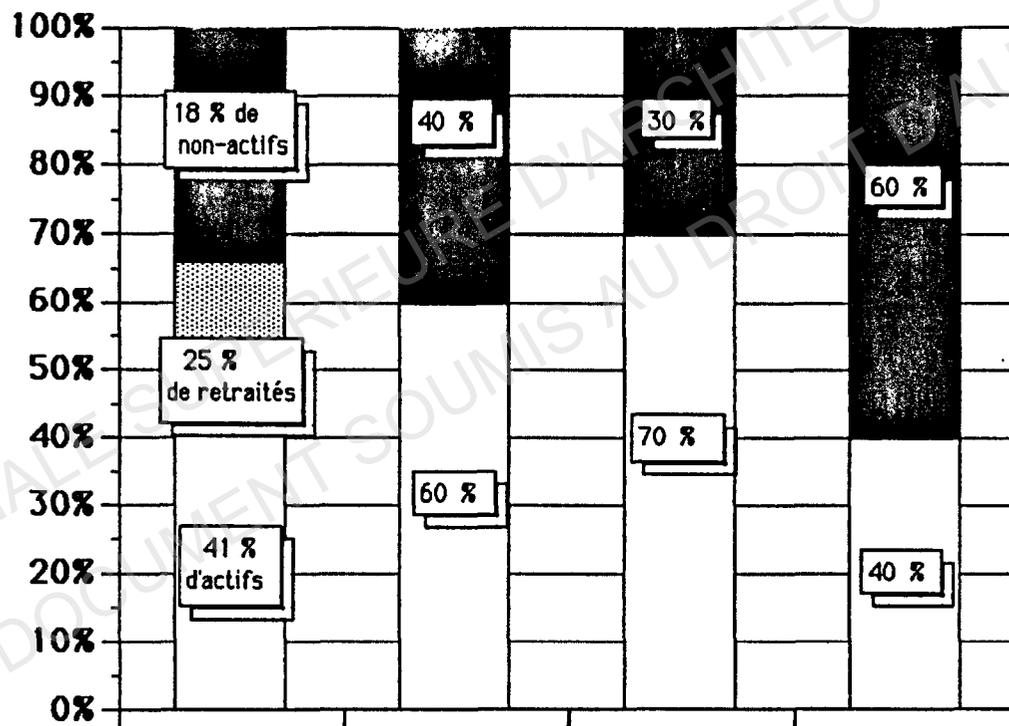
Au XVIII ème siècle, malgré son passé fructueux, le quartier de la Citadelle tend à se refermer sur lui-même et à ne pas participer à l'expansion urbaine. Les îlots sont entièrement construits et rares sont les propriétaires qui disposent encore d'espaces non bâtis contigus à leur immeuble. La densification se fait verticalement, à partir de surélévations successives.

Au XIX ème siècle, le quartier de la Citadelle, défini par une trame rigoureuse, et fermé sur lui-même par un mur d'enceinte très hermétique, ne peut participer à l'expansion de Bastia dotée d'un plan d'aménagement recomposant son centre urbain: alors qu'en 1831, la ville était organisée autour du port, le projet du nouveau port sera un élément structurant de cette évolution avec le développement des nouveaux quartiers le long de la traverse et le déplacement du centre économique de ville vers le nord.

Dans la Citadelle, la densité du bâti étant importante, le quartier n'aura pas subi de transformations importantes, excepté les changements de propriété, que se soit à caractère public ou privé.

Français Italiens N.Afric. Espagnols

| | | | |
|---------------|--------------|--------------|--------------|
| 383 personnes | 70 personnes | 42 personnes | 10 personnes |
|---------------|--------------|--------------|--------------|



3.3 CONSTAT SOCIAL

Le quartier de la Citadelle ne représente environ que 1% de la population de Bastia. Plus de la moitié des occupants ont des revenus très modestes. Les loyers relativement bas leur permettent de se loger avec leur famille dans des logements étroits et vétustes.

Ils vivent dans ce quartier comme dans un village préservant leur identité, leurs habitudes, leurs relations.

De plus les personnes âgées, en majorité françaises, sont propriétaires de leurs logements : faible solvabilité et sentiment d'être "chez-elles" les y rattachent.

Les étrangers représentent 1/4 de la population de la Citadelle :

- des italiens, nombreux, participent à la vie de la Citadelle; ils y sont intégrés.
- quelques espagnols qui n'investissent pas le quartier, plutôt désireux de trouver un appartement plus confortable ailleurs.
- enfin des maghrébins dont plusieurs partagent d'anciennes caves converties en chambres : ils ne font que dormir à la Citadelle. Néanmoins quelques familles nombreuses maghrébines se sont installées.

La perspective d'un apport nouveau de population n'est pas antinomique avec les pratiques et le vécu des habitants du quartier, mais l'image de celui-ci sera tributaire des nouveaux arrivants. Tout scénario est envisageable dans la mesure où il tient compte d'un équilibre sociologique nécessaire à la préservation d'une vie de quartier.

3.4 LE DOMAINE BATI

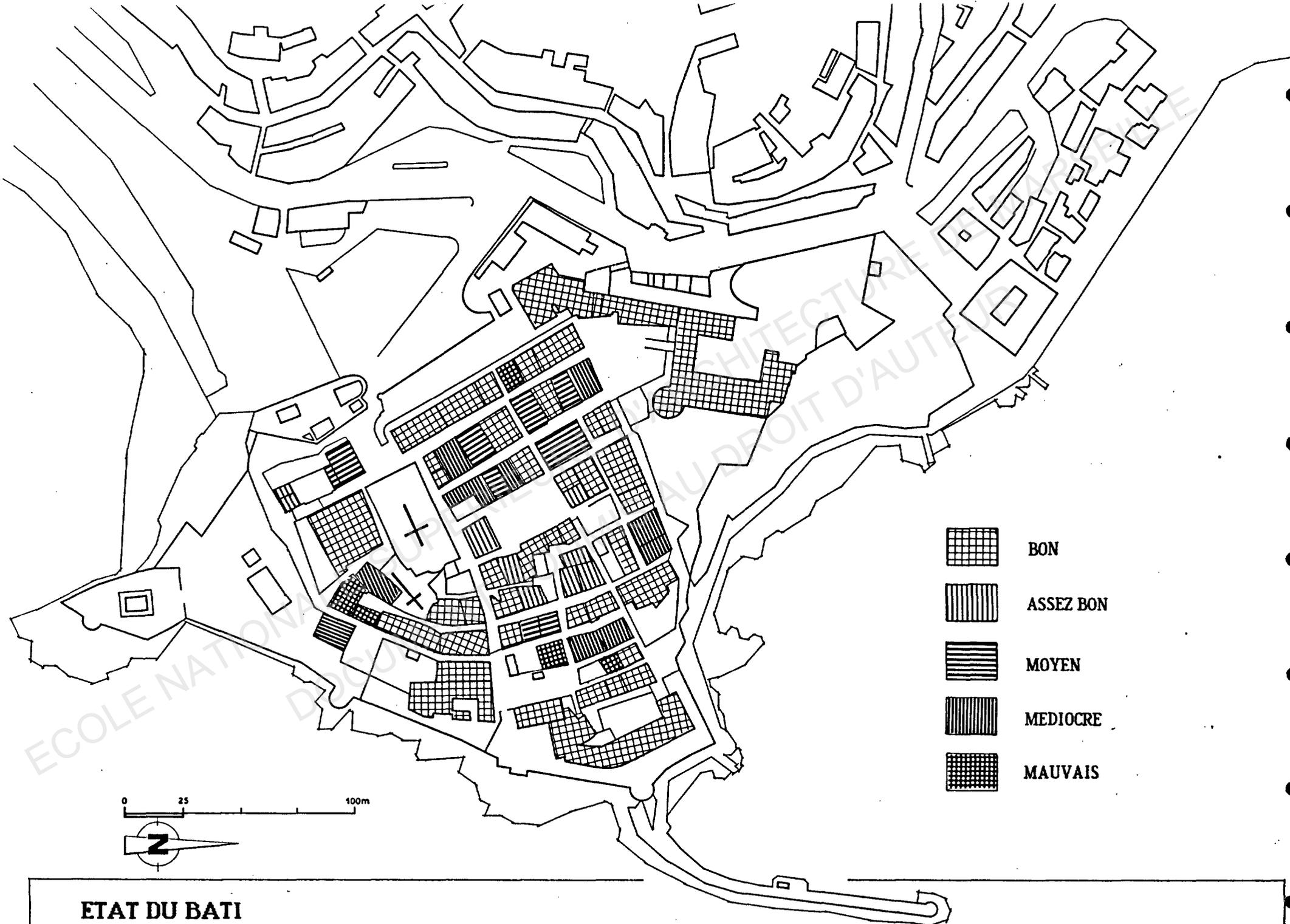
3.4.1 L'état du bâti

3.4.2 La typologie du bâti

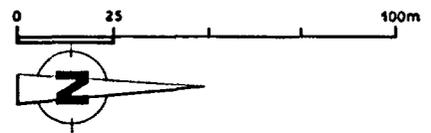
3.4.3 La morphologie du bâti

3.4.4 La structure du bâti

3.4.5 Construction et matériaux



-  BON
-  ASSEZ BON
-  MOYEN
-  MEDIOCRE
-  MAUVAIS



ETAT DU BATI

3.4 DOMAINE BATI

3.4.1 L'état du bâti

Une étude réalisée par la SONACOTRA (Société Nationale de Construction de Logements pour les Travailleurs) en 1982 révélait des faits assez alarmants sur l'état du bâti à la Citadelle :

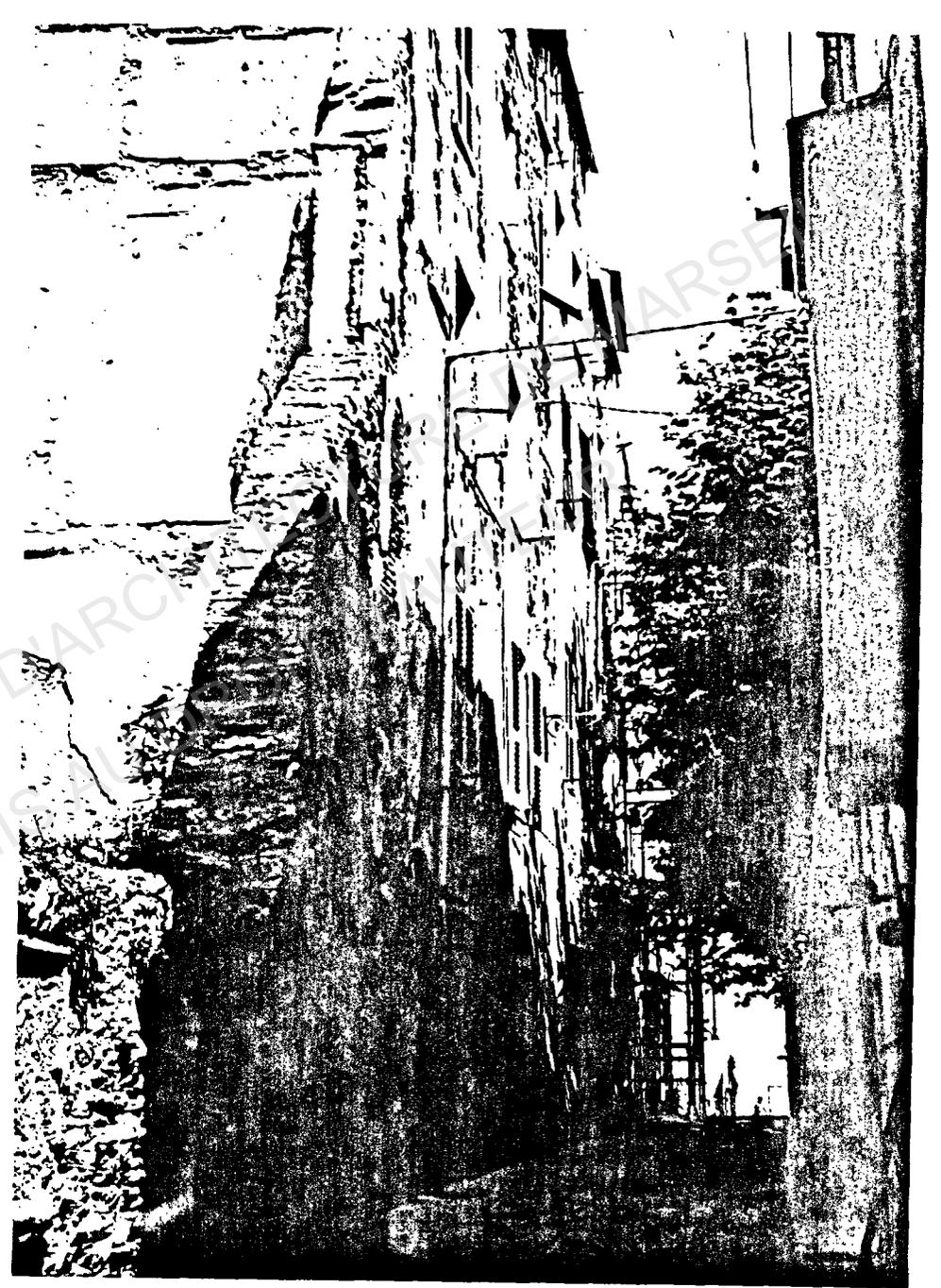
- sur un parc immobilier d'une cinquantaine d'immeubles, soit environ 260 logements pour 500 personnes, la dégradation du bâti touche 35% des immeubles (décollement d'enduits, fuites en toitures, menuiseries pourries...) et l'insalubrité concerne 50% d'entre-eux.

Le nombre croissant des logements vacants à cause de leur état de vétusteté implique une diminution du parc immobilier locatif.

Par contre, on peut noter que, récemment, le nombre des propriétaires occupants a augmenté en ne sachant dire si cela est dû à un regain d'intérêt pour les vieux-quartiers ou à des raisons spéculatives.

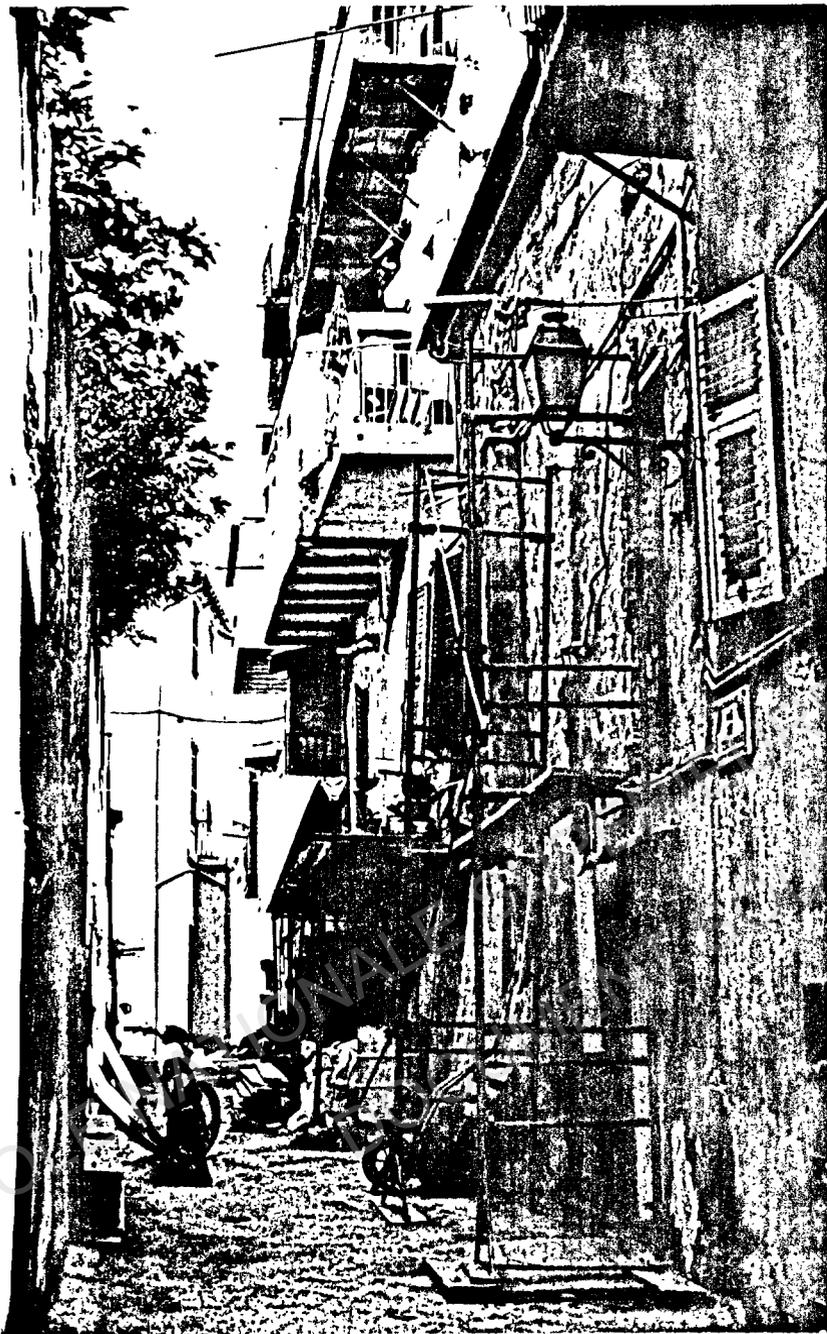


Chemin des Turquines

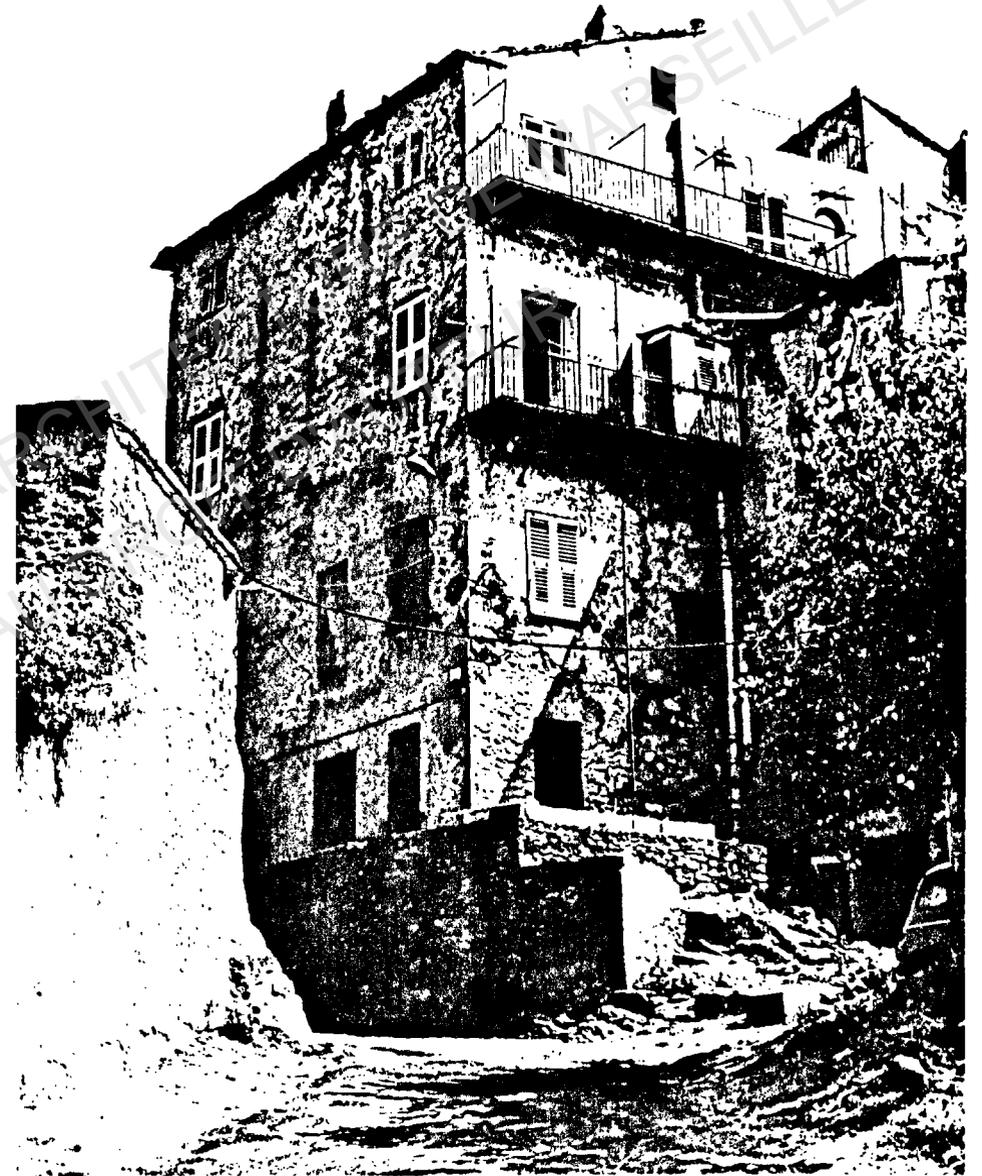


Rue Sainte Croix

ETAT DU BATI



Rue de L'Esplanade

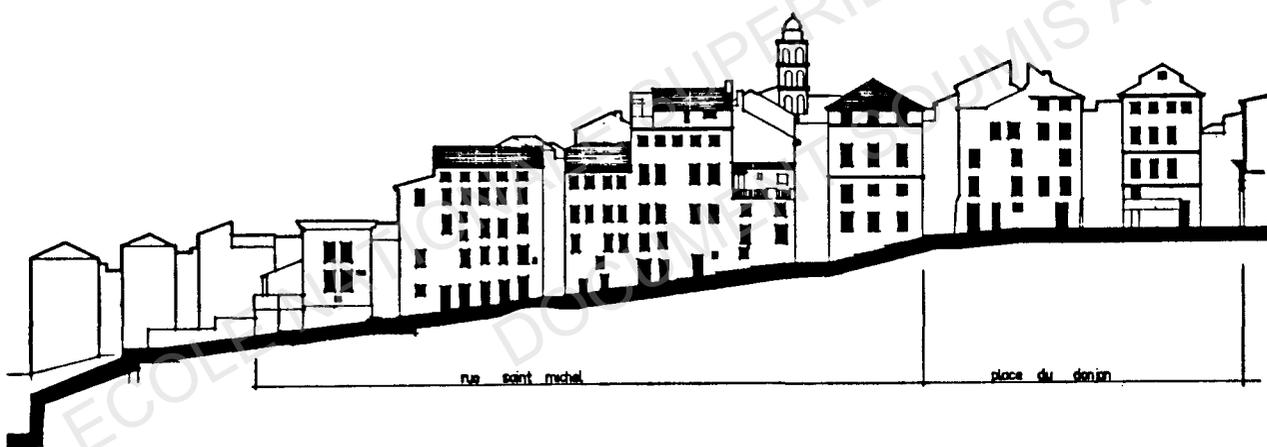


Chemin des Turquines

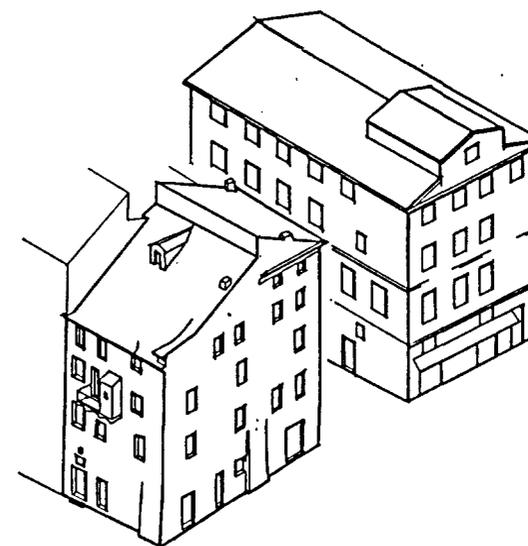
ETAT DU BATI



FACADES RUE NOTRE-DAME



FACADES PLACE DU DONJON-RUE SAINT-MICHEL



AXONOMETRIE FACADE PLACE DU DONJON

3.4.2 Typologie du bâti

Traits généraux

Les traits généraux du bâti à la Citadelle sont caractérisés par l'irrégularité et la division des volumes, et une désorganisation en toiture.

En prenant comme exemple les façades de la rue Notre Dame, dans la zone la plus dense et la plus ancienne située entre le Palais des Gouverneurs et la Cathédrale, on remarque que la croissance spontanée du bâti caractérisée par des surélévations, des rajouts et d'autres modifications a entraîné un manque d'unité et d'homogénéité des volumes. (cf. façade Notre Dame)

Par contre, le rôle symbolique de la place du Palais des Gouverneurs a permis de préserver quelques modèles n'ayant pas ou peu subi de transformations en volumétrie. (cf. Façade Saint-Michel)

Façades

L'étude des façades renvoie à des notions de composition et de régularité. Certaines façades sont ordonnancées, ou l'étaient mais ne le sont plus.

La densification et surtout le changement du mode d'occupation du bâti ont créé un bâti aux percements irréguliers ; des ouvertures sont créées, d'autres murées. Perdant son aspect initial, la façade ne devient plus que la marque de mutations successives : il en va ainsi pour un immeuble sur trois dans la partie centrale de la Citadelle.

Les façades faisant face au Palais des Gouverneurs sont les plus composées, conférant ainsi à la place une dimension monumentale.

VUE DE LA CITADELLE DEPUIS LE VIEUX-PORT:
-L'IMPACT DU PALAIS DES GOUVERNEURS ET LE
CLOCHER DE LA CATHEDRALE SIGNAL DU QUARTIER



L'ENTREE DU PALAIS DES GOUVERNEURS



L'ANCIEN COUVENT DES CLARISSES - VUE DEPUIS LA POUDRIERE



LE PALAIS DES NOBLES DOUZE



LA CATHEDRALE SAINTE-MARIE - VUE DEPUIS LA PLACE D'ARMES

Eléments marquants

Dans le domaine bâti de la Citadelle, certains éléments architecturaux présentent des caractères particuliers se démarquant ainsi du reste du bâti.

Nous avons ainsi, suivant un axe Nord-Ouest Sud-Est :

- Le palais des Gouverneurs situé à la pointe Nord-Ouest de la Citadelle, aujourd'hui musée d'ethnographie Corse. Son image a un impact très important du point de vue de la symbolique du quartier; il marque fortement la lecture de la façade Nord de la Citadelle.

- Le Pavillon des Nobles Douze, jouxtant le Palais des Gouverneurs, aujourd'hui totalement occupé par une partie des bureaux du génie militaire.

C'est le seul bâtiment de la Citadelle ayant un soubassement traité en galerie avec arcades.

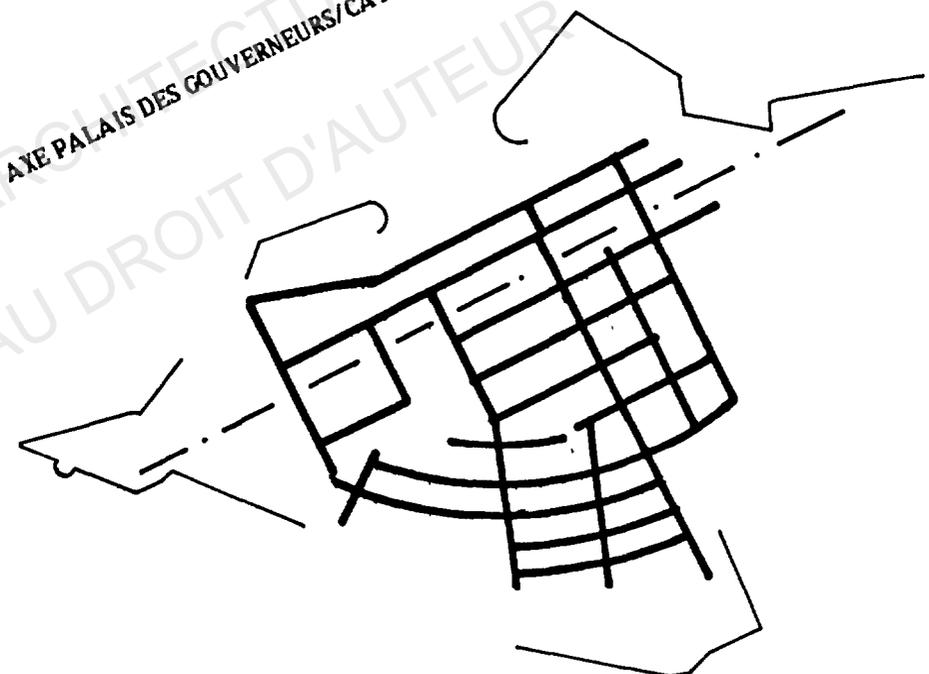
- La Cathédrale Sainte Marie, dont le clocher joue le rôle de signal du quartier.

- Le Couvent des Clarisses, aujourd'hui prison de Bastia, caractéristique par sa volumétrie massive et son ordonnancement rigoureux des façades.



LA TRAME URBAINE

AXE PALAIS DES GOUVERNEURS/CATHEDRALE SAINTE-MARIE



PRINCIPE SCHEMATIQUE DE LA TRAME

3.4.3 Morphologie du bâti

La trame urbaine

L'étude morphologique du plan révèle des différences au niveau de la géométrie de la trame urbaine.

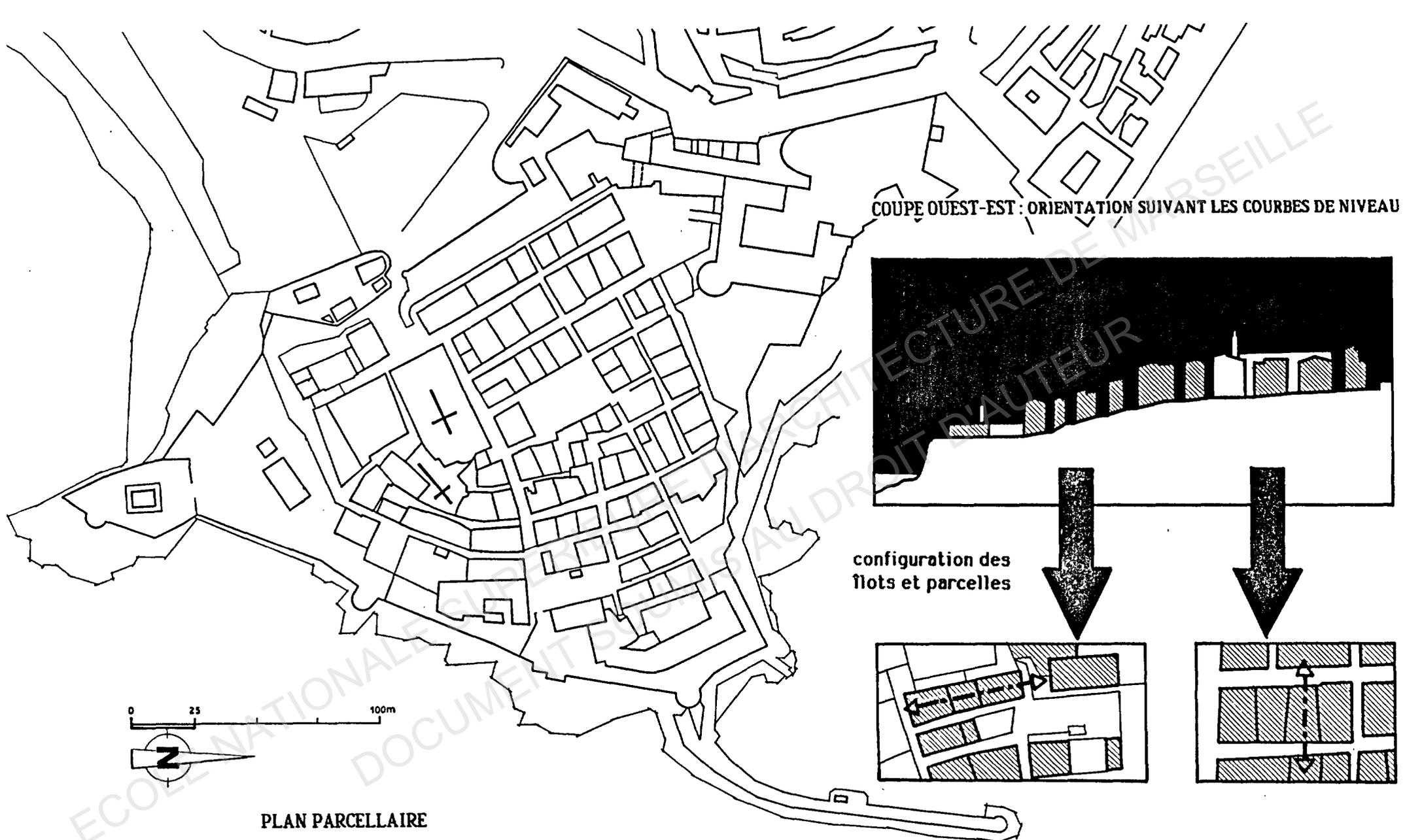
Dans le secteur Nord-Ouest, on observe un tissu très dense, déterminé par un maillage orthogonal orienté selon un axe : Palais des Gouverneurs / Cathédrale Sainte-Marie.

Ce type d'implantation selon un axe institutions publiques/institutions religieuses, est un classique du développement de nombreuses villes italiennes.

A la périphérie Sud et Est, la trame est concentrique et dépendante de la topographie du site.

La discontinuité de la trame, notamment dans le secteur de la prison, est due à des rajouts successifs d'éléments bâtis selon les besoins et les époques: extension de la prison, de l'hôpital génois, enceintes clôturant le bâti militaire ou ecclésiastique.

Les places, non comprises celles du Donjon et celle de la Cathédrale Sainte Marie, ne sont en fait que des élargissements des voies plus anciennes provenant de la destruction d'immeubles tombés en ruines, et n'ayant pas été reconstruits parce que le besoin ne s'en était pas manifesté.



ILOTS ET PARCELLAIRES

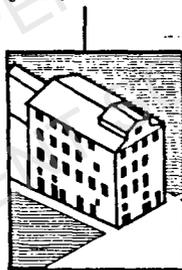
Ilôts et parcellaire.

Le découpage de l'ilôt en parcelles n'obéit pas à des règles géométriques strictes; les parcelles sont rarement de même dimensions et pas toujours parfaitement orthogonales à la rue.

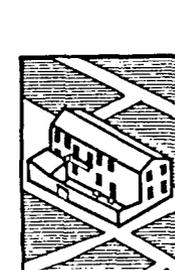
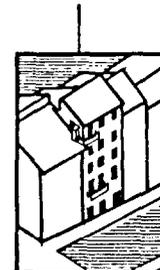
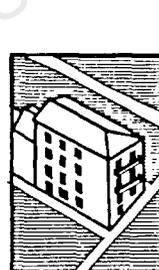
Dans sa version la plus courante, l'ilôt est un quadrilatère entièrement construit, plus long que large. L'altération de sa structure première, l'articulation de l'ilôt à certains édifices ou espaces publics, ou encore le traitement de l'ilôt en espace isolé expliquent dans certains cas la complexité de sa forme.

L'occupation du parcellaire par le bâti étant optimale, l'ilôt n'est que la résultante de l'assemblage linéaire des immeubles. La configuration générale est de ce fait liée à leur position à l'intérieur même de l'ilôt, mais aussi aux relations qu'ils entretiennent avec les espaces publics que sont les rues et les places.

RELATION DIRECTE ET SYMBOLIQUE (PLACE DU DONJON)



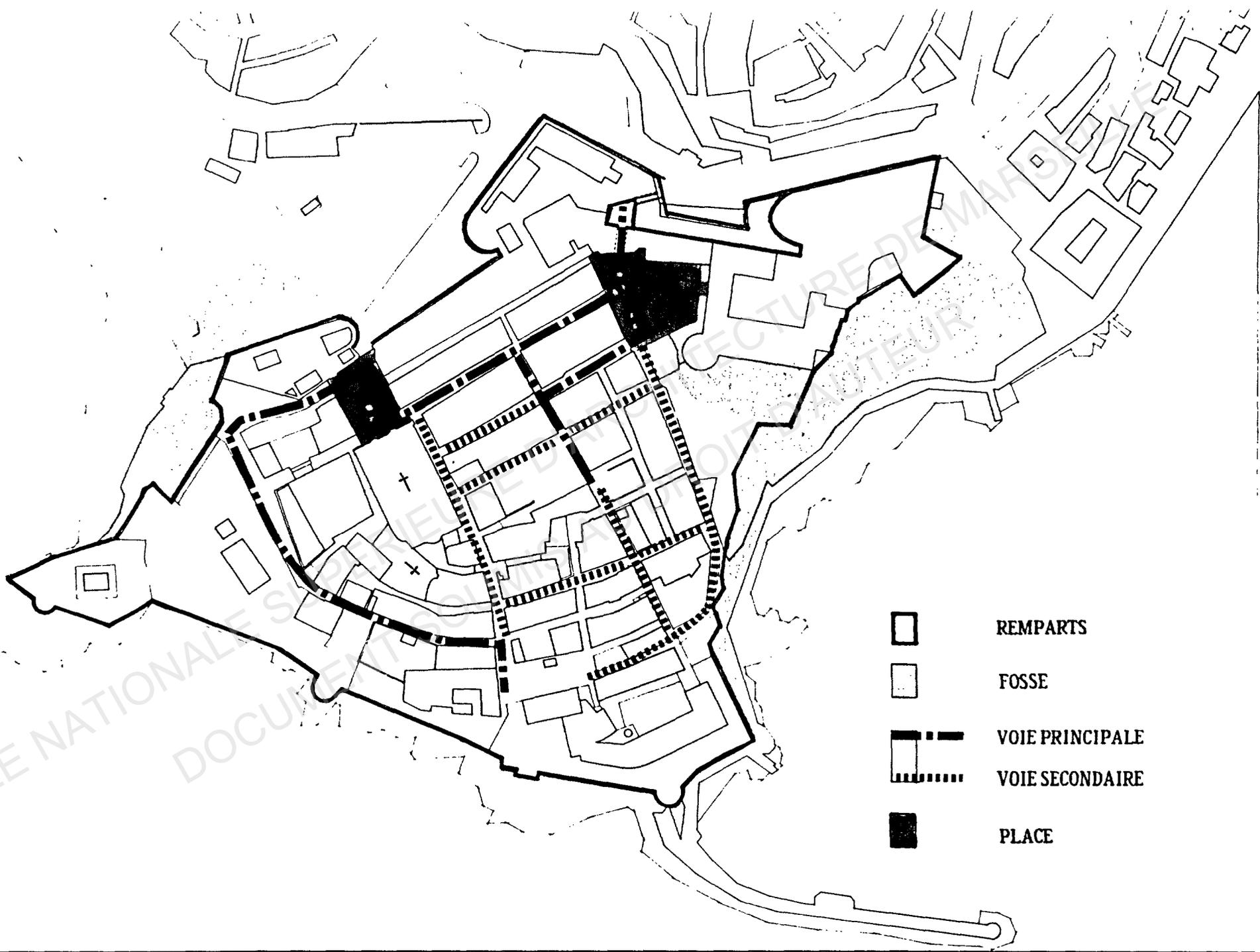
RELATION DIRECTE ET FONCTIONNELLE (RUE DE LA PAROISSE)



RELATION DIRECTE ET FONCTIONNELLE (RUE DU DRAGON)

RELATION INDIRECTE (RUE DU DRAGON)

L'ilôt subit aussi les contraintes topographiques : il est orienté suivant la direction des courbes de niveau, sa largeur est déterminée par la déclivité de la rue.



-  REMPARTS
-  FOSSE
-  VOIE PRINCIPALE
-  VOIE SECONDAIRE
-  PLACE

LES ELEMENTS STRUCTURANTS DU QUARTIER

Les éléments structurants du quartier.

Les éléments structurants influent fortement sur la lecture du quartier de la Citadelle:

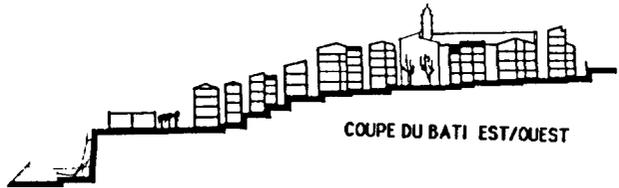
- les remparts qui délimitent très nettement le quartier, mais ne laissent pas présager la trame intérieure.
- les fossés autour des remparts qui accentuent cet effet.
- les voies principales et secondaires, dont l'étroitesse est la conséquence d'une très forte densité du bâti, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes de circulation.
- certains espaces comme la place du Donjon ou le parvis de la Cathédrale : ordonnancement des façades, notions de représentation.



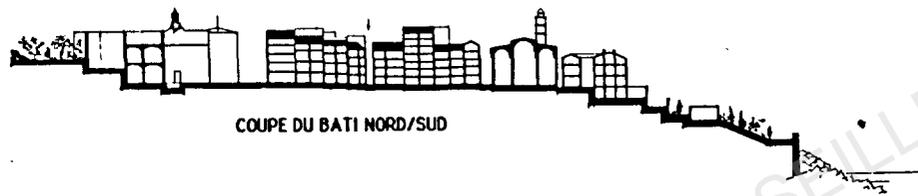
LA PLACE DU DONJON



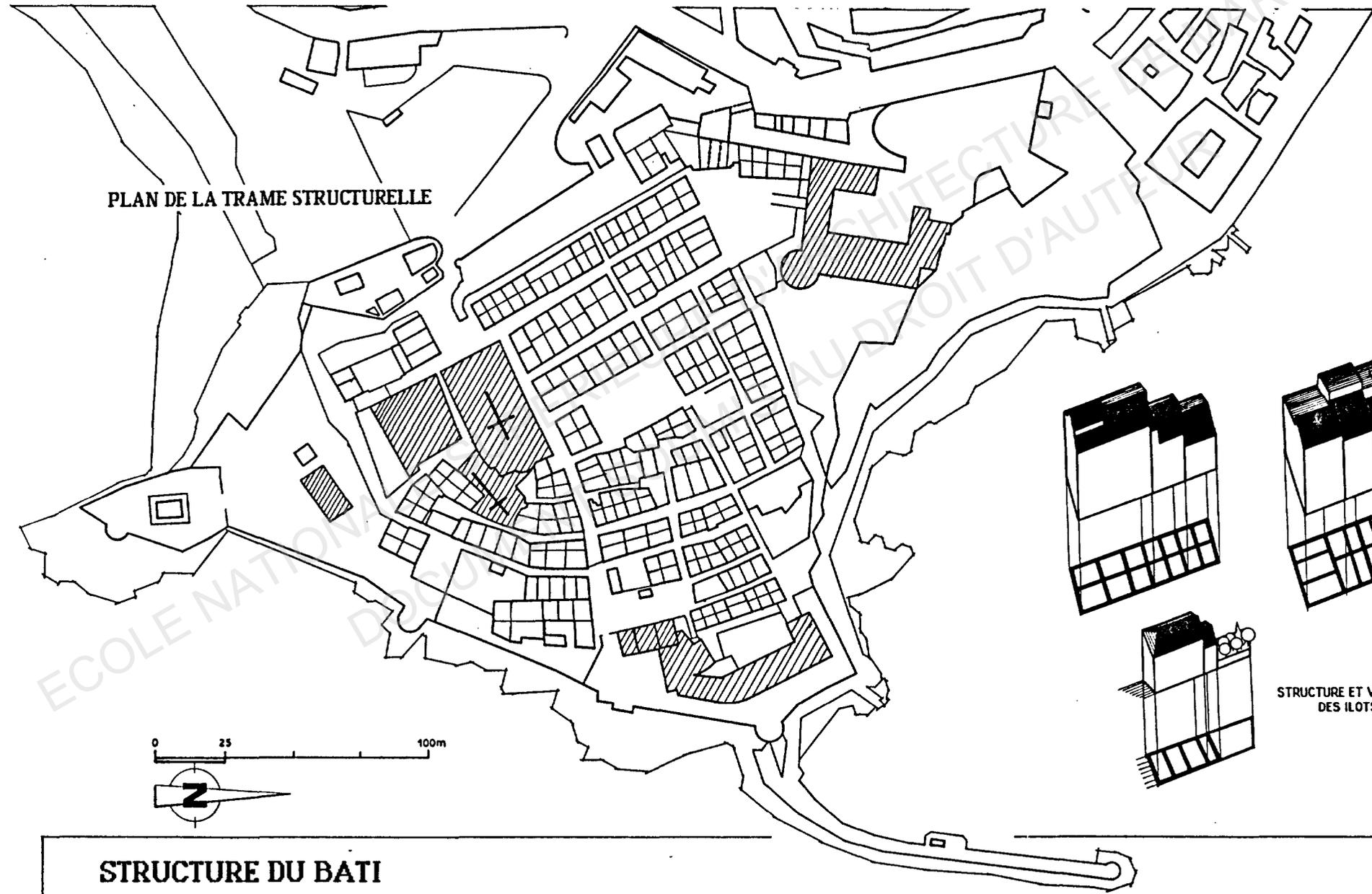
FOSSES ET REMPARTS



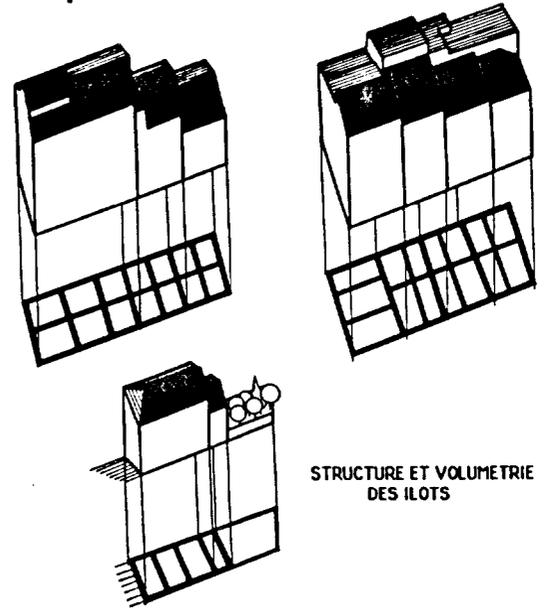
COUPE DU BATI EST/OUEST



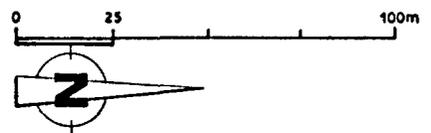
COUPE DU BATI NORD/SUD



PLAN DE LA TRAME STRUCTURELLE



STRUCTURE ET VOLUMETRIE DES ILOTS



STRUCTURE DU BATI

3.4.4 La structure du bâti

Le découpage du parcellaire en unités bâties rectangulaires est défini par une trame structurelle simple en accord avec les techniques traditionnelles de construction de l'époque.

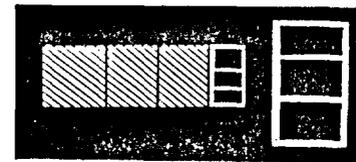
Les îlots sont la résultante de la juxtaposition des unités bâties. L'assemblage linéaire d'un module constructif définit la structure en plan de l'immeuble.

Trois types de modules sont reconnaissables: d'enveloppe rectangulaire, ils sont définis par un refend simple, deux refends croisés ou deux refends parallèles. Les dimensions générales sont déterminées par l'addition de ces modules.

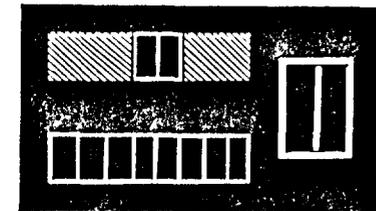
STRUCTURE DES ILOTS
ET MODULES CONSTRUCTIFS



DEUX REFENDS CROISES



DEUX REFENDS PARALLELES



REFEND SIMPLE

La complexité de la structure de certains bâtiments est liée à celle de leur fonction quand il ne s'agit pas d'habitat ou à l'altération de cette structure au cours de leur histoire.

3.4.5 Construction et matériaux

Les murs

Les murs supportent en moyenne quatre niveaux de planchers et sont souvent des voûtes pleines; ils sont très épais: 50 à 130cm et fréquemment consolidés par des contreforts.

Nous rencontrons en général deux types de composition:

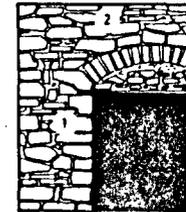
- murs de moellons ou dalles de schiste noyées dans un mortier de terre.
- murs mixtes : pierres et briques, les briques étant utilisées pour caler les pierres ou encore pour les arcs de décharge.

Le revêtement peut être un enduit à base de chaux (*calcina*) et de sable (*arena*) avec couleur dans la masse, néanmoins le mortier fait souvent office d'enduit.



MUR EN MOELLONS DE SCHISTE.

- 1- pierre.
- 2- mortier de terre.



MUR MIXTE

- 1- brique
- 2- pierre.

Les ouvertures

Les ouvertures ont généralement une proportion de 1 pour 2 (plus hautes que larges), et sont carrées en comble. Les éléments de franchissement sont des linteaux avec ou sans arc de décharge. Ils sont composés, pour les linteaux de madriers ou planches, pour les arcs de décharge ou pierres.

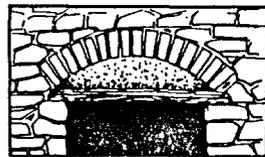
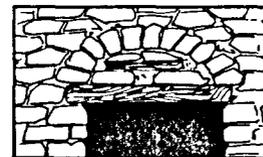
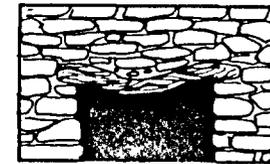


Planche avec arc de décharge en brique.



Madrier avec arc de décharge en pierre.



madrier sans arc de décharge.

Les voûtes et coupoles

Les voûtes et coupoles pendant plusieurs siècles furent les seuls éléments de franchissement connus permettant d'obtenir des espaces relativement vastes. Les voûtes participaient à la cohésion de la structure puisqu'étant la continuité des murs les supportant.

Quatre types sont représentés à la Citadelle:

-voûtes en berceaux avec pénétrations latérales pour les ouvertures.

- voûtes d'arêtes permettant une utilisation optimale des murs.

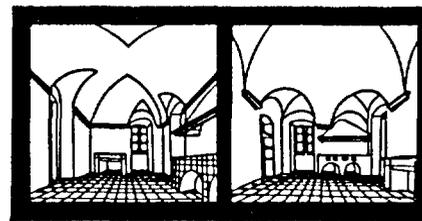
-voûtes croisées avec pénétrations latérales.

- coupoles surbaissées adaptées aux espaces carrés avec pénétrations aux angles.

Les voûtes pleines porteuses sont en pierres ou en briques, les voûtes minces non porteuses étant en briques ou plâtres sur latis.

-1- VOÛTE EN BERCEAU.

-2-VOÛTES D'ARETE.



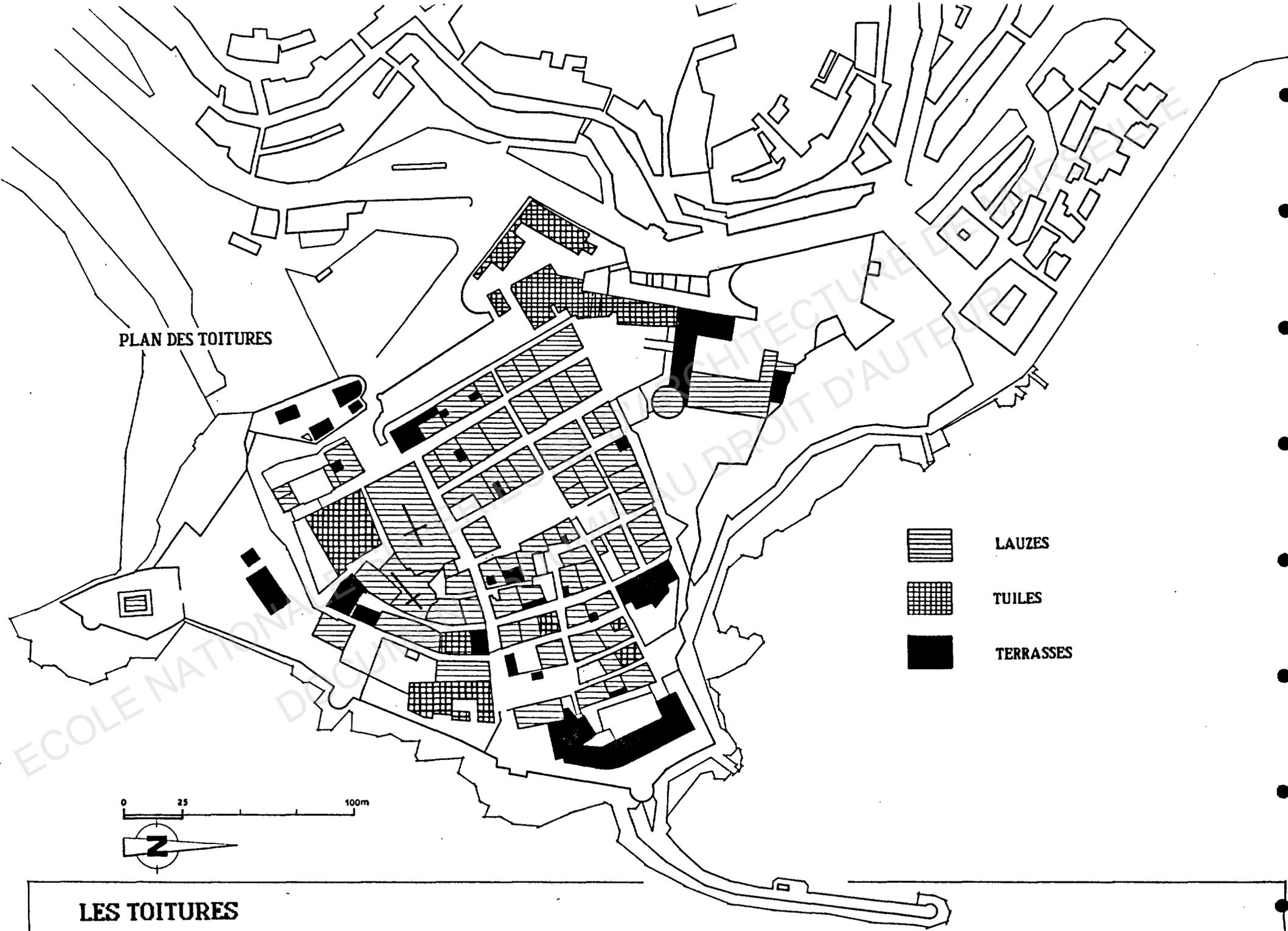
-3-VOÛTES CROISEES.

-4-COUPOLE SURBAISSEE.

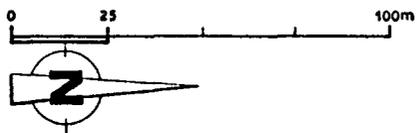
Les planchers bois

Les planchers bois se substituent parfois à ce système. Ils sont plus pratiques à l'exécution et plus économiques, mais étant indépendants des murs, à moyen terme il faut lier ces derniers entre-eux par des tirants. Ils sont constitués de solives et voliges de chataigniers revêtus de pierres ou de terre cuite.

PLAN DES TOITURES



-  LAUZES
-  TUILES
-  TERRASSES



LES TOITURES

Les toitures

Les toitures présentent soit une pente unique, soit une double pente avec parfois un arêtier. Si les surélévations et aménagements ont compliqué leur configuration, la structure des charpentes est restée très simple, le faitage correspondant généralement à un mur.

Les chevrons portent de mur à mur, avec des pannes si la portée à franchir est importante.

Composition :

- charpente (pannes, chevrons, voliges) en châtaigner.
- couverture le plus souvent en lauzes de schiste.
- couverture en tuiles principalement utilisée sur les bâtiments militaires.



3.5 LA PRATIQUE DES ESPACES

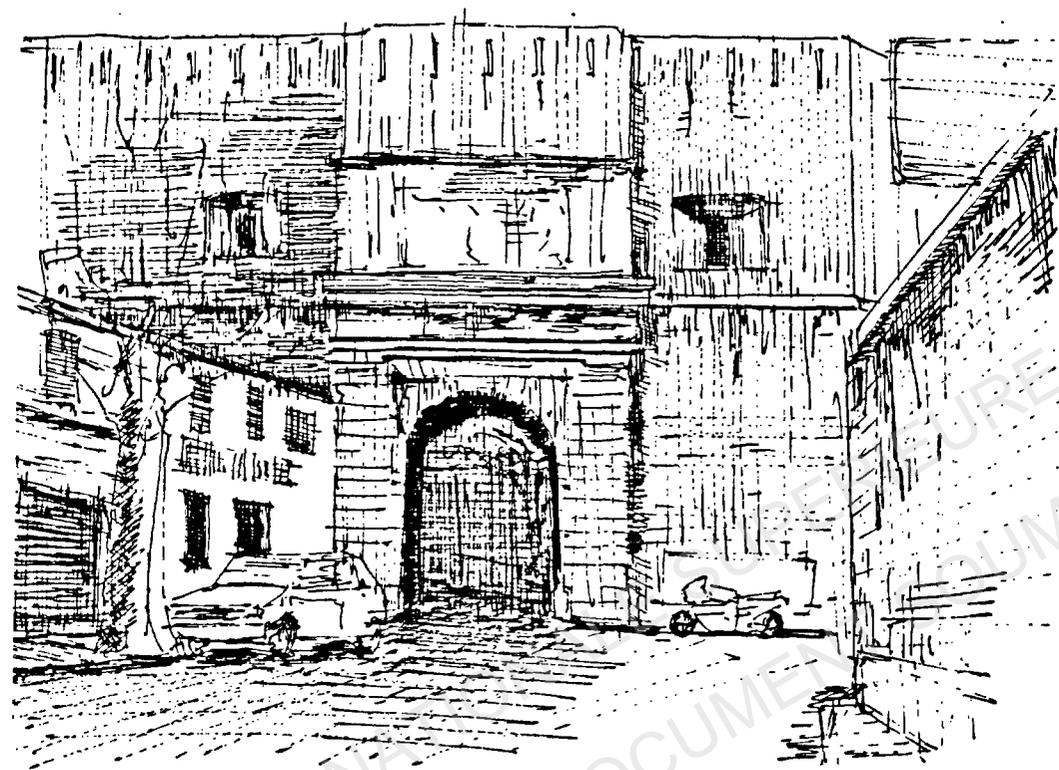
3.5.1 Accés et relations avec les quartiers

limitrophes

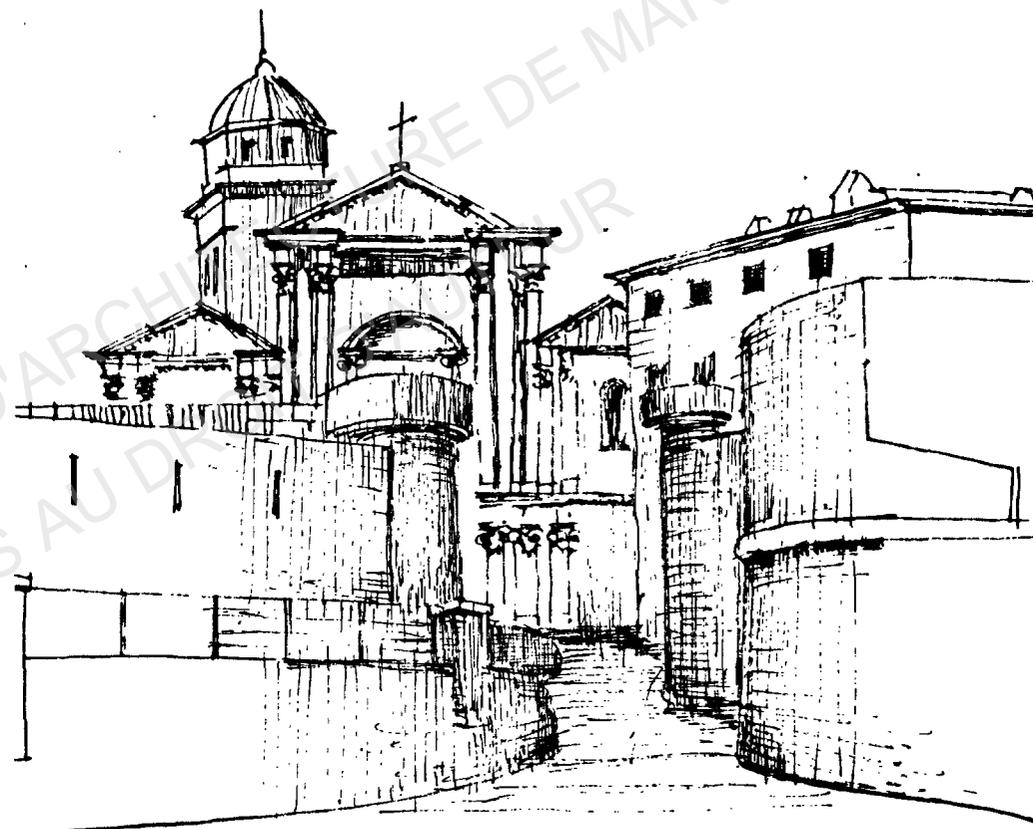
3.5.2 Les places

3.5.3 Circulation et stationnement

3.5.4 Le chemin de ronde



PORTE LOUIS XVI



PARVIS DE LA CATHÉDRALE ET LES REMPARTS PERCÉS EN 1937

LES ACCÈS À LA CITADELLE

3.5 PRATIQUE DES ESPACES

3.5.1 Accès et relations avec les quartiers limitrophes

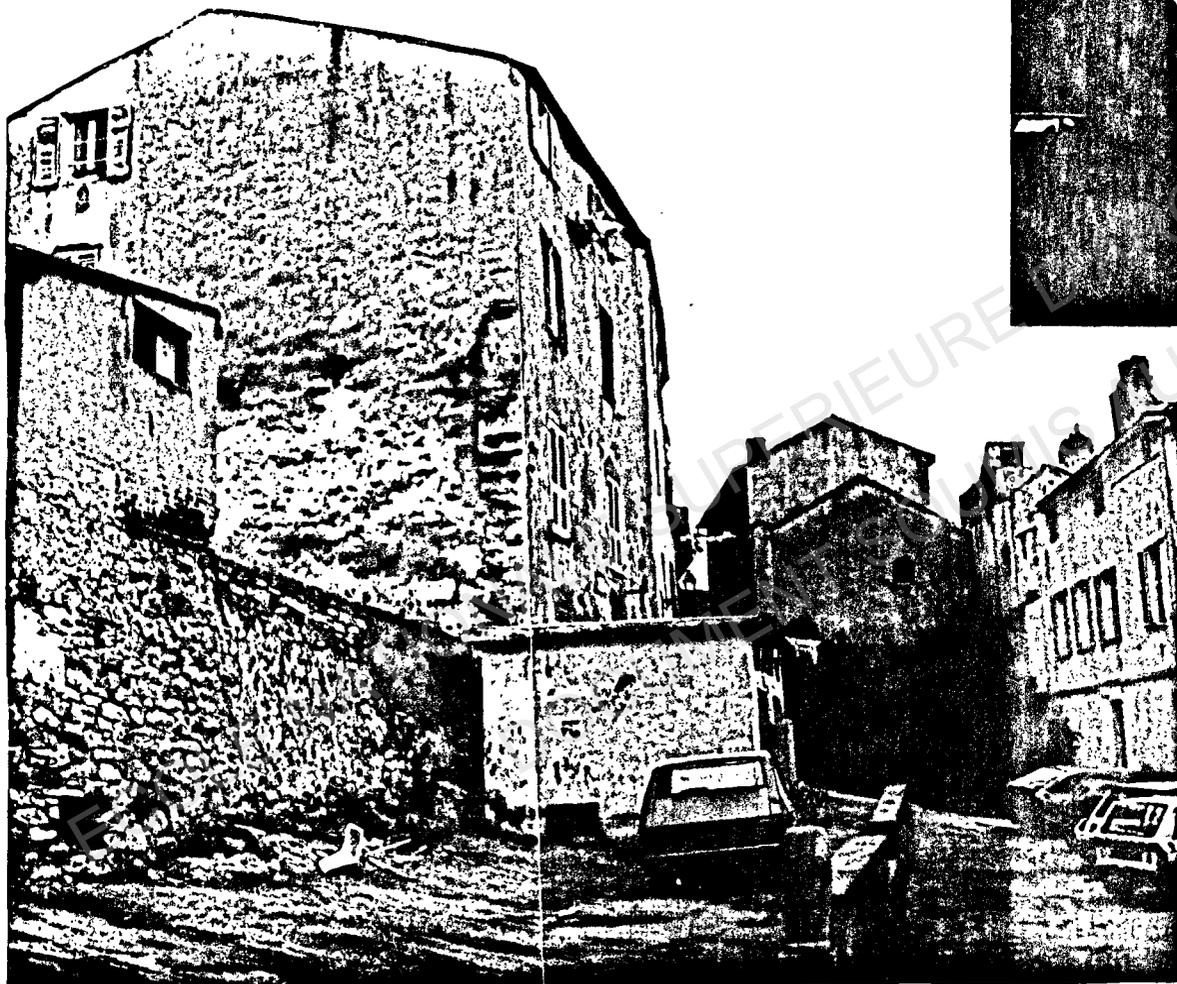
La notion de village dans la ville, l'attachement au chez-soi "intra-muros" sont très développés chez les habitants du quartier de la Citadelle.

L'enclavement naturel du site, promontoire rocheux bordé par la mer, conforté par l'emprise de l'enceinte, rend difficile la perception des quartiers limitrophes.

Le percement des remparts, en 1937, face à l'église Sainte Marie, permit au quartier de s'ouvrir sur la place d'Armes, créant ainsi de nouvelles relations "extra-muros", mais les liaisons entre Citadelle, Vieux-Port et Saint Joseph continuent de souffrir d'un manque de lisibilité et d'un traitement des accès qui reste insuffisant.

Le problème de l'isolement de la Citadelle est un problème grave aujourd'hui car ce quartier ne peut vivre indépendamment de l'extérieur.

LA PLACE DES TURQUINES COMME ESPACE RESIDUEL



LA PLACE GUASCO COMME PARKING AUTOMOBILE

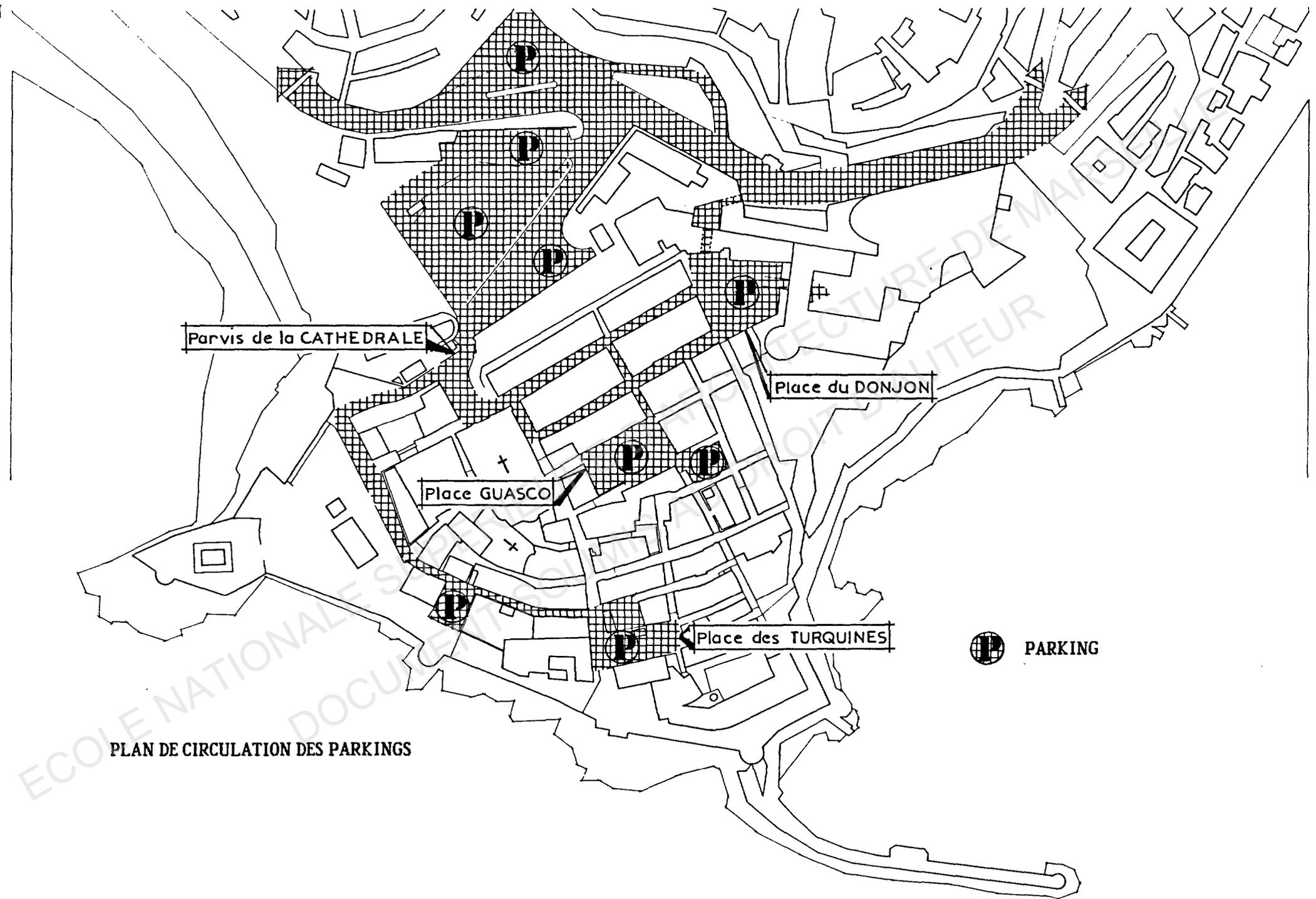
3.5.2 Les places

Regroupant à l'époque génoise la vie sociale et économique de la ville, la place du Donjon a aujourd'hui largement perdu de sa pratique originelle. Bien qu'asphyxié par les voitures, c'est encore cependant l'espace de rencontre des habitants du quartier. C'est là que se trouvent les seuls débits de boissons de la Citadelle.

Le parvis de la Cathédrale, obstrué en grande partie par la rampe d'accès des véhicules aux bâtiments militaires, offre un espace déstructuré qui nuit à la perception de la façade de la Cathédrale Sainte Marie.

Souffrant elle aussi des mêmes inconvénients la place Guasco bénéficie toutefois d'un confort climatique apprécié par quelques habitants.

Mal structurée par la présence d'un lavoir délabré et d'un poste transformateur, la place des Turquines est réduite à un parc de stationnement.



PLAN DE CIRCULATION DES PARKINGS

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

3.5.3 Circulation et stationnement

Le réseau viaire de la Citadelle, caractérisé par son étroitesse est difficilement adaptable aux contraintes de la circulation automobile : visibilité, croisements dégagés, stationnement faciles.

Les conditions actuelles sont génératrices d'encombres de stationnements sauvages, d'altération des sols, et de nuisances phoniques, interdisant une pratique saine des espaces publics tels que la place du Donjon, la place Guasco, ou quelques rues.

D'autre part, si les livraisons (débits de boissons, restaurant) se font tant bien que mal, n'occasionnant que des engorgements passagers, la possibilité d'intervention rapide des véhicules d'urgence (pompiers) est totalement inexistante.

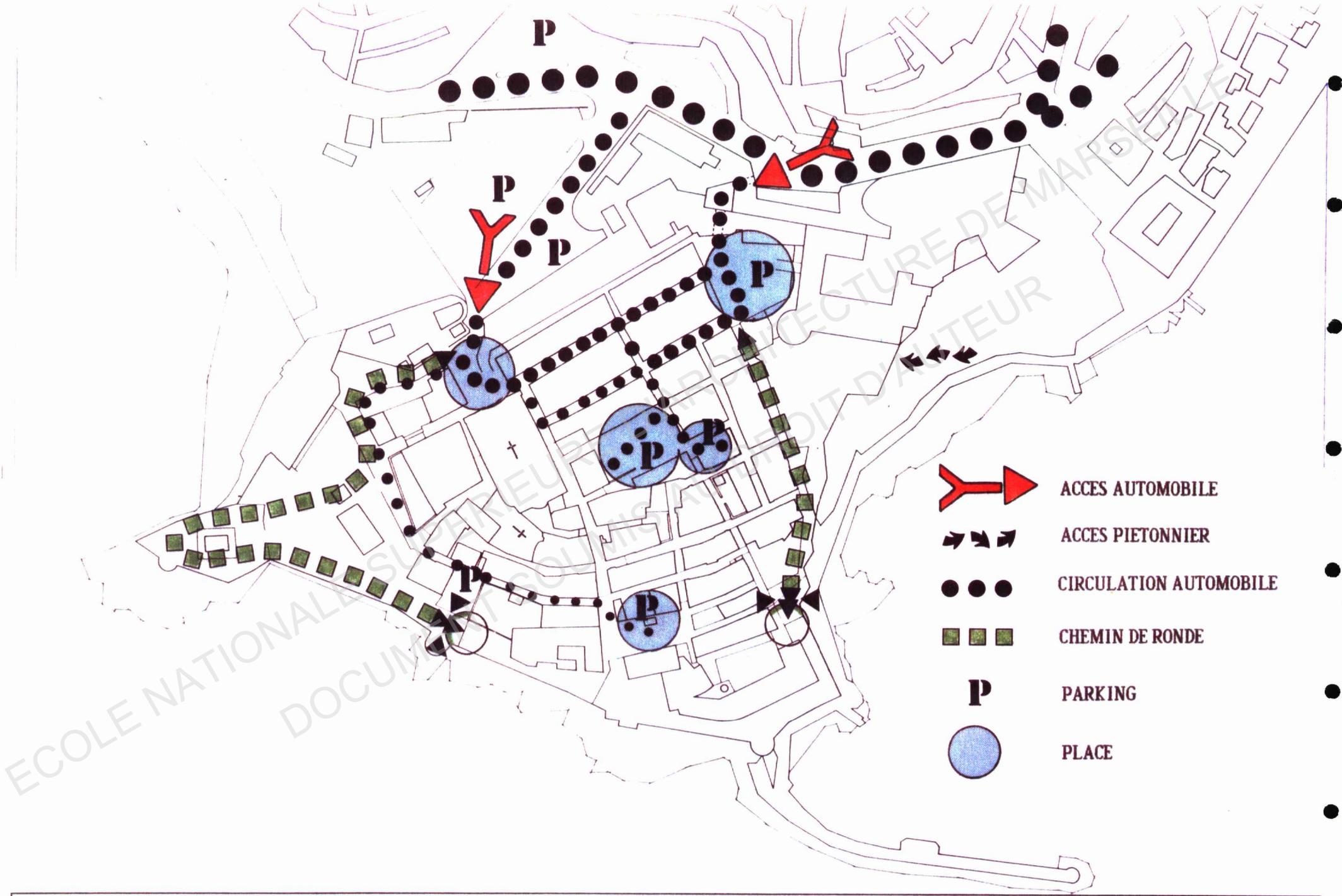


RUE NOTRE-DAME

PLACE DU DONJON



L'ENVAHISSEMENT DE L'AUTOMOBILE



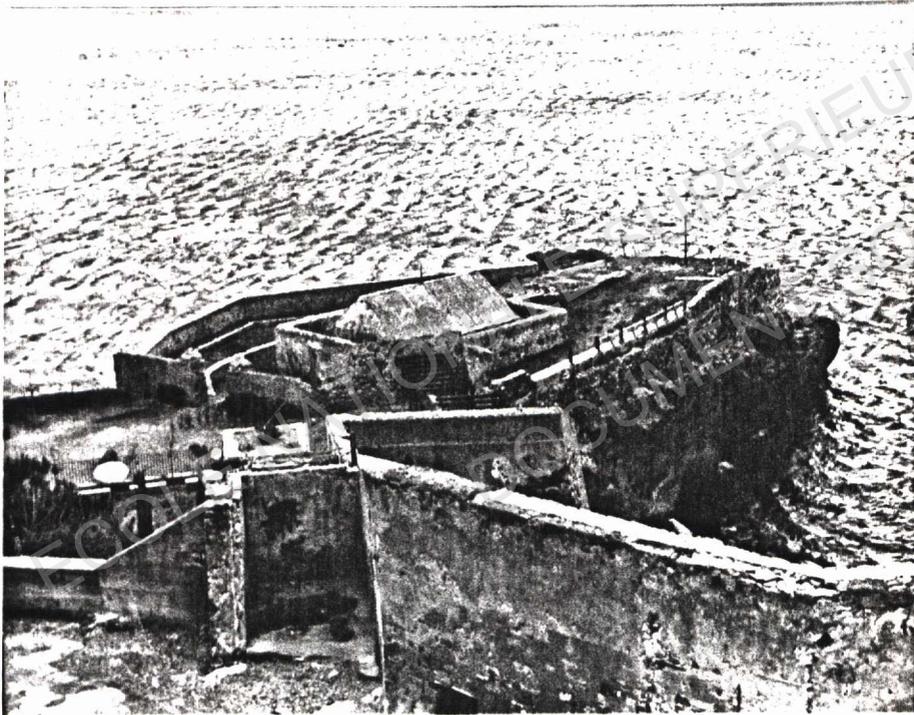
-  ACCES AUTOMOBILE
-  ACCES PIETONNIER
-  CIRCULATION AUTOMOBILE
-  CHEMIN DE RONDE
-  PARKING
-  PLACE

CARTE DE SYNTHESE

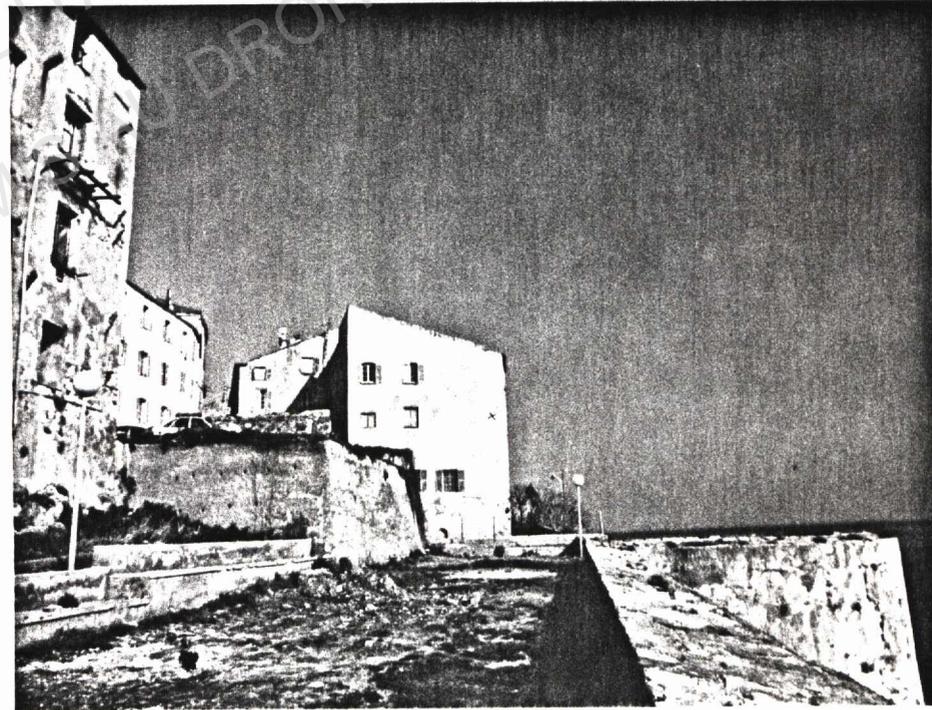
3.5.4 Le chemin de ronde

Le chemin de ronde offre sur tout le pourtour du quartier un parcours minéral et végétal pouvant apporter un certain enrichissement aux espaces extérieurs.

Or actuellement, il est très mal exploité : accès depuis le parvis de la Cathédrale non signalé, carence des équipements. De plus, son parcours est interrompu en plusieurs endroits: au niveau du Bastion Saint-Jean, les bâtiments militaires occupent l'espace, en interdisant l'accès, et, sur plus de la moitié de la façade Est de la Citadelle, l'atelier du bottier de l'armée, et l'école d'apprentissage maritime, bloquent la progression.



LA POWDRIERE

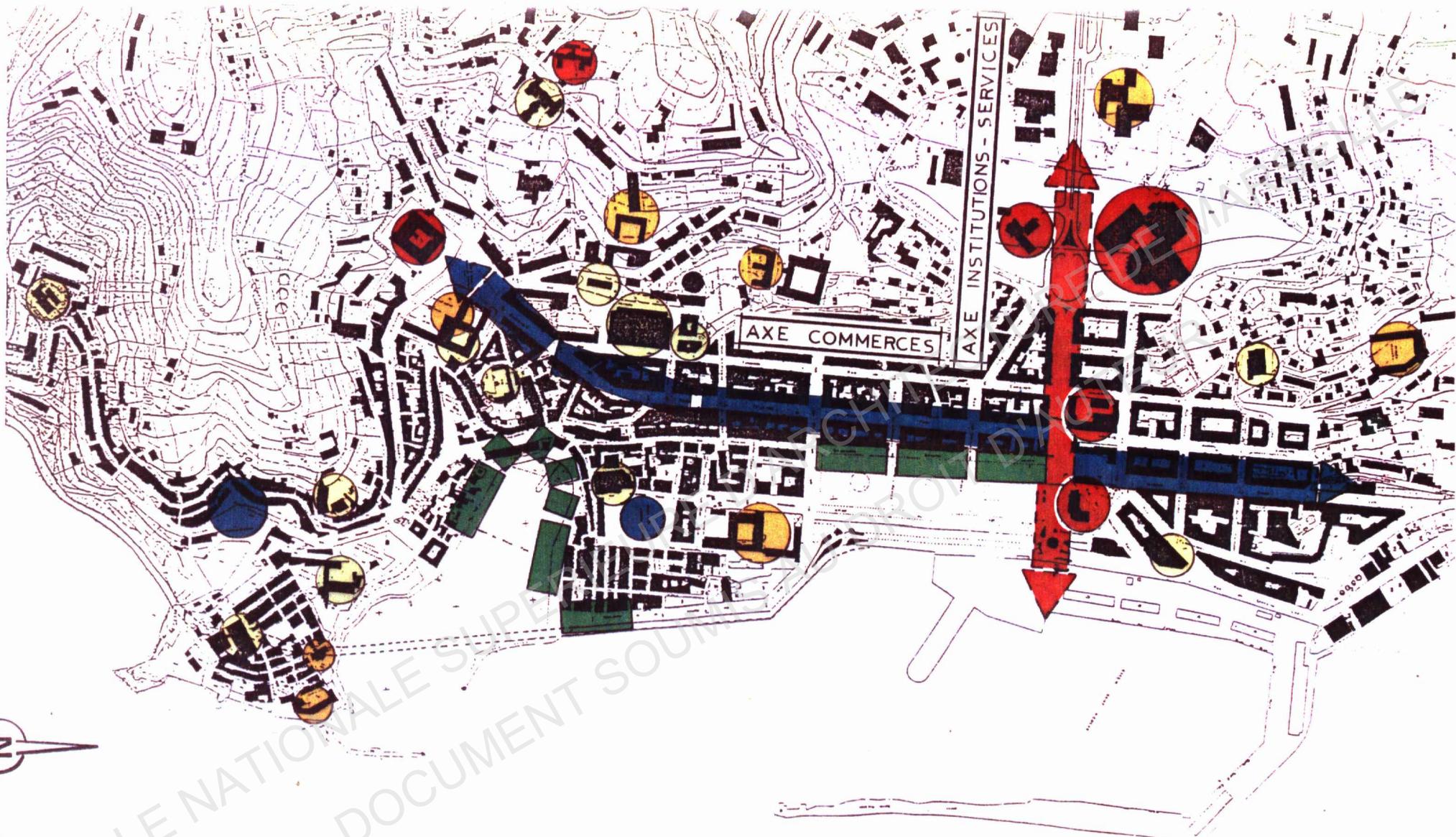


INTERRUPTION DU CHEMIN DE RONDE
PAR L'ATELIER DU BOTTIER

3.6 LES ACTIVITES ET EQUIPEMENTS

3.6.1 Dans Bastia

3.6.2 A la Citadelle



- | | | | | | |
|--|--|---|-----------------------------|---|--|
|  | SERVICES, ADMINISTRATIONS ET INSTITUTIONS |  | ECOLES OU GROUPES SCOLAIRES |  | ACTIVITES LIEES A LA CULTURE OU AU LOISIR |
|  | ACTIVITES LIEES AUX COMMERCES |  | ACTIVITES LIEES AU TOURISME |  | ACTIVITES RELIGIEUSES |

CARTE DES ACTIVITES ET EQUIPEMENTS DANS BASTIA

3.6 LES ACTIVITES ET LES EQUIPEMENTS

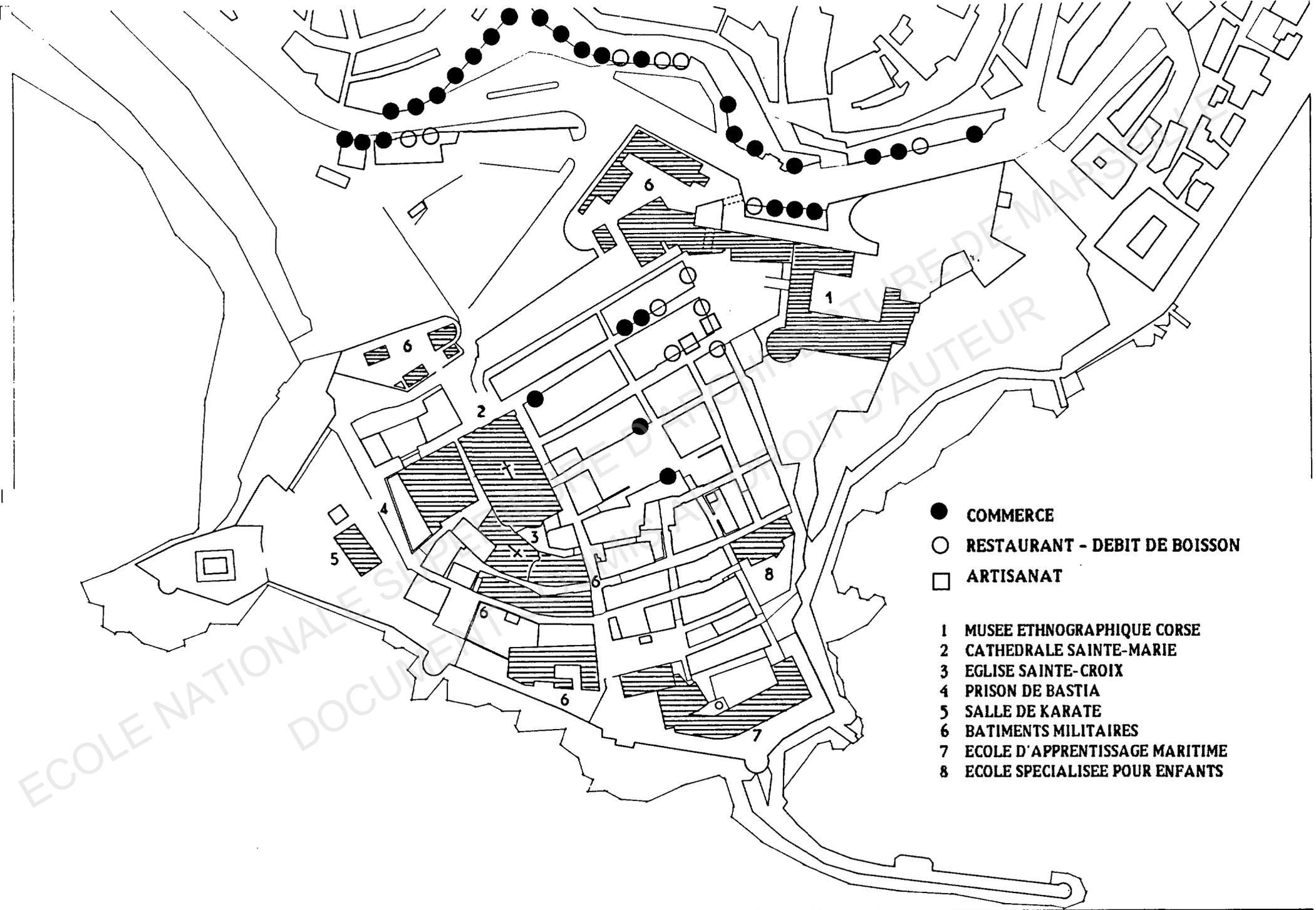
3.6.1 Dans Bastia

L'étude de la localisation dans la ville de Bastia des activités et des équipements, pôles d'attraction de la population, permet de mettre en évidence le déplacement des activités économiques du secteur secondaire vers les limites sud de la ville. Celles-ci sont sans doute attirées par une grande facilité d'implantation d'ordre matériel ou économique, et misent peut être aussi sur la possible extension de la ville vers ces nouveaux quartiers.

Ce phénomène crée un "va et vient" quotidien d'une majorité de bastiais travaillant à l'extérieur de leur ville, et ne laisse dans le centre que des activités liées au port de commerce et essentiellement au secteur tertiaire: administration, commerce, tourisme.

Deux axes principaux caractérisent le secteur actif de la ville: l'axe du boulevard Paoli où sont concentrés la plupart des commerces, et le nouvel axe port de commerce/vallée du Fango où se trouvent les administrations ou services tels que la mairie, la prefecture, la gare et la poste principale.

Dans le domaine du tourisme, seules la place Saint Nicolas et la façade du Vieux-port offrent des possibilités d'accueil. Ailleurs, la ville manque réellement d'infrastructures. On note également une carence en équipements collectifs liés à la culture et au loisirs qui ne peuvent assurer, par leur insuffisance, une véritable animation.



- COMMERCE
- RESTAURANT - DEBIT DE BOISSON
- ARTISANAT

- 1 MUSEE ETHNOGRAPHIQUE CORSE
- 2 CATHEDRALE SAINTE-MARIE
- 3 EGLISE SAINTE-CROIX
- 4 PRISON DE BASTIA
- 5 SALLE DE KARATE
- 6 BATIMENTS MILITAIRES
- 7 ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME
- 8 ECOLE SPECIALISEE POUR ENFANTS

CARTE DES ACTIVITES ET EQUIPEMENTS A LA CITADELLE

3.6.2 A la Citadelle

Seul, à l'échelle de la ville, le Palais des Gouverneurs, Musée Ethnographique Corse, offre une infrastructure d'accueil pour le tourisme et pour la vie culturelle; mais ceci seulement pendant la période estivale (festival d'été de Bastia).

Sa position extrême dans le quartier, ainsi que son accès forcé, font que les gens qui s'y rendent ne pratiquent pas le reste de la Citadelle.

Les activités liées au culte, dues à la présence de la Cathédrale Sainte Marie, permettent d'attirer quelques bastiais.

Le reste des bâtiments tels la maison d'arrêt, les bâtiments militaires ou l'école d'apprentissage maritime, de par leur fonction vivent en autarcie et, non seulement ne participent pas au développement du quartier, mais encore, en condamnent certains accès.

Seuls les commerces d'alimentation et les débits de boisson ou restaurants déterminent l'activité économique de la Citadelle; mais étant en nombre insuffisant, les habitants doivent fréquenter les commerces de Saint-Joseph, Place Vicenti, annihilant ainsi toute réelle "vie de quartier".

4 LE PROJET URBAIN

4.1 POUR UN CENTRE REGIONAL DE
COMMUNICATION A BASTIA

4.2 LE COUVENT DES CLARISSES

4.3 PROPOSITIONS INHERENTES AU PROJET

4.4 LES OBJECTIFS DU PROJET

4.5 METHODE D'INTERVENTION

4.6 PROGRAMME

4.1 POUR UN CENTRE REGIONAL DE
COMMUNICATION A BASTIA

4.1.1 Introduction

4.1.2 Les enjeux des nouvelles techniques de
communication

4.1.3 Les besoins et perspectives de
developpements à Bastia

4 LE PROJET URBAIN

4.1 POUR UN CENTRE REGIONAL DE COMMUNICATION A BASTIA

4.1.1 Introduction

Ayant défini dans le chapitre précédant les objectifs du projet au niveau du quartier de la Citadelle, je m'en tiendrai maintenant à exposer les conséquences de la création d'un tel équipement au niveau de la ville.

Il ne s'agit donc pas, dans cette partie, de faire une étude complète et précise de ce qu'est la communication aujourd'hui ou de son historique.

L'essentiel de mon travail consistera à faire ressortir, au travers des analyses faites à ce sujet, les potentialités que les nouvelles technologies de la communication, et par là même la création d'un centre régional de communication, équipement public à vocation culturelle et scientifique, peuvent offrir à la ville de Bastia, à son évolution économique, culturelle et sociale.

La création d'un centre régional de communication à Bastia est l'opportunité pour cette ville, déjà engagée dans un programme de câblage, de se raccorder à un réseau dont la connexion internationale est le Centre International de la Communication établi à la Tête de la Défense à Paris.

"Le Centre établira des liaisons constantes avec les entités régionales et avec l'ensemble des organismes régionaux se préoccupant de communication: ils interviendront en amont et en aval de son action."

C.I.C. "Mission d'étude du programme Tête de Défense; Paris.

En annexe on pourra consulter quelques indications sur les outils de la communication en 1990.

4.1.2 Les enjeux des nouvelles technologies de communication

Le développement des nouvelles technologies de communication représente pour la Corse un enjeu à la fois économique, culturel et social.

- un enjeu économique: de plus en plus les entreprises de tous les secteurs font de la communication une condition stratégique essentielle de leurs activités. Que ce soit pour produire, vendre ou se positionner sur des marchés mobiles, il faut communiquer, recevoir ou émettre des informations "en temps réel".

- un enjeu culturel: l'accès à la culture se réalise par des produits de plus en plus divers, produits attractifs et distrayants, mais aussi produits de formation et d'information, qui doivent être rendus disponibles dans les moindres délais.

- un enjeu social: les nouvelles technologies de la communication peuvent être le moyen d'offrir, en particulier à la jeunesse corse, des conditions améliorées de vie, d'éducation, de formation professionnelle.

De plus, étant par elle-même un secteur d'activité spécifique, la communication peut amener la création d'entreprises et d'emplois nouveaux.

4.1.3 Les besoins et les perspectives de développement à Bastia

Les acteurs de ces développement peuvent être regroupés n cinq ensembles présentant des similitudes de besoins vis à vis des techniques de communication.

A) Les acteurs économiques : industries, P.M.E., artisans, agriculteurs.

Ils développent l'ensemble de besoins le plus diversifié ; ils doivent avoir accès à quatre types de services:

- services de communication: outre le téléphone, les services susceptibles de répondre aux difficultés, ou de réduire au minimum les temps de transport, sont plus particulièrement les suivants : la télécopie, le telex, le vidéotex et le publividéotex, l'audioconférence et la visioconférence. Par ailleurs, il faut remarquer que l'existence d'une salle unique d'audioconférence à Ajaccio n'apporte rien aux communications internes à la région. La réponse à ces besoins nécessite au moins une deuxième salle à Bastia.

- services d'information: les acteurs économiques doivent avoir accès aux bases de données générales ou spécifiques les concernant: informations économiques, administratives, techniques.

- services de gestion : des services communs sont envisageables pour les secteurs d'activité qui ne sont pas suffisamment importants pour justifier des moyens propre dans de nombreuses entreprises : permanences, secrétariats, bureaux de comptabilité.

- services de formation : tous les acteurs du développement économique mentionnent avec insistance la nécessité d'une meilleure formation adaptée aux potentialités et particularités de la Corse.

B) Les entreprises de tourisme

Compte tenu de leur spécificité et de l'importance du secteur pour le développement économique de la Corse, ces entreprises doivent avoir accès à des services de gestion et de promotion complémentaires aux services de communication, d'information et de formation: la réservation pour l'essentiel, et en appui des moyens traditionnels (publications, affichage,...), pour mieux faire connaître la Corse et ses possibilités touristiques auprès d'une clientèle extérieure.

C) Les milieux de la formation et de l'enseignement

Ces milieux ont besoin de services nouveaux qui leur permettent d'améliorer et de démultiplier leur fonctionnement.

- services de communication : les moyens de communication permettent de renforcer la cohérence pédagogique notamment pour certaines écoles isolées en milieu rural.

| | ESSENTIELLE | TRES IMPORTANTE | IMPORTANTE | SUPERFLUE | INUTILE |
|--|-------------|-----------------|------------|-----------|---------|
| Recevoir un programme destiné aux enfants | 6 % | 19 % | 52 % | 10 % | 13 % |
| Consulter l'annuaire téléphonique | 3 % | 4 % | 26 % | 31 % | 36 % |
| Obtenir des informations pratiques (cuisine, bricolage, météo...) | 3 % | 10 % | 52 % | 19 % | 16 % |
| Avoir accès à la demande à des programmes de formation | 6 % | 11 % | 40 % | 23 % | 20 % |
| Recevoir TV.5 (sélection de programmes francophones français, belges et suisses) | 1 % | 5 % | 35 % | 40 % | 19 % |
| Recevoir une chaîne de musique rock (vidéo-clip) | 2 % | 4 % | 16 % | 29 % | 49 % |
| Recevoir une chaîne de variétés françaises, de télé-films, de séries et de feuilletons | 2 % | 12 % | 58 % | 16 % | 12 % |
| Pouvoir interroger des banques de données spécialisées | 4 % | 6 % | 27 % | 32 % | 31 % |
| Choisir dans une cinémathèque les films que l'on veut programmer pour sa soirée | 10 % | 23 % | 41 % | 16 % | 10 % |
| Pouvoir être raccordé à un système de surveillance (télé-alarma) | 7 % | 19 % | 35 % | 24 % | 15 % |
| Avoir accès à des jeux vidéo | 2 % | 7 % | 32 % | 31 % | 28 % |

| | ESSENTIELLE | TRES IMPORTANTE | IMPORTANTE | SUPERFLUE | INUTILE |
|--|-------------|-----------------|------------|-----------|---------|
| Recevoir les 3 chaînes dans de meilleures conditions | 33 % | 19 % | 35 % | 9 % | 4 % |
| Recevoir la radio en M.F. | 16 % | 15 % | 41 % | 17 % | 11 % |
| Recevoir des chaînes de TV francophones (Suisse, Belgique,...) | 7 % | 8 % | 38 % | 34 % | 13 % |
| Recevoir RTL Télévision, Télé Monte-Carlo | 9 % | 16 % | 49 % | 18 % | 8 % |
| Recevoir des chaînes de TV étrangères non francophones | 4 % | 7 % | 29 % | 27 % | 33 % |
| Recevoir la 4ème chaîne (CANAL PLUS) | 5 % | 6 % | 36 % | 33 % | 20 % |
| Recevoir un programme d'information et d'expression locale corse | 12 % | 18 % | 44 % | 16 % | 10 % |
| Recevoir un programme de films récents | 11 % | 31 % | 46 % | 9 % | 3 % |
| Recevoir un programme de films anciens (classiques du cinéma) | 8 % | 26 % | 45 % | 15 % | 6 % |
| Recevoir un programme consacré au sport | 7 % | 16 % | 31 % | 23 % | 23 % |

SONDAGE REALISE PAR LA S.O.F.R.E.S EN 1985 SUR LA POPULATION BASTIAISE

- services de formation: il peut être intéressant d'accéder directement à des cours, et diffusés dans une salle multimédia reliée au continent, pour dispenser certaines formations rares dont les enseignants compétents peuvent difficilement être rassemblés sur place.

D) Les collectivités locales

Les collectivités locales développent des besoins d'information et de gestion avec des spécificités particulières.

- services d'information :

l'information nécessaire aux élus et personnels communaux, concernant essentiellement les domaines administratifs (connaissance de procédures) et économiques (différents types de subventions accordées par l'Etat, la Région et le Département) et leur diffusion éventuelle à la population.

- services de gestion : la gestion communale et l'aide à la décision constituent des besoins de plus en plus souvent exprimés par les responsables des collectivités locales.

E) Le grand public

Les attentes du public concernent plus particulièrement la diffusion de films et l'accès à des informations locales de toute nature.

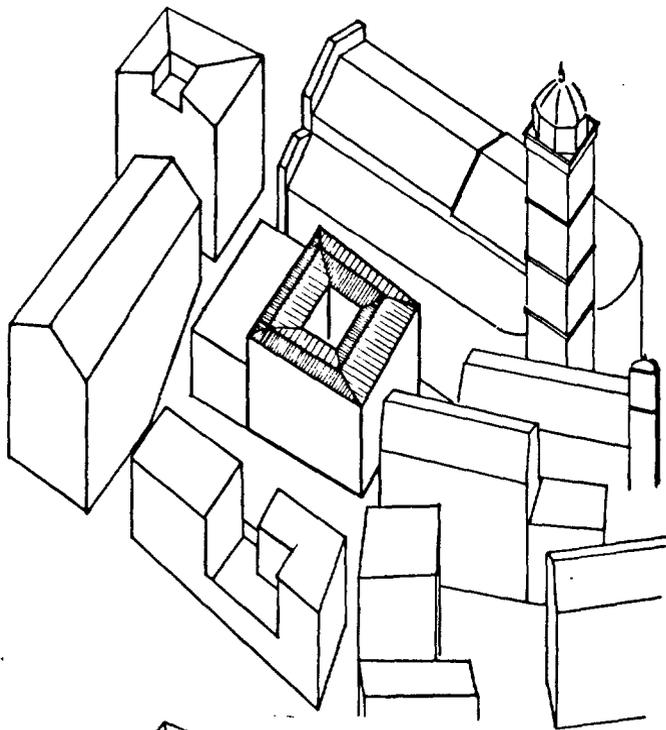
4.2 LE COUVENT DES CLARISSES

4.2.1 Historique

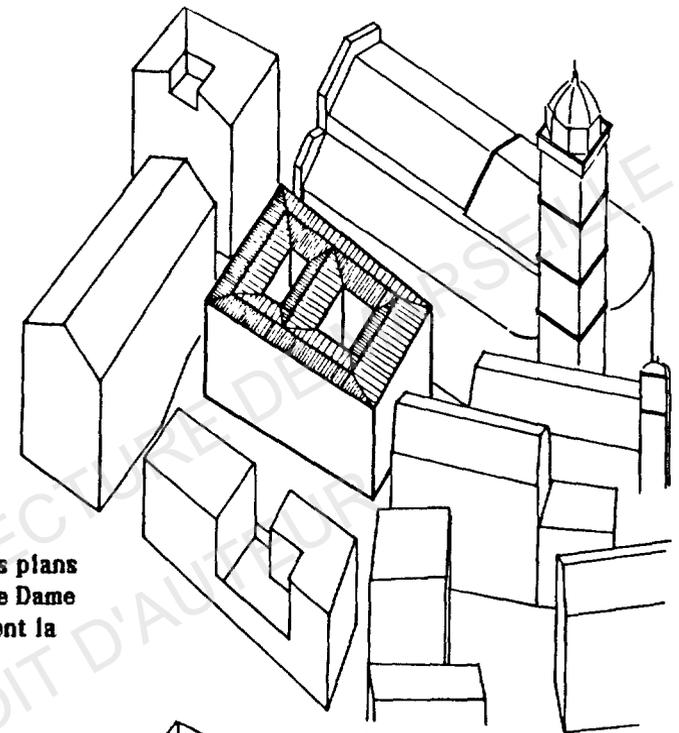
4.2.2 Description de l'edifice



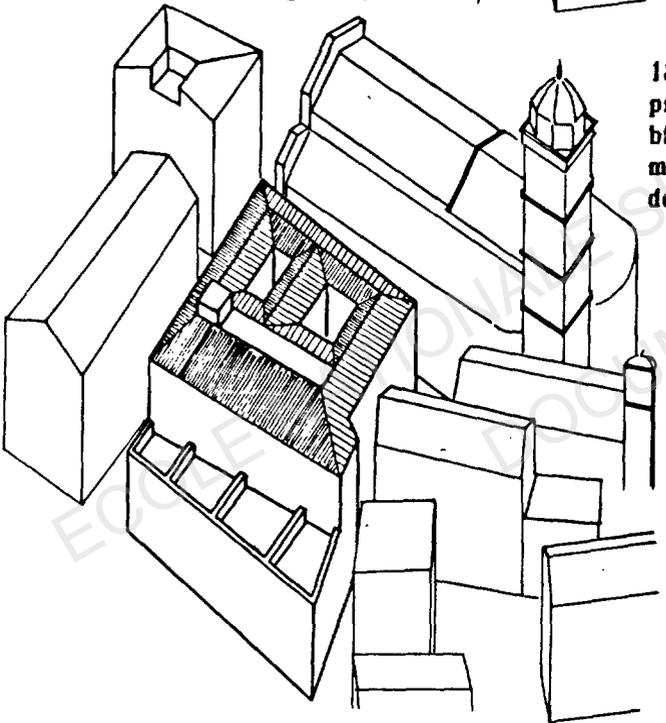
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



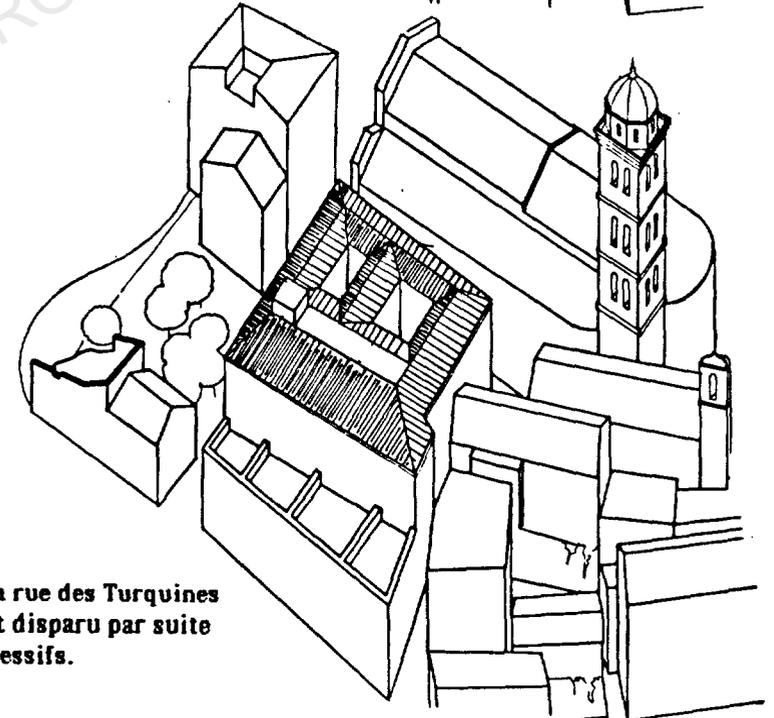
1600: Début des travaux



1602: Modification des plans après expropriation de Dame Battine. En 1620 devient la prison de Bastia.



1858: Projet d'extension de la prison après acquisition de bâtiments appartenant au génie militaire et utilisant une partie de la rue des Turquines.



Aujourd'hui: la rue des Turquines a partiellement disparu par suite de rajouts successifs.

4.2 LE COUVENT DES CLARISSES

4.2.1 Historique

En 1560, les Clarisses s'installent à Bastia.

En 1600, elles ouvrent le chantier de leur église.

Un document du Civile Gouvernatore de 1602 laisse supposer que cette église, plutôt que s'inscrivant dans un bâtiment plus ancien, est en fait le premier corps de bâtiment d'un nouveau monastère.

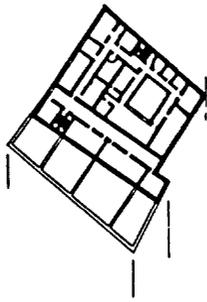
Le 2 Février 1602, Dame Battina Micotta Cirni intente un procès à la municipalité de Bastia qui veut l'exproprier pour bâtir le couvent de Sainte-Claire. La description de la situation de la maison de Dame Battina montre qu'elle correspond à l'emplacement de l'actuelle prison, et donc de l'ancien couvent. Ceci laisse supposer au que la forme en "8" du bâtiment vient du fait que le couvent initial avait la forme carrée d'un palais Italien, avec cour centrale, auquel on aurait rajouté un corps en "U" après expropriation.

Le 30 Juillet 1611, les religieuses demandent des subsides très importants au Sénat pour continuer l'entreprise.

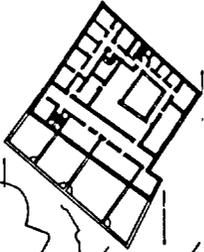
En 1820 le couvent, désaffecté, est transformé en prison.

Des plan dressés en 1858 par l'architecte du Département font état d'un projet d'extension de la prison par l'acquisition d'un bâtiment situé en contre-bas de l'ancien couvent, face à la mer. Cet espace, ainsi que la ruelle le séparant de l'ancienne prison, sont entièrement utilisés, donnant la forme définitive que nous connaissons aujourd'hui.

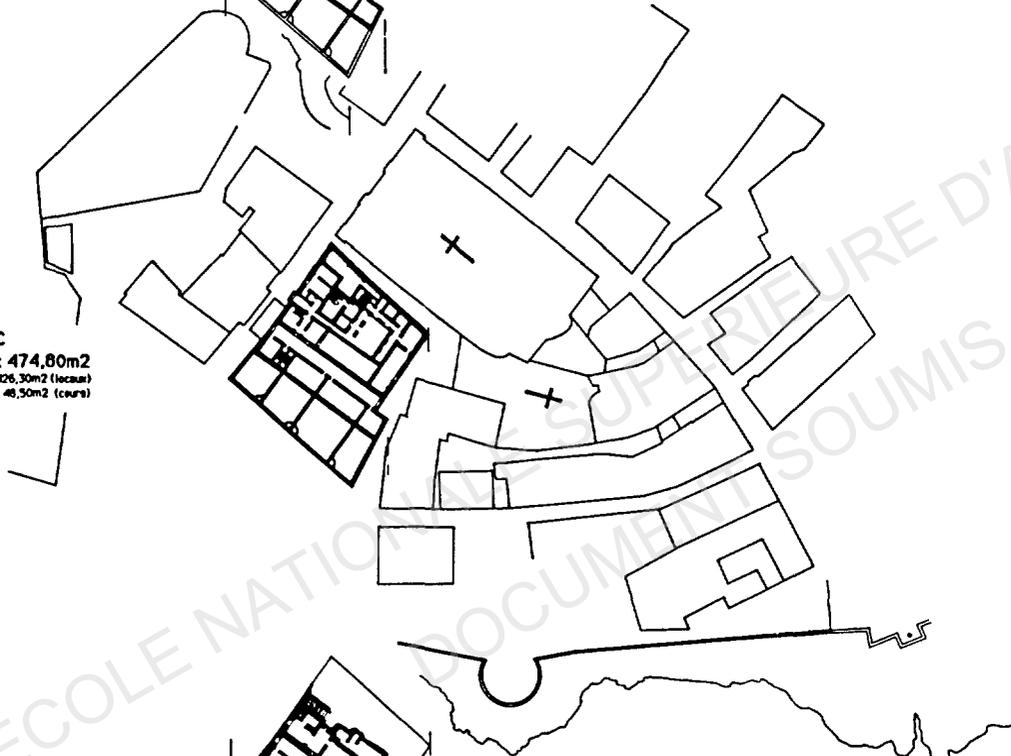
2ème Etage
superficie: 442,20m²



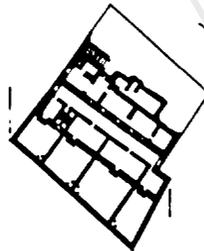
1er Etage
superficie: 432,50m²



2ème R.D.C
superficie: 474,80m²
dont 426,30m² (locaux)
48,50m² (cours)



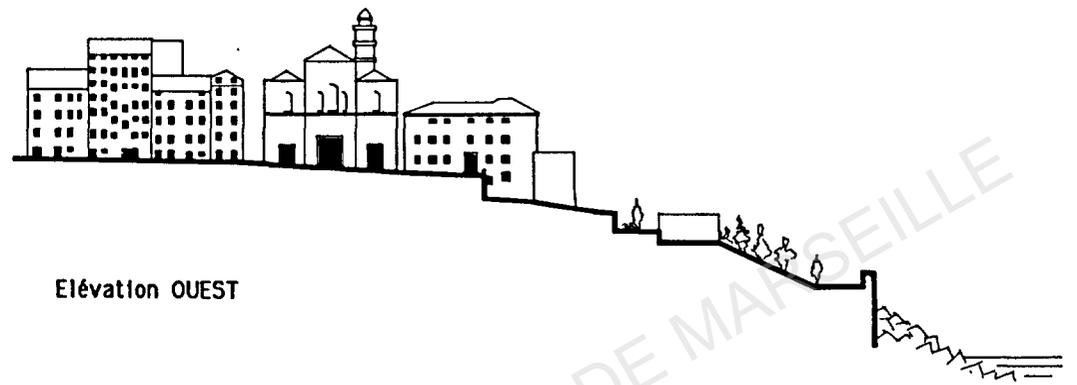
1er R.D.C
superficie: 489,60m²
dont 282,45m² (locaux)
207,15m² (cours)



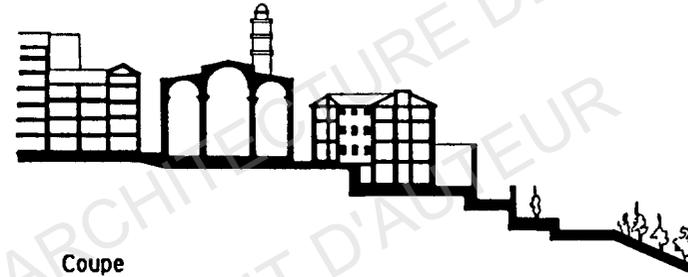
PLAN DE MASSE

SUPERFICIE DU TERRAIN _____ 912m²

Surface des planchers _____ 2612,75m²



Elévation OUEST



Coupe



PLAN DE SITUATION

0 50 200 m

LE COUVENT DES CLARISSES : PLANS, COUPE ET ELEVATION

4.2.2 Description de l'édifice.

Ce que l'on remarque d'abord, c'est qu'il ne semble pas appartenir à la typologie ordinaire des monastères. En effet, dans son état primitif, avec sa cour centrale bordée d'arcades, avec son plan carré, il relevait plus de l'architecture civile des palais génois que du type des monastères franciscains. Sur la façade extérieure, l'accent devait être mis sur l'aspect " palais " : nul volume ne fait saillie, régularité des ouvertures et probablement ornementation du portail, qui aurait été surmonté, selon l'abbé Castra, de l'inscription tirée de l'Enfer de Dante "*Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate*". Ce qui est bien invraisemblable.

Aujourd'hui, le bâtiment ne présente rien à l'extérieur qui rappelle qu'il fut jadis un édifice religieux.

Trois hypothèses peuvent expliquer ce parti de donner à un bâtiment conventuel l'aspect d'un édifice civil et même privé.

- d'abord, c'est un couvent de femmes, et ceux-ci n'auront jamais à Bastia l'importance de ceux d'hommes. Ils ne présenteront jamais un cloître véritable entouré de bâtiments et une église d'importance.

- le schéma d'une grande maison à laquelle il fut rajouté une cour intérieure en raison de la grandeur du terrain occupé, se justifierait par des raisons d'économies : une construction banale est plus facile à réemployer en cas d'échec de la fondation.

- enfin, le bâtiment est situé dans Terra Nova, dont l'urbanisme était très rigoureux, avec ses îlots se coupant pratiquement à angle droit.

4.3 PROPOSITIONS INHERENTES AU PROJET

4.3.1 Le patrimoine militaire bâti

4.3.2 Réaménagement du pavillon des Nobles

Douze

4.3.3 Aménagement d'un parc de
stationnement

4.3.4 Réaménagement du chemin de ronde

2ème Etage
superficie: 280m2

1er Etage
superficie: 330m2

R.D.C.
superficie: 270m2

3ème Etage
superficie: 343m2

2ème Etage
superficie: 635m2

1er Etage
superficie: 640m2

Coupe AA

PAVILLON DES DOUZE

PAVILLON DU SEMINAIRE
ET DE L'EVECHE

PLAN DE MASSE

Coupe BB

- SUPERFICIE DU TERRAIN (y compris la surface bâtie).....4180m2
- SUPERFICIE DES LOCAUX TECHNIQUES (surface cumulée).....800m2
- SUPERFICIE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS.....2400m2
- Emprise au sol (batiments administratifs) 680/4180 = 0,16
- C.o.s. (batiments administratifs)..... 2400/4180 = 0,57

LE PATRIMOINE MILITAIRE BATI

4.3 PROPOSITIONS INHERENTES AU PROJET

4.3.1 Le patrimoine militaire bâti

La propriété foncière de l'Armée dans le quartier de la Citadelle, aujourd'hui utilisée pour les services d'administration militaire, représente un patrimoine important et bien situé, localisé en deux endroits distincts.

L'ensemble de ces parcelles, susceptibles d'être libéré à court ou moyen terme, pourrait être acquis par des organismes privés ou publics, remis ainsi à la disposition de la population.

La nature et le bon état général de la structure faciliteraient la reconversion de ces bâtiments en logements, hébergements ou locaux à usage commercial ou artisanal.

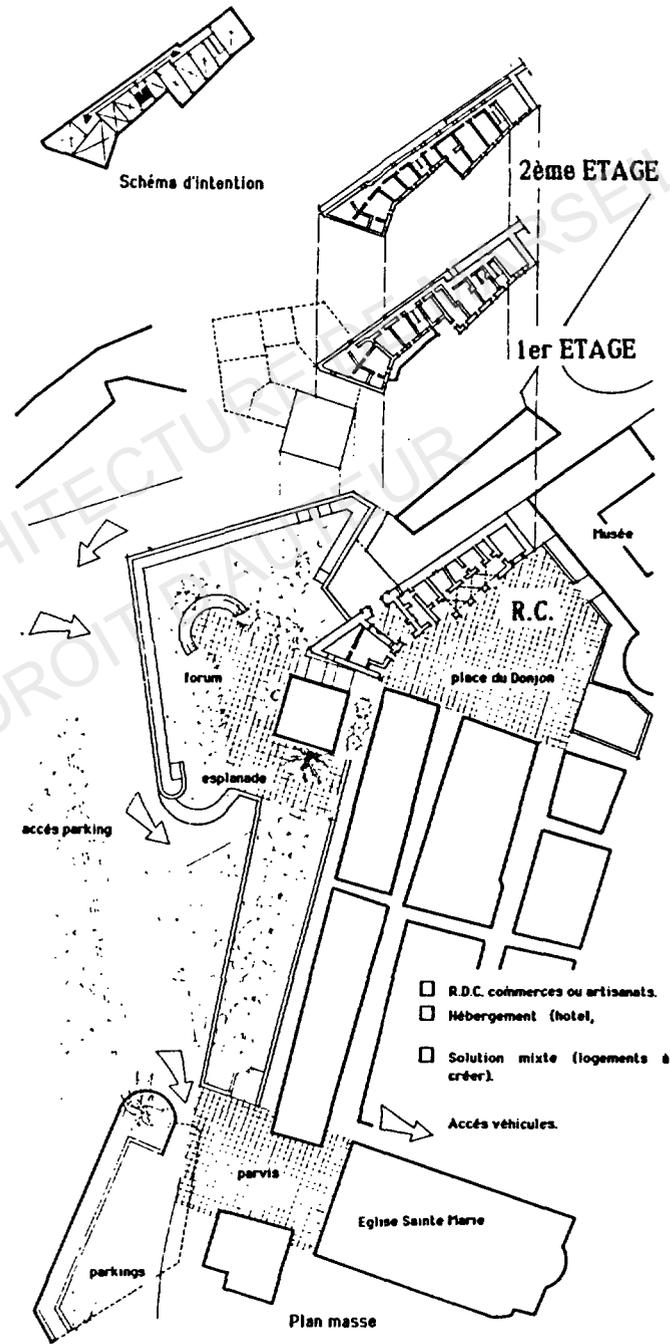
Les dépendances qui n'offrent pas d'intérêt particulier peuvent être démolies, permettant l'implantation de nouveaux immeubles sur l'espace ainsi libéré.

Les zones libres de toutes constructions pourraient être désenclavées et aménagées assurant ainsi la revalorisation de certains espaces tels que:

- la Place du Donjon
- le bastion St Jean
- le Parvis de la Cathédrale
- la rue des Turquines
- le chemin de ronde.



LE PAVILLON - VUE DE LA PLACE DU DONJON



PLAN MASSE

4.3.2 Réaménagement du pavillon des Nobles Douze

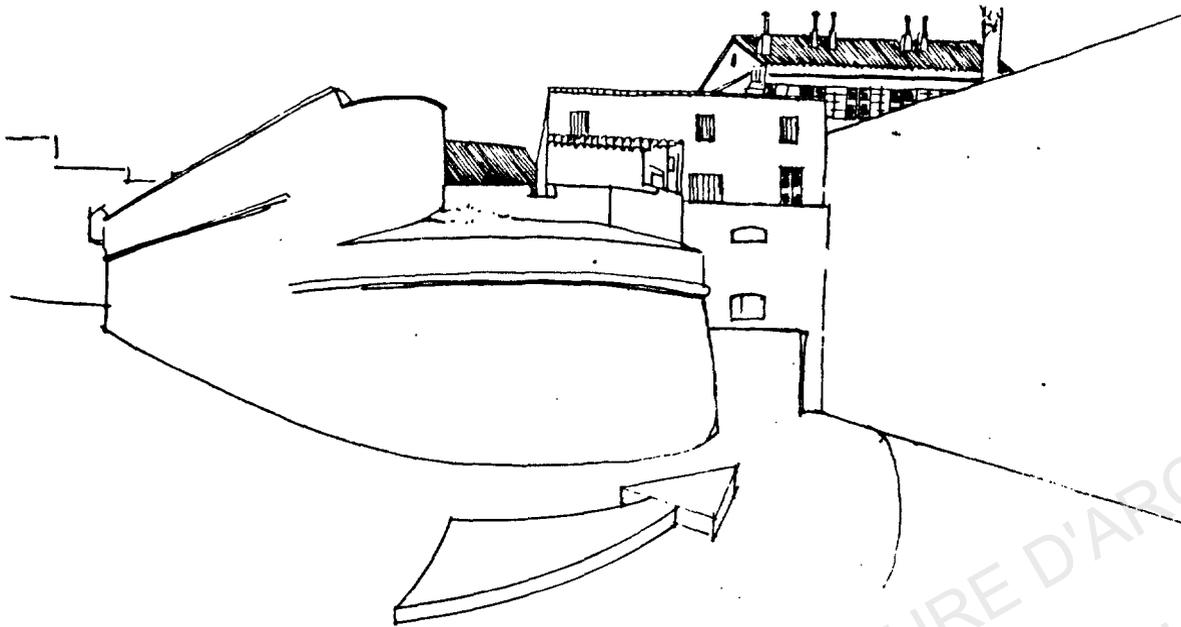
L'aménagement à l'intérieur de l'actuel Pavillon des Nobles Douze d'un hôtel d'une capacité d'une vingtaine de chambres, mis en relation directe avec le Centre Régional de Communications, pourrait faciliter l'hébergement de personnes qui désireraient rester sur place pour travailler, participer à des séries de débats, ou assister à des projections thématiques.

Cela permettrait également d'accroître la capacité des structures d'accueil de la ville durant la période estivale, le centre fonctionnant à ce moment là à un rythme moins soutenu en ce qui concerne les débats, les activités d'initiation aux nouvelles technologies des enfants et des adultes, ou dans le domaine de la recherche.

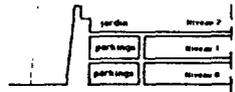
Le rez-de-chaussée pourrait être occupé par trois ou quatre commerces, ou locaux d'artisanat, qui viendraient conforter l'animation de la place publique du Donjon.

L'esplanade du bastion St Jean étant orientée vers deux créations possibles:

- soit une aire de promenade avec espaces verts, petit forum, placette.
- soit de 15 logements un petit immeuble venant compléter l'hébergement.

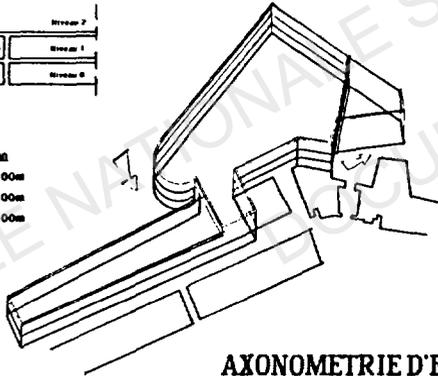


ACCES SOUS LE BASTION SAINT-JEAN
VUE DE LA PLACE D'ARMES

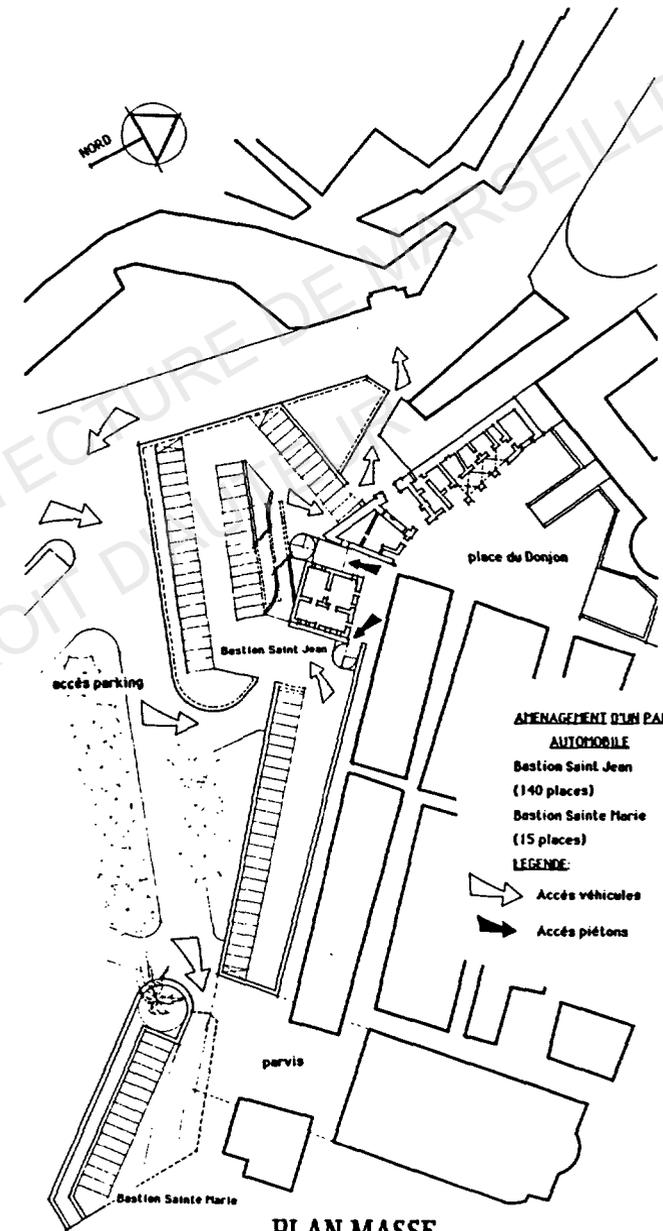


Coupe axométrique
du bastion Saint Jean

| | |
|----------|---------|
| Niveau 2 | +41.00m |
| Niveau 1 | +38.00m |
| Niveau 0 | +35.00m |



AXONOMETRIE D'ENSEMBLE



PLAN MASSE

4.3.3 Aménagement d'un parc de stationnement

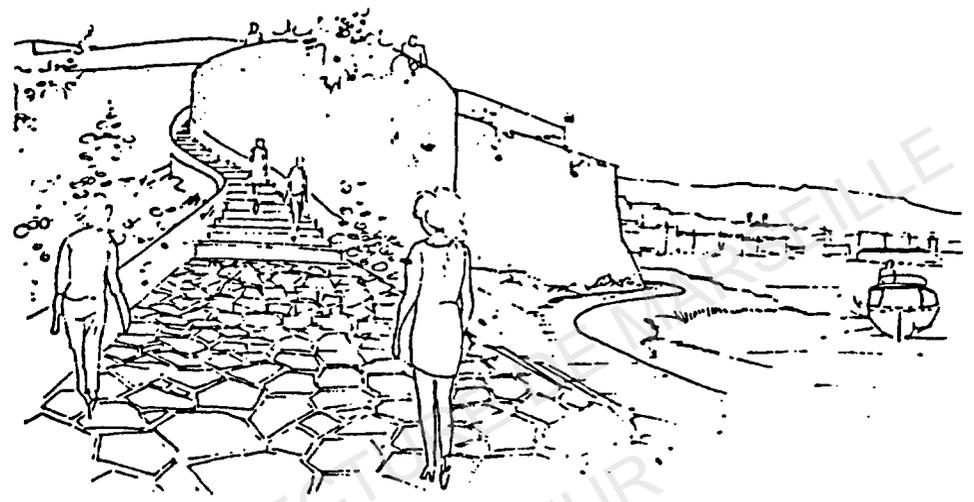
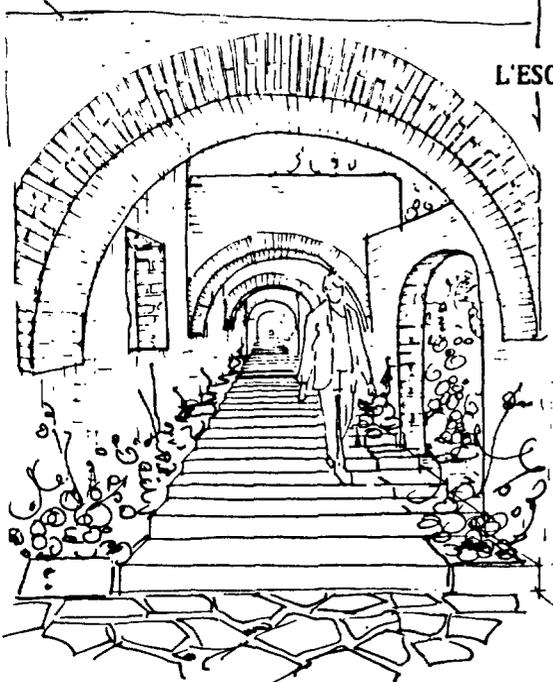
Le bastion St Jean, composé en grande partie de remblai, se prête à l'aménagement d'un parking sur deux niveaux, d'une capacité de 140 places.

Au niveau du quartier, la solution "extra-muros" paraît peu compatible avec la notion du "chez-soi" qui implique le franchissement du mur d'enceinte.

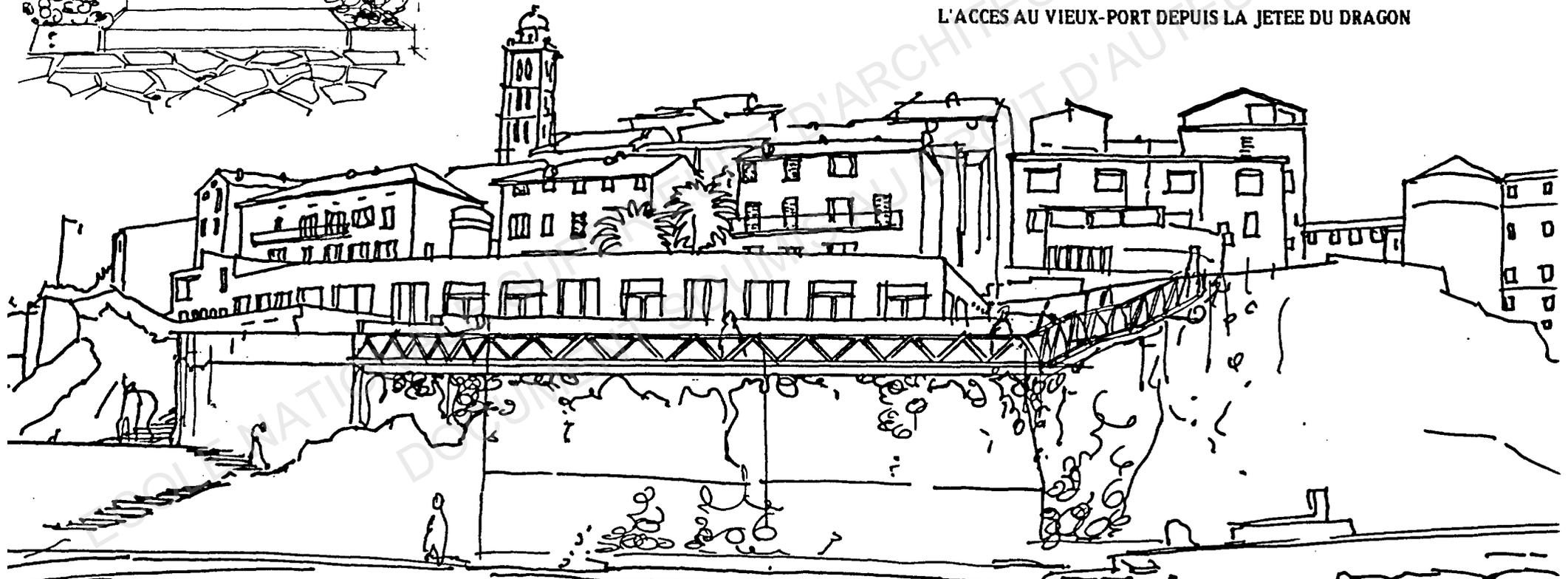
Un tel parc permettrait d'une part de résoudre le problème des stationnements sauvages et de limiter, par voie de conséquence, la circulation automobile dans la Citadelle, retrouvant ainsi une pratique saine des espaces et, d'autre part, de satisfaire les nouveaux besoins engendrés par la création du centre régional de communication.

Cette double utilisation peut être envisagée compte tenu de la capacité projetée relativement importante, et des plages horaires différentes d'utilisation par les habitants du quartier, et par les personnes pratiquant le centre de communication.

L'ESCALIER MENANT A LA POWDRIERE



L'ACCES AU VIEUX-PORT DEPUIS LA JETEE DU DRAGON



FACADE EST DU CHEMIN DE RONDE : PERMETTRE LA CONTINUITE DU CHEMIN DE RONDE SANS NUIRE AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

REAMENAGEMENT DU CHEMIN DE RONDE

4.3.4 Réaménagement du chemin de ronde

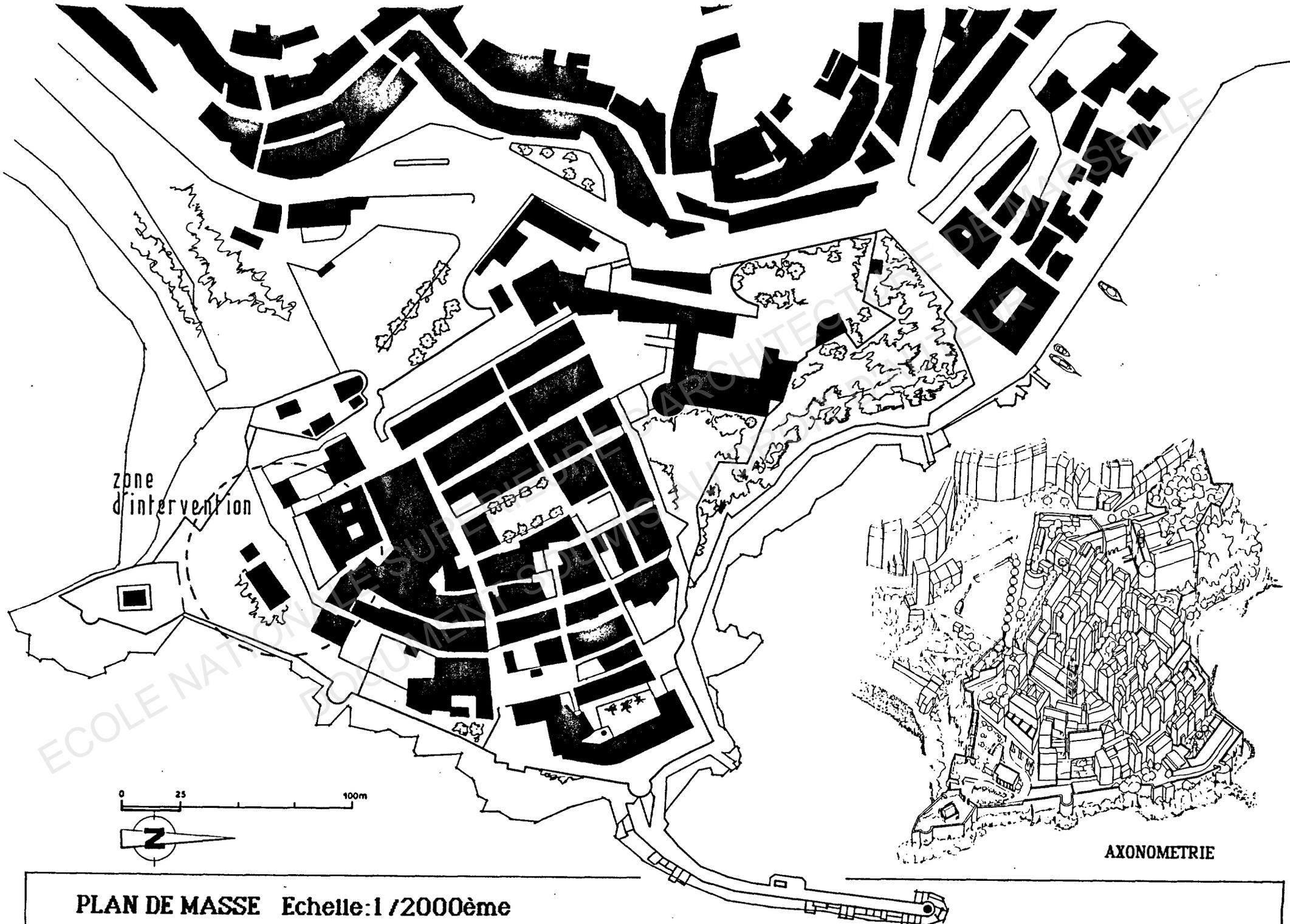
Le chemin de ronde, qui correspondait au pourtour des remparts, est actuellement interrompu en de nombreux endroits par l'emprise de parcelles privées, comme l'école d'apprentissage maritime, ou militaires, comme l'atelier du bottier de l'armée.

Ces différents obstacles visuels émettent un parcours dont l'intérêt résiderait dans sa continuité et sa diversité : escaliers, points d'observation, esplanade de la poudrière, promontoire...

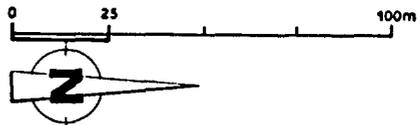
Ces obstacles, des aménagements inadéquats ou leur absence, la proximité peu attractive de la maison d'arrêt, font que ce parcours piétonnier ne peut être pratiqué aujourd'hui d'une façon satisfaisante.

Lui restituer sa continuité permettrait d'offrir au promeneur une série de séquences visuelles sur la mer, le quartier, et de créer des accès piétonniers plus aisés et plus agréables depuis la place d'Armes ou les quais du Vieux-Port.

Les compositions, sur le promontoire sud, de la partie didactique du centre de communication et du chemin de ronde, devront être interactives de façon à inciter le promeneur à la pratique du centre: lieu de convergence et de rencontres, lieu d'animation ouvert au public.



zone
d'intervention



AXONOMETRIE

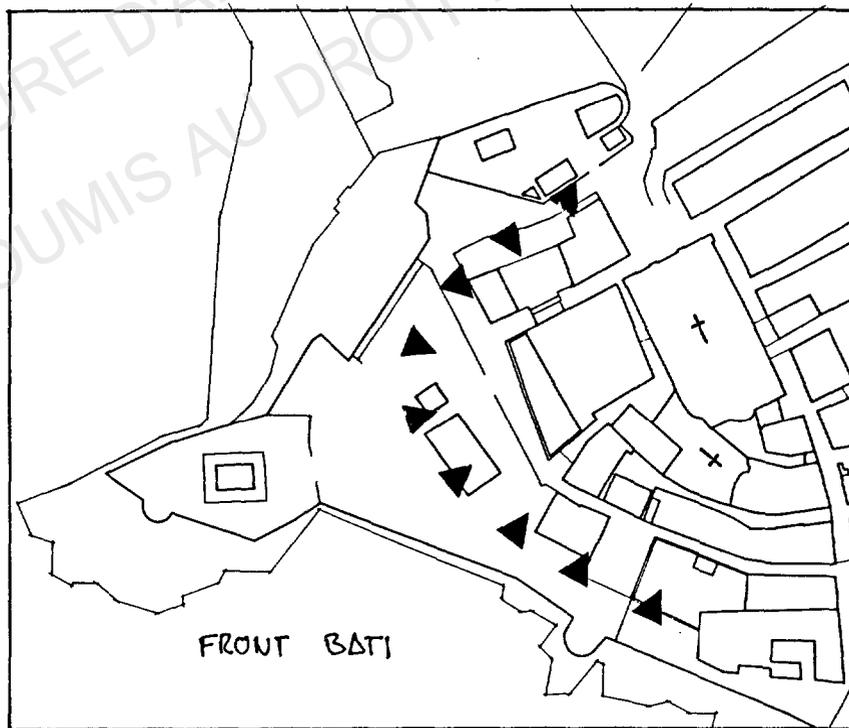
PLAN DE MASSE Echelle:1 /2000ème

4.4 LES OBJECTIFS DU PROJET

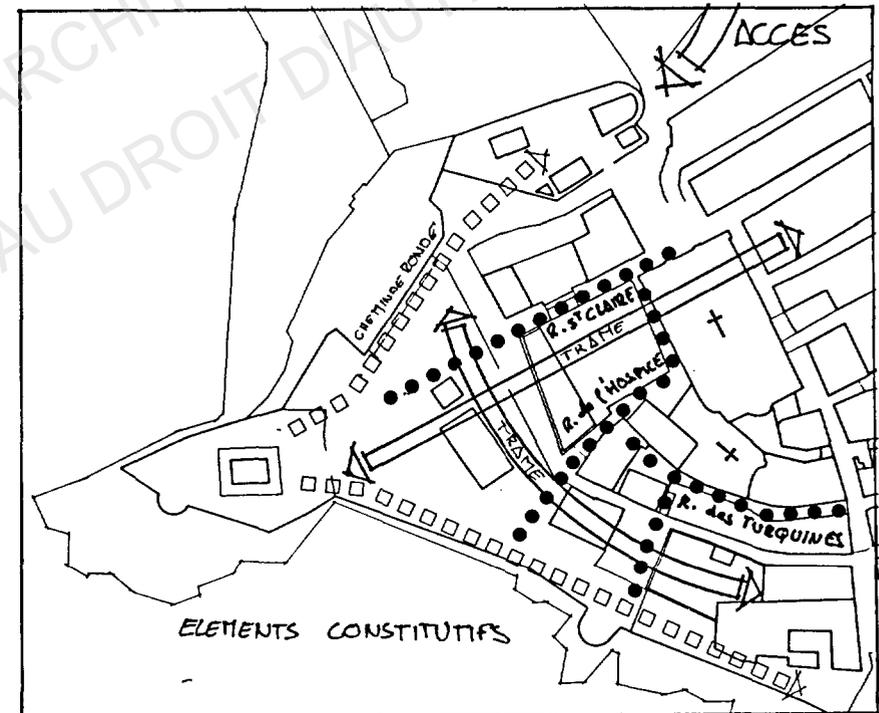
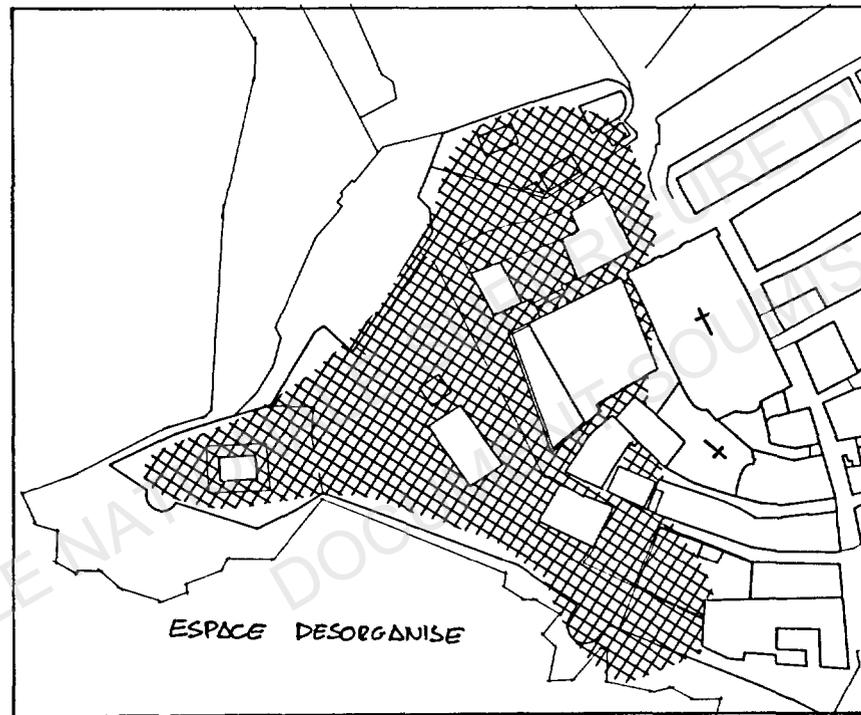
Quatre objectifs essentiels, relatifs à l'état du quartier et à la nature même du projet, déterminent le parti architectural adopté.

1) Reconstituer un front bâti :

La paupérisation du quartier, sa désurbanisation, subies au cours des époques, ayant entraîné une altération des parcelles et une désorganisation de la trame urbaine, l'objectif primordial est de reconstituer un front bâti de manière à rétablir l'homogénéité de son ensemble.



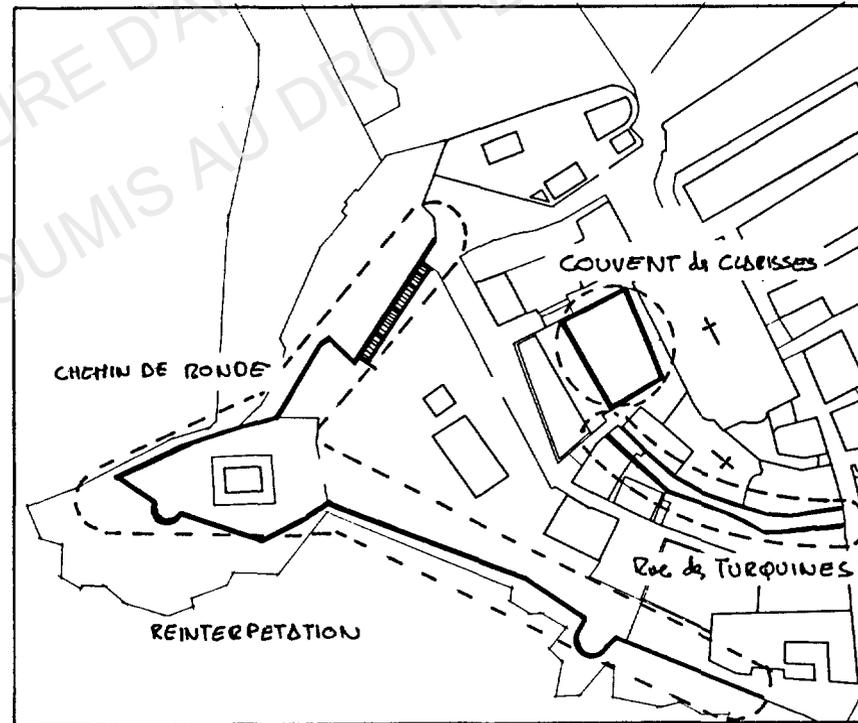
- 2) Restructurer un espace désorganisé :
- Faire de nouveau participer au reste du quartier cet espace aujourd'hui mis à l'écart, et cependant bénéficiant d'éléments constitutifs intéressants :
- point de jonction des deux maillages de la trame.
 - exposition et configuration du terrain
 - accès aisé.



3) Réinterpréter certains éléments :

Pouvoir réinterpréter certains éléments disparus ou "parasités", dans ce qu'ils avaient de logique et de cohérent :

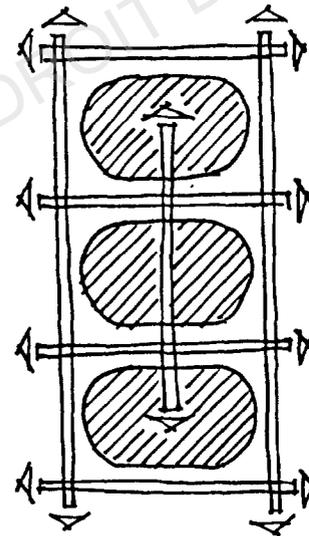
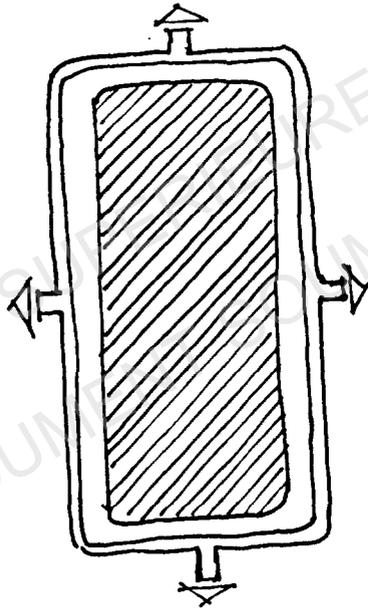
- l'ancien Couvent des Clarisses, avec une extension de corps de bâti mal venue et un mur d'enceinte hors d'échelle.
- l'ancienne rue des Turquines, fermée entre la rue de l'Hospice par une extension de bâti et la rue de l'Evêché par un mur d'enceinte, devenue ainsi un espace privé.
- le chemin de ronde dont la continuité est interrompue en plusieurs endroits.



4) Attirer le public.

Etant un équipement public, à vocation culturelle et scientifique, il faut provoquer l'attraction du public et l'encourager à une pratique de l'ensemble du Centre, c'est à dire éviter toute solution qui tendrait à faire contourner l'édifice, donc à intégrer la circulation piétonne au sein d'un groupe de bâtiments.

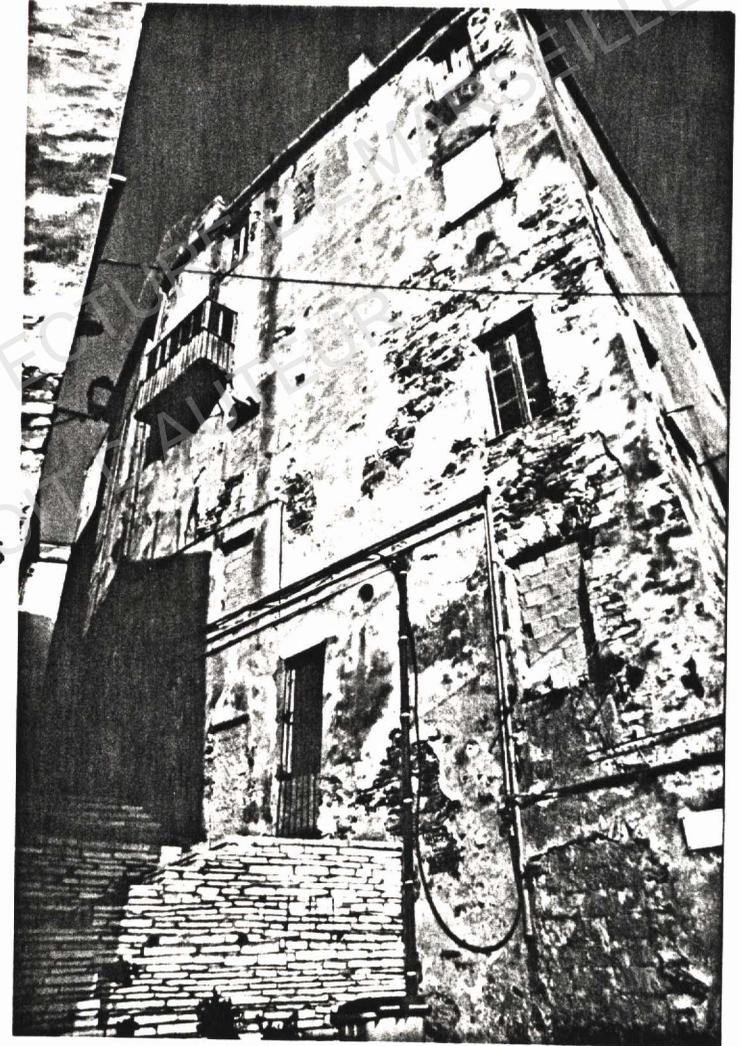
SOLUTION TENDANT À
CONTOURNER L'ÉDIFICE



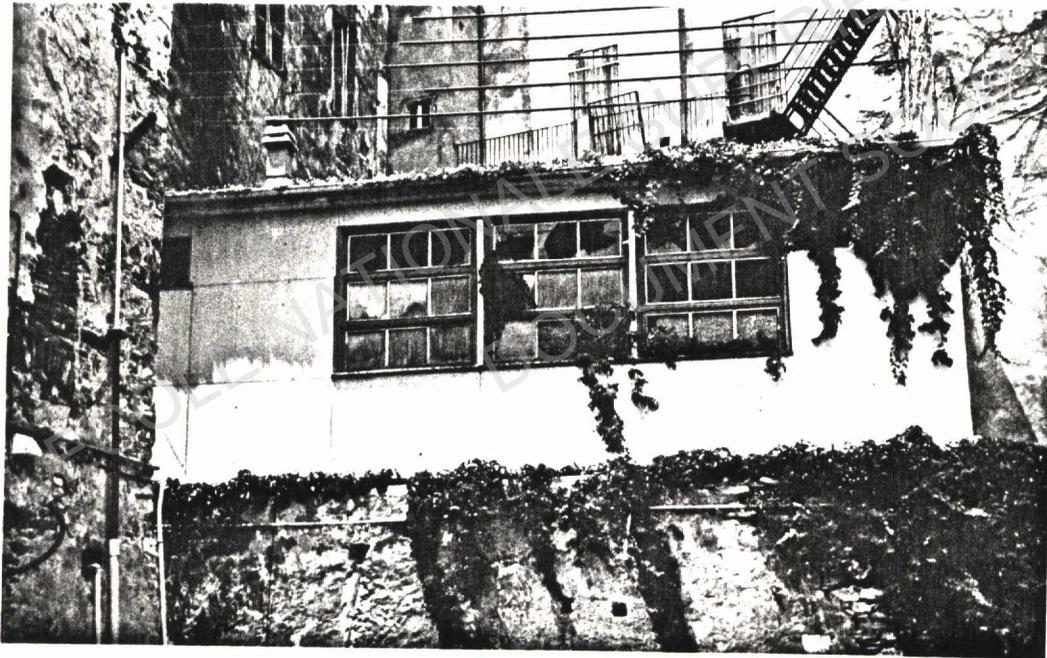
SOLUTION TENDANT À
INTÉGRER LA CIRCULATION
PIÉTONNE.



L'EXTENSION DE LA PRISON
ET LE MUR D'ENCEINTE



BATI EN RUINES



BATI EN RUINES

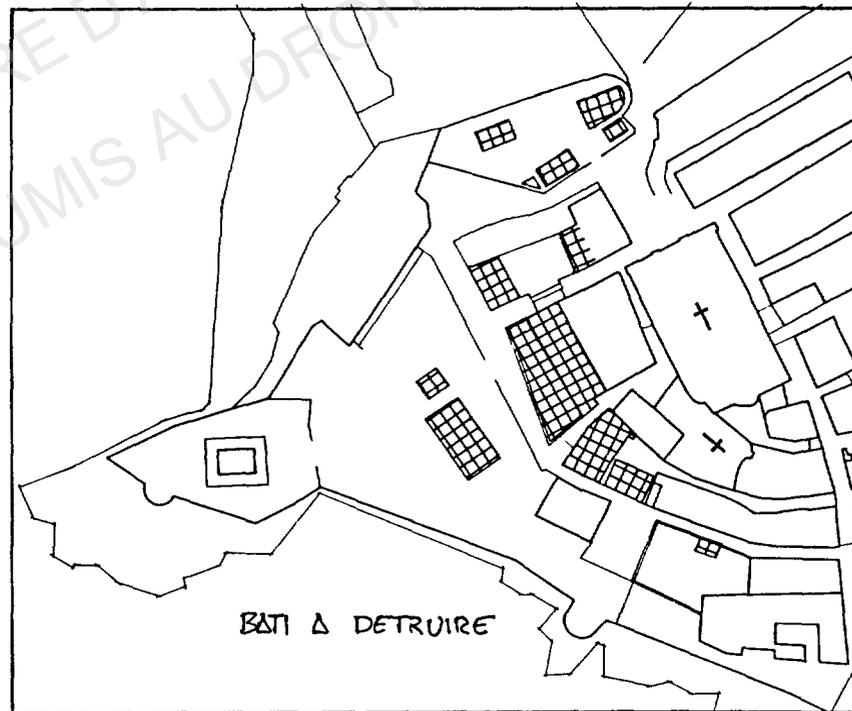
4.5 METHODE D'INTERVENTION

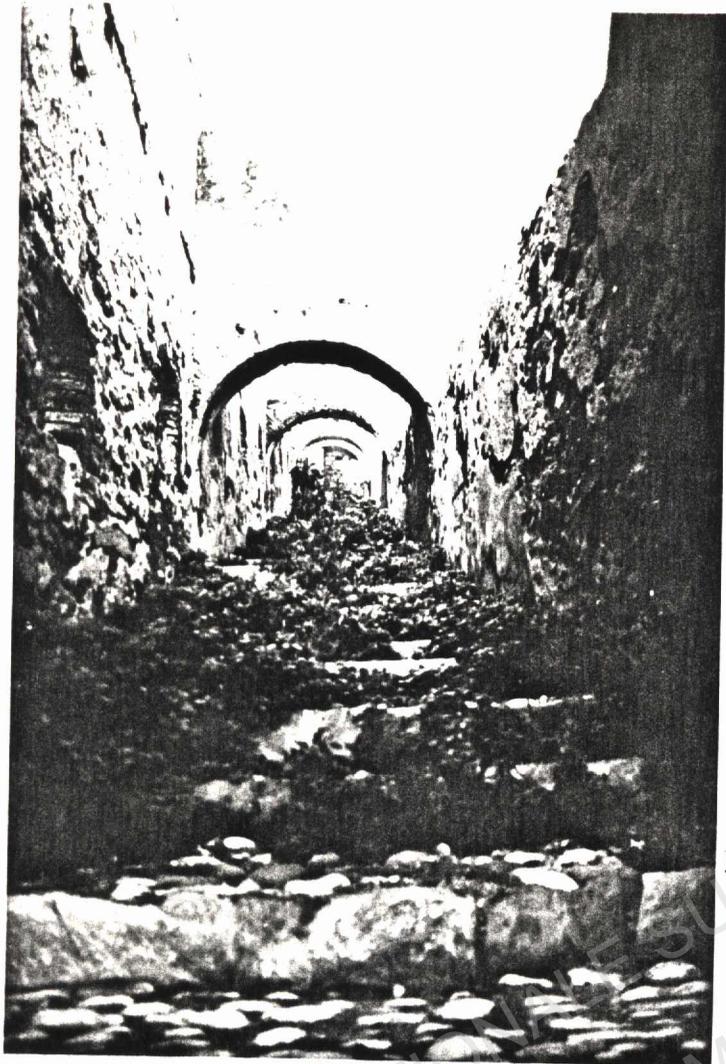
Les objectifs déterminés précédemment nécessitent une méthode d'intervention qui postule trois interventions successives :

1) détruire les bâtiments dont il est difficile de tirer parti, dans le cadre des objectifs du programme, sans nuire au caractère de l'espace.

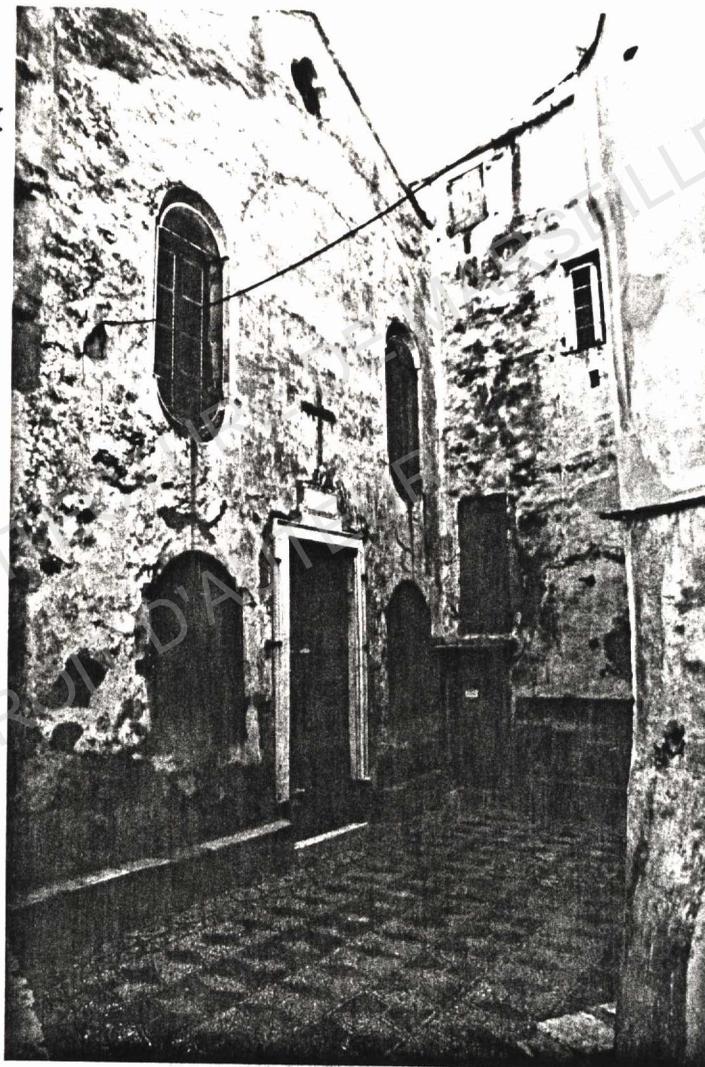
Il s'agit de :

- l'extension de la prison et son mur d'enceinte
- l'extension de l'hôpital génois
- la salle de karaté
- les immeubles en ruines ou vétustes





LA PLACE SAINTE CROIX



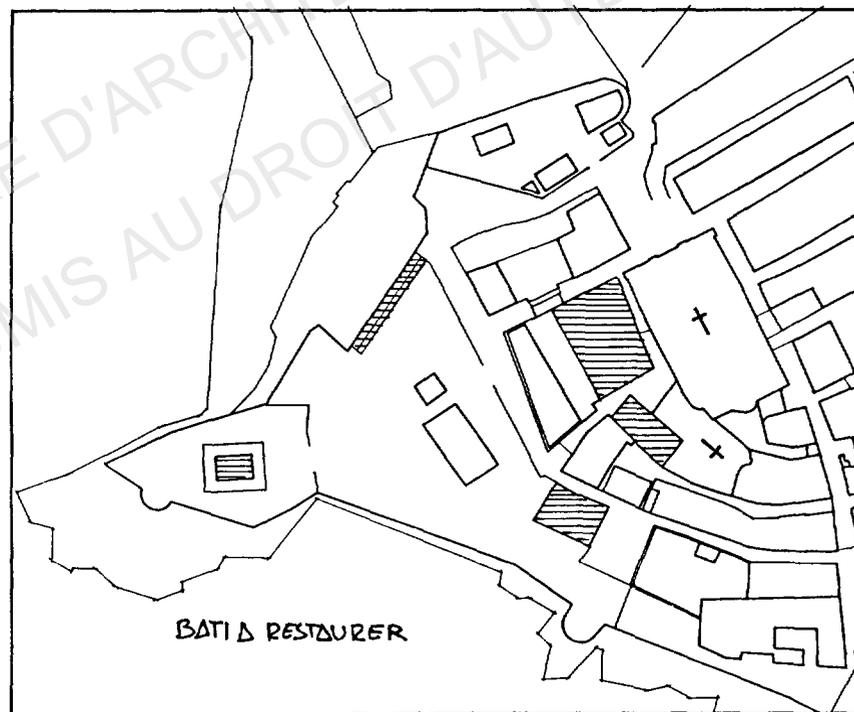
L'ESCALIER DU CHEMIN DE RONDE



L'ANCIEN COUVENT - VUE DE LA POUDRIERE

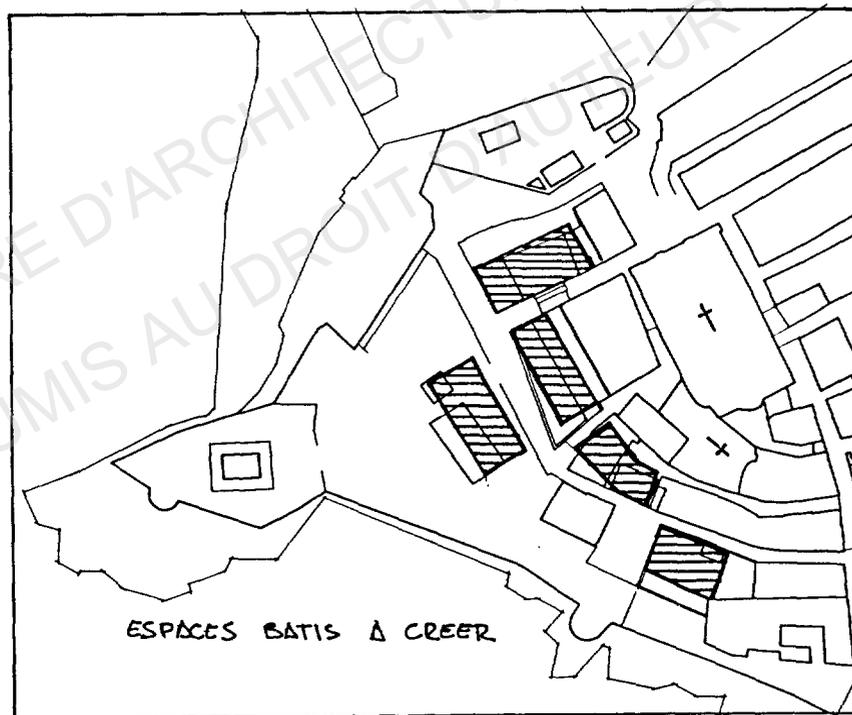
**2) Restaurer les éléments ou bâtiments encore en bon état et individualisés
tels que :**

- l'ancien Couvent des Clarisses
- l'escalier du chemin de ronde
- la place Sainte Croix
- l'ancienne poudrière

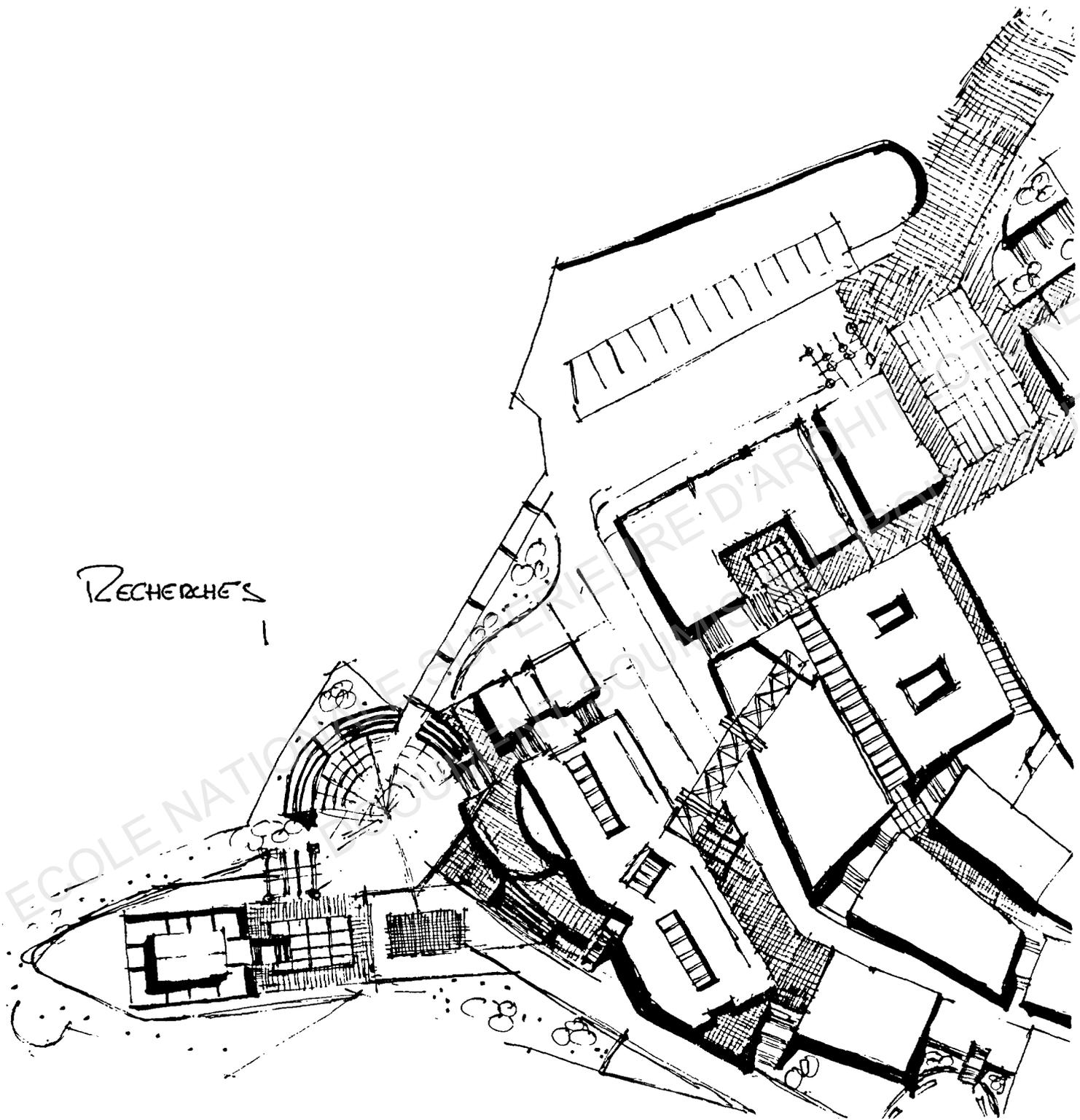


3) Créer de nouveaux bâtiments rendus nécessaires par l'étendue et les impératifs du programme tels que :

- un auditorium
- un espace d'exposition.



RECHERCHES



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DE MARSEILLE

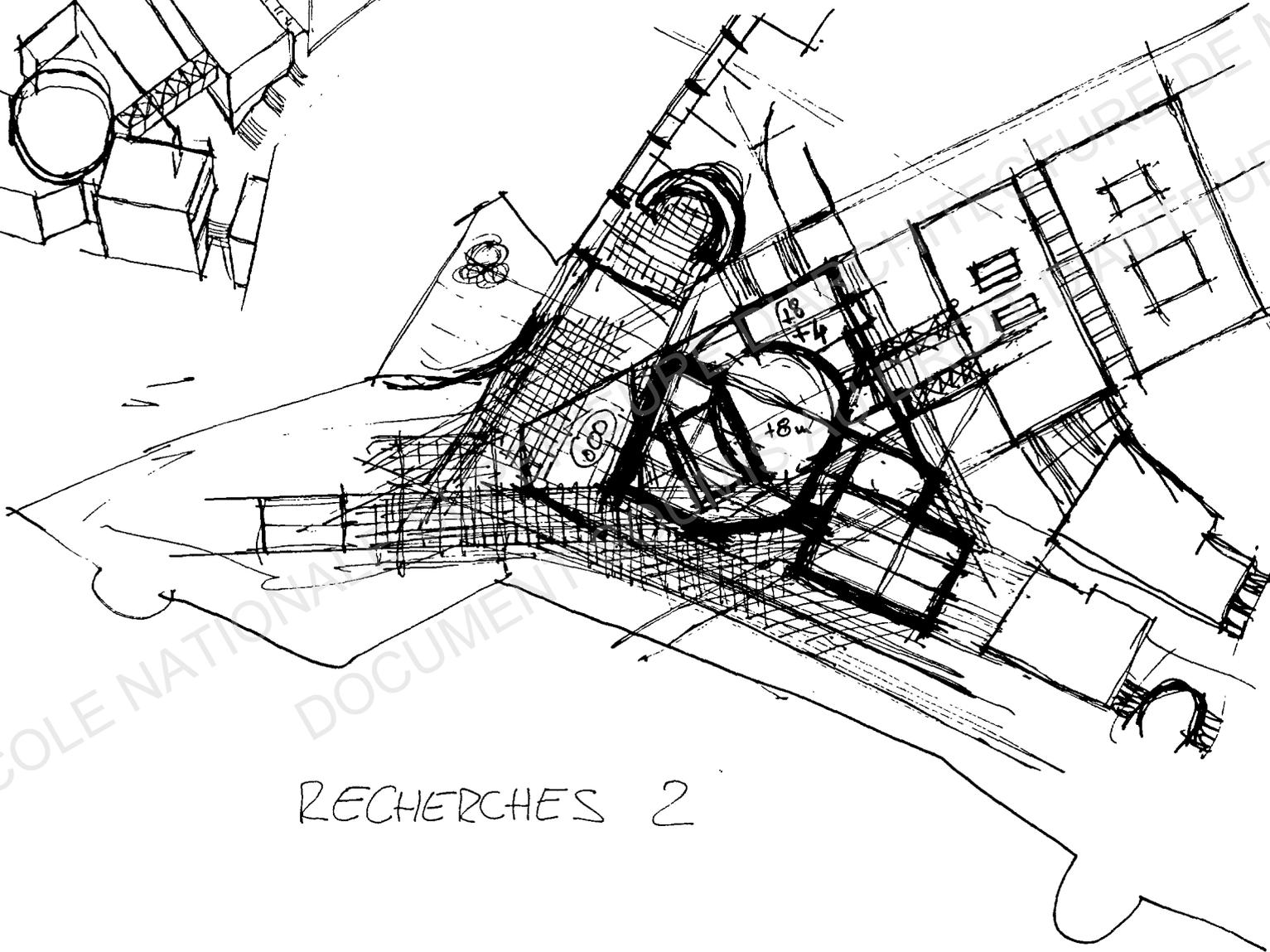
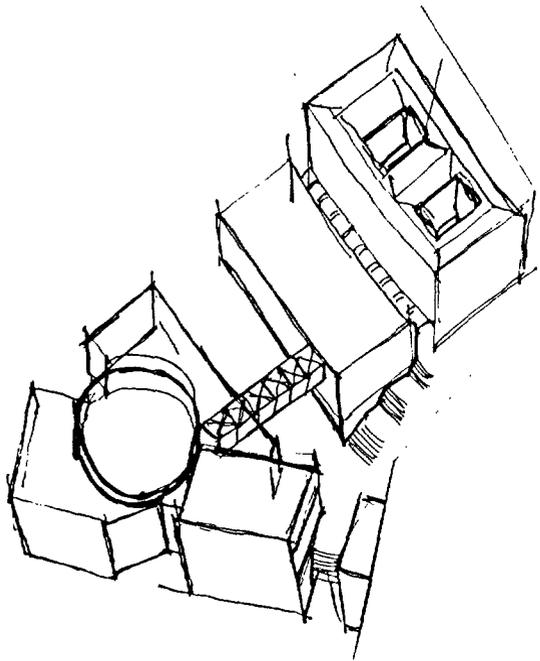
4.6 PROGRAMME

Une rencontre avec M. Croge, maire-adjoint de la Ville de Bastia, président de la Société Haute-Corse T.V. Cable et l'analyse d'équipements de nature équivalente ont permis d'établir le programme de ce Centre.

Il en ressort qu'un tel équipement devrait comporter deux parties :

- un espace d'études :
 - 1) Une médiathèque : - bibliothèque spécialisée
- banque de données informatiques
 - 2) Travail de groupe et chercheurs individuels
 - 3) Initiation au public aux nouvelles techniques de la communication.

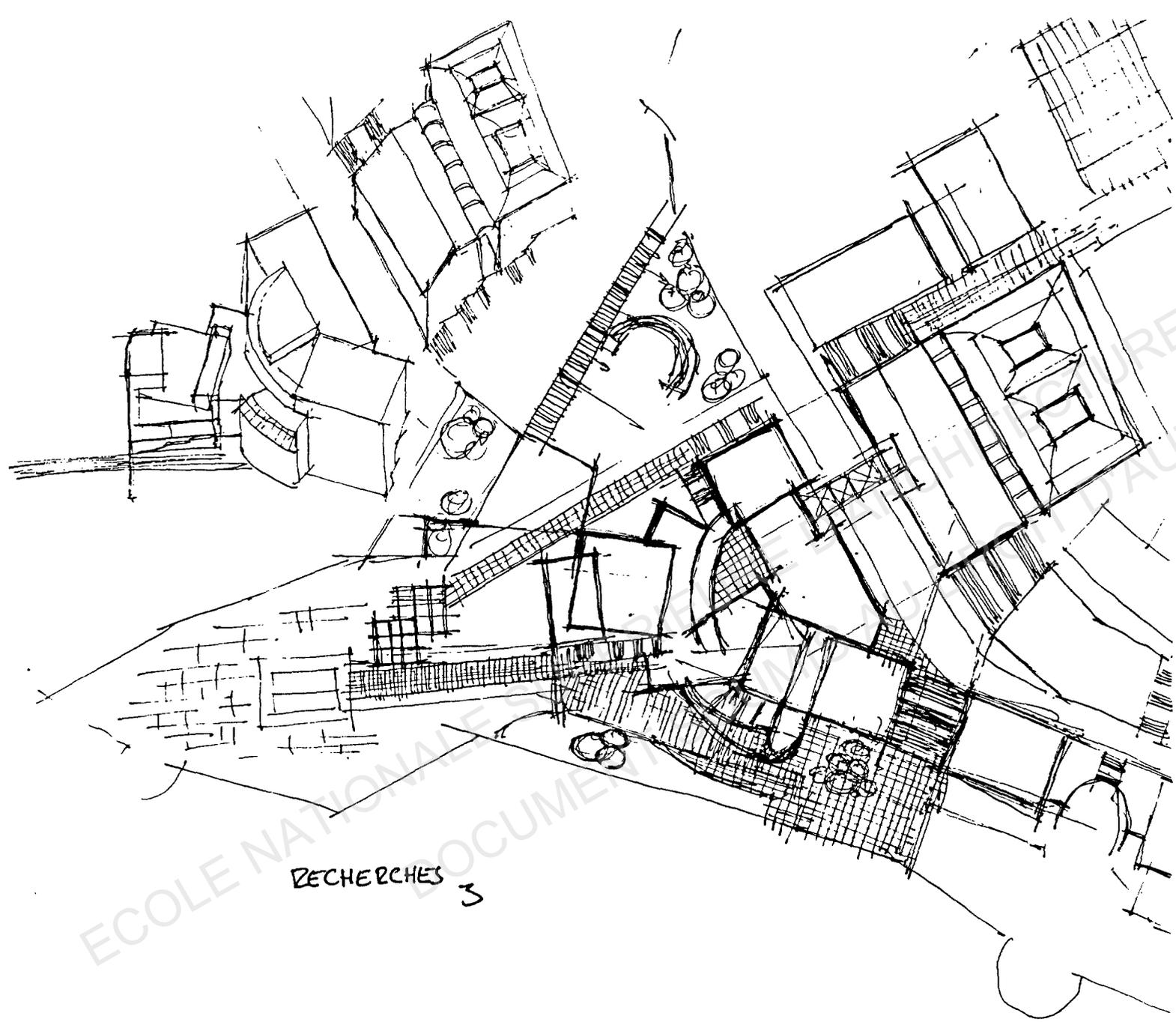
- un espace didactique :
 - 1) Expositions thématiques et générales
 - 2) Une salle de visioconférence, débats
 - 3) Un auditorium : représentations, conférences, audiovisuel.



RECHERCHES 2

Programme général:

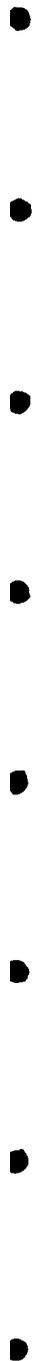
- Espace d'étude
 - salle de périodiques..... 100m2 env.
 - un espace de lecture
 - un espace audiovisuel
 - salle de prêts..... 150m2 env.
 - rayonnage
 - tables de travail
 - salles de réunion : 2x25 places..... 80m2 env.
 - salles de travail pour groupe moyen: 6x10 places..... 150m2 env.
 - salles de travail pour petit groupe: 3x4 places..... 45m2 env.
 - boxs individuels pour chercheurs : 7x1 place..... 70m2 env.
 - banque de données..... 100m2 env.
permettre l'utilisation de l'information pour des collectes individuelles de renseignements; travail sur programmes appartenant au Centre ou autre.
 - atelier d'initiation pour enfants sous forme d'attractions
40 places..... 100m2 env.
 - salle de recyclage pour adultes : 50 places..... 100m2 env.
désirant s'adapter aux nouvelles techniques de communication
- accueil
- sanitaires
- local infirmerie



RECHERCHES 3

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENTATION DE L'ARCHITECTE

5. CONCLUSION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

5. CONCLUSION

Au terme de cette étude, il convient de faire le point sur les objectifs et les contraintes. L'objectif primordial était de concourir, de façon significative, à l'urgente réanimation de la vieille ville, ce qui impliquait de rompre son isolement par une activité limitée, moins bien adaptée.

Les contraintes étaient celles de toutes interventions en milieu ancien, liées par le respect du caractère de l'ensemble, marqué par les épreuves, les travaux et les abandons de maintes générations successives, au terme d'une longue évolution qu'il était devenu nécessaire d'inverser sans attendre.

Il fallait y introduire une activité, performante le plus possible, mais qui n'en bouleverse pas le fragile déséquilibre, en lui donnant un cadre bâti qui se concilie avec le projet d'ensemble de la Citadelle: il fallait lier étroitement le traitement des espaces publics et celui du bâti dans le respect du plan d'origine.

L'ancien couvent des Clarisses, devenu prison, était caractérisé par l'austérité de la façade, sans mérite artistique particulier, et par le fait qu'adossé à la cité, il regardait à la limite du chemin de ronde, vers le large, avec un terrain adjacent de relief ingrat. Son plan historique, déjà singulier par rapport à sa destination initiale, ayant été remanié à diverses reprises, sa conservation intégrale ne s'imposait pas, son emploi en l'état demeurait en partie possible.

Il était donc loisible de s'engager dans une perspective plus complexe que celle des premiers maîtres-d'œuvre, sans méconnaître l'intérêt des lieux de travail préservés de toute agitation, en lui adjoignant un lieu ouvert, aéré, transparent, accueillant à tous ceux que les progrès de la communication ne manquerait d'attirer dans ses murs et en faisant de ses abords un lieu de promenade attractif. Il en résulterait un courant modéré, mais permanent, de passage à travers le quartier.

Son implantation: je l'aie voulue respectueuse de la trame et de la structure du quartier ancien, avec une latitude du côté du chemin de ronde.

L'édifice se veut approprié à sa fonction qui est de communiquer: claire et moderne, avec discrétion.

Conformément aux conclusions de l'expérience bolognaise, j'ai pensé qu'il était permis d'insérer quelque élément moderne, pour que le quartier conserné retrouve une nouvelle vitalité, et qu'il était bon en ce sens de risquer quelque effet de contraste, comme un point d'exclamation vers l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

| | | |
|---|---|---|
| L'ARCHITECTURE DE LA VILLE | A.ROSSI | Ed. L'équerre |
| L'ART DE BATIR DES VILLES | C.SITTE | Ed. L'équerre et D.Vinant |
| ELEMENTS D'ANALYSE URBAINE | P. PANERAI J.C. DEPAULE M.DEMORGON M.VEYRENCHÉ | Ed.AAM |
| MANIERE DE PENSER L'URBANISME | LE CORBUSIER | Ed. Médiations |
| DES CANONS, DES MUNITIONS ? MERC... DESLOGIS SVP ! | LE CORBUSIER | Ed Architecture Aujourd'hui Col. de l'équipement de la civilisation machiniste |

LA NOUVELLE CULTURE URBAINE
BOLOGNE FACE A SON PATRIMOINE

P.L. CERVELLATI Ed. du Seuil
R. SCANNAVINI
C. DE ANGELIS

BASTIA. REGARD SUR SON PASSE

Collectif Ville de Bastia

LE BATI EN CORSE

Collectif E.D.F.

LA CORSE AUTREFOIS

G.D. OBERTI

Diffusion
Générale de
Librairie

PERIODIQUES

ARCHITECTURE. MOUVEMENT. CONTINUITE.

ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

TECHNIQUES ET ARCHITECTURE

URBANISME

THESE

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE BAROQUE EN CORSE

J.M. OLIVEZI

DOCUMENTS

LA CITADELLE DE BASTIA-PROJET DE QUARTIER

M. AMEZIANE
J.C. ARNOUX
P. BONNEVAY
S. FOURNIER
P. LAVEZE
R. PASQUALI

DOSSIER PREPARATOIRE A UN SCHEMA REGIONAL
DE LA COMMUNICATION EN CORSE

IDATE

POTENTIALITES DU SITE DE BASTIA ET DE SA REGION POUR
L'IMPLANTATION D'UN RESEAU CABLE

Extrait du rapport d'étude; Janvier 1985. SOFRES

DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES ET TELEMATIQUES B.I.P.E.
DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS.

GLOSSAIRE

COUPLEUR ACOUSTIQUE

Le coupleur acoustique permet de relier un terminal à un ordinateur en utilisant directement le combiné téléphonique.

COURRIER ELECTRONIQUE

Voir : MESSAGERIE ELECTRONIQUE.

DISQUE OPTIQUE

Disque où sont stockés des images et des sons lisibles par un procédé optique, en général le laser, et permettant leur reproduction sur un écran de télévision ordinaire.

A la différence des bandes magnétiques, il est possible d'accéder instantanément à n'importe quelle image, sans avoir à faire défiler tout le disque. Près de 100 000 vues peuvent être mises sur un vidéodisque.

DISQUE OPTIQUE NUMERIQUE

Le disque optique numérique permet l'enregistrement d'informations sous forme binaire et nécessite une numérisation préalable.

INTERACTIF

Se dit d'un système autorisant la transmission d'information aussi bien dans le sens émetteur/récepteur que dans le sens récepteur/émetteur et permettant à l'utilisateur de « dialoguer » avec les informations nécessaires.

Ainsi la télévision est un système interactif car il permet à deux personnes alternativement de parler et d'écouter.

Par contre, actuellement, la télévision n'est pas interactive, le téléspectateur ne peut pas directement intervenir, de chez lui, dans le choix de ses programmes.

ENSEIGNEMENT ASSISTE PAR ORDINATEUR (EAO)

Systèmes et activités de formation où l'enseignement se fait à l'aide de moyens informatiques.

ETUDE DE FAISABILITE DU CABLE

Ensemble d'études menées par une collectivité locale ou un ensemble de communes et qui précèdent la décision de câbler un quartier ou une ville. L'étude de faisabilité doit apporter des réponses sur les attentes des habitants, les moyens financiers à mettre en œuvre, l'amortissement des emprunts, les programmes locaux et nationaux disponibles, les problèmes techniques et les solutions proposées, la gestion du futur réseau, etc.

LOGICIEL (SOFTWARE)

Ensemble des programmes et des techniques mis en œuvre pour faire fonction-

ner l'ordinateur, par opposition au matériel (hardware).

MESSAGERIE ELECTRONIQUE

Service de transmission à distance de messages, avec la possibilité de stockage de ces messages dans une « boîte aux lettres électronique » au niveau d'un serveur.

Le destinataire prend connaissance des messages par consultation de sa boîte aux lettres et ceci à partir de n'importe quel terminal branché sur le serveur.

MICROPROCESSEUR

Élément de l'unité centrale d'un micro-ordinateur constitué d'un circuit intégré destiné à réaliser l'unité centrale, soit à gérer d'autres fonctions.

MINITEL

Terminal vidéotex d'utilisation simple, distribué par les PTT, équipé d'un écran, d'un clavier et d'un modem (cf. définition du MODEM). Ce terminal se branche sur la prise téléphonique. Par le réseau téléphonique il permet d'accéder à toutes sortes de services disponibles sur le réseau : annuaire électronique, services bancaires, journaux électroniques, banques de données, achats sur catalogue, messagerie électronique...

MODEM

Mot formé de la contraction de modulateur et démodulateur. Dispositif assurant les fonctions de modulation et de démodulation de signaux numériques transportés sur un réseau de transmission analogique (comme celui du téléphone par exemple).

MONETIQUE

Système remplaçant les billets de banque et les chèques par des cartes à mémoire ou des cartes magnétiques.

NUMERIQUE

Terme qui désigne la représentation des informations au moyen de nombres. On emploie aussi le terme digital pour exprimer la même notion.

PAIEMENT ELECTRONIQUE

Cartes comportant sur une des faces une ou plusieurs bandes magnétiques pour mémoriser des données chargées magnétiquement. Elles intègrent aussi, dans leur version moderne, « une puce » (cf. définition) électronique dotée d'une mémoire. Elles permettent ainsi certaines transactions financières.

PERITEL (PRISE)

Prise normalisée qui permet la connexion des téléviseurs (récents) avec certains appareils notamment les micro-ordinateurs ou le branchement d'une imprimante par sur un Minitel équipé de cette prise.

ANNUAIRE ELECTRONIQUE

L'annuaire électronique est l'équivalent des annuaires papier remis par les PTT (alphabétique, rues, professions). Il offre cependant un avantage important sur les annuaires papier : à l'heure actuelle, l'abonné au téléphone ne reçoit que les annuaires de son département ; pour obtenir des renseignements dans les autres départements français, il doit faire appel au « 12 », service d'assistance à l'annuaire. Par l'annuaire électronique, il aura accès à tous les renseignements sur les abonnés au téléphone en France. Le service de l'annuaire électronique est appelé à se substituer à l'annuaire papier des abonnés au téléphone.

L'interrogation directe des renseignements téléphoniques se fait notamment à l'aide d'une petite terminal appelé MINITEL. Il est disponible 24 heures sur 24 heures et offre des informations mises à jour en permanence.

ANTIOPE

(Acquisition Numérique et Télévisualisation d'Images Organisées en Pages d'Écriture.)

Système permettant à la demande de l'utilisateur, la visualisation sur un écran de télévision de pages d'informations alpha-numériques et graphiques organisées en magazine et transmises sous forme codée par le réseau hertzien de télévision.

Les téléviseurs doivent être équipés d'un décodeur spécifique. ANTIOPE est du vidéotex diffusé.

AUDIOCONFERENCE

Le réseau français d'audioconférence permet la communication simultanée de groupes géographiquement distants via le réseau téléphonique. Chaque groupe s'installe autour d'une table comportant un micro par personne et un haut-parleur central.

BASE OU BANQUE DE DONNEES

Ensemble de fichiers informatisés contenant des informations structurées relatives à un domaine défini comparable à une bibliothèque électronique accessible à distance, par les réseaux de télécommunications.

La base de données permet un accès à des références identifiant l'information recherchée en utilisant des critères de sélection définis au préalable.

La banque de données permet un accès direct à l'information recherchée en utilisant des critères de sélection définis au préalable.

Les principaux producteurs sont aujourd'hui regroupés au sein du Groupe Français des Producteurs de Bases et Banques de Données (GFPBBD).

Les principales bases et banques de données françaises sont disponibles sur des Centres Serveurs qui diffusent et commercialisent généralement plusieurs bases à la fois.

BUREAUTIQUE

Ensemble des techniques et des moyens tendant à automatiser les activités de bureau et principalement le traitement de la communication de la parole, de l'écrit et de l'image.

CABLE (type de)

• Les câbles multiconducteurs ont une capacité de transmission de 4 à 6 canaux.

• Les câbles coaxiaux, les plus répandus, avoisinent 20 canaux en Europe.

Aux USA : 54 canaux avec des normes de transmissions américaines.

• Les câbles à fibre optique ou fibre de verre ont une capacité de transmission beaucoup plus considérable : 200 canaux et plus.

CENTRE DE DISTRIBUTION DU CABLE

Petit local (une vingtaine de m², situés de préférence en rez-de-chaussée et hors d'eau) qui regroupe un millier d'abonnés environ. Il agit comme un rond point. Les fibres s'égaillent autour comme des rayons de bicyclette en direction des abonnés. C'est cette particularité qui a donné son nom au réseau « en étoile ».

CENTRE SERVEUR

Voir : SERVEUR.

COMMUNICATION ELECTRONIQUE

La communication électronique regroupe toutes les techniques qui permettent de transmettre à distance des images, des textes, des sons, des données assurant une communication immédiate accessible facilement en tout lieu et qui peut être interactive.

CONSOLE DE VISUALISATION

Terminal informatique composé d'un écran, d'un clavier, d'un circuit de commande, relié à un ordinateur.



Antenne satellite :

Matériels nécessaires à la réception de canaux de TV transmis par satellites. Les antennes proprement dites ont généralement la forme de paraboles de taille variable selon la puissance du satellite et la localisation de l'antenne par rapport à sa zone d'émission. Il faut une antenne par satellite. Avec un réseau câble, une seule antenne pour tous les abonnés.

Coaxial :

Conducteur métallique protégé par une gaine utilisée pour la transmission de signaux radio-électriques : le signal propagé par le câble doit être régulièrement amplifié le long de son parcours.

Désembrouilleur :



Appareil relié au téléviseur permettant au téléspectateur de rendre clair un programme préalablement embrouillé, à l'aide d'un code entré dans l'appareil. Ce code est donné par le distributeur du programme sous réserve généralement de paiement d'un abonnement spécifique à ce programme.

Sur les réseaux câblés, un même désembrouilleur pourra servir à rendre clair différents services par l'introduction de codes différents dans le même appareil, qui désembrouillera par exemple 3, 4 ou 6 chaînes différentes fournies en option.

DGT (Direction Générale des Télécommunications.

Délégation Aux Vidéocommunications 7, Bd Romain Rolland 92128 Montrouge)

Finance, construit avec les industriels et exploite techniquement le réseau câblé qui est sa propriété. La DGT le met à la disposition de Paris-Câble pour les services de radio-TV.



Fibres optiques :

Minces cheveux de verre conduisant la lumière et fabriqués à partir de silice. Ses capacités de transmission d'informations (signaux TV, radio, données...) sont importantes et les atténuations dues à la distance beaucoup plus réduites que pour le coaxial.



Minitel :

Terminal proposé par la Direction Générale des Télécommunications, constitué d'un écran et d'un clavier qui se branche sur la ligne téléphonique. Il permet, à la demande, de consulter des services et d'effectuer des transactions ; les réponses apparaissent sous forme de textes et de graphismes. Près de 3 millions seront installés en France fin 1986.

Norme de diffusion :

Le standard français de diffusion, en matière de télévision, est la norme L-SECAM. Le raccordement au câble permet de recevoir à domicile les canaux émis dans une norme de télévision différente (PAL, NTSC) ou future (D2 MAC), sans modification du téléviseur ; ces canaux sont convertis aux normes françaises de diffusion en tête du réseau câble.



PARIS-CABLE :

Société Locale d'Exploitation du Câble (S.L.E.C.) de Paris. Créé à l'initiative de la Ville de Paris (51%), PARIS-CABLE a pour autres partenaires la Lyonnaise des Eaux (39%) et la Caisse des Dépôts et Consignations (10%).



Prise Péri-télévision :

Connecteur multibroches situé en général à l'arrière d'un téléviseur, permettant à celui-ci de fournir et recevoir des signaux vidéo (en bande de base) alors que la prise d'antenne ne reçoit que des signaux modulés en radio fréquences. Elle sert à connecter des désembrouilleurs (exemple Canal Plus), des sélecteurs de canaux, et même des ordinateurs personnels.

Réseau câblé :

Ensemble d'infrastructures de télécommunications permettant sur un site délimité la réception, la transmission et l'accès :
- à des programmes de radio et de télévision (15 et plus) (recus et non-recus sur le site) ;
- à de nouveaux services comme la télésurveillance.

Un réseau câblé est constitué des éléments suivants :
● une tête de réseau câblé avec un centre de programmation, ● un centre d'exploitation technique, ● un réseau de transport, ● un centre de distribution, ● un réseau de distribution et de branchement, ● des installations d'abonnés



Sélecteur :

Appareil relié au téléviseur permettant d'accroître la capacité de sélection de canaux de TV lorsque celle du poste est insuffisante. Les TV couleurs récents permettent de s'en affranchir pour les 15 canaux du service de base, car ils intègrent une fonction de sélection suffisante.

S.L.E.C. (Société Locale d'Exploitation du Câble) :

Dans chaque localité câblée, une S.L.E.C. possède l'exploitation exclusive des services de radio-télévision mis à la disposition du public sur le câble.

La S.L.E.C. a pour fonctions :

- La fourniture des programmes et des services du réseau câble et leur commercialisation auprès des abonnés.
- La production des programmes locaux.
- L'installation du centre technique d'émission des programmes sur le câble ("tête de réseau").

TV hertzienne :

Les programmes français de TV sont actuellement diffusés par voie hertzienne dans des bandes de fréquences bien définies, leur réception est réalisée à l'aide d'une antenne, individuelle ou collective. L'espace hertzien étant limité, le câble autorise et permet de multiplier sans contraintes techniques, l'offre de programmes.

EXEMPLES DE DEVELOPPEMENT TECHNIQUE

Les fibres optiques.

L'une des innovations fondamentales, dont la prochaine décennie verra le développement, est la mise en place des réseaux de fibres optiques.

La fibre optique se caractérise par sa forte capacité. Avec sa bande passante de 300 MHz (alors que les câbles coaxiaux actuellement utilisés n'offrent qu'une bande passante de 20 MHz), une seule fibre, 5 fois plus fine qu'un cheveu, peut remplacer 10 000 câbles téléphoniques.

Pour le grand public l'introduction des fibres optiques permet surtout l'explosion des capacités de transmission d'images animées, interactives, communautaires.

On pense qu'en 1990 les fibres optiques seront largement utilisées pour le câblage des pays européens : en France, 12 millions de foyers, soit plus de la moitié de la population auront accès au câble.

Les satellites de diffusion directe.

Leur lancement est prévu en 1985-1986, ils vont offrir de nouveaux canaux de transmission de programmes et d'informations de toute nature.

La deuxième génération de satellites (prévue pour 1989 environ) reste cependant problématique : la densification du câblage à l'échelle des pays rendra peut-être superflus ces satellites à moins que ceux-ci ne servent de relais pour les échanges internationaux de programmes ou à des nouvelles applications.

La numération.

Les progrès technologiques, permettent d'envisager la numération de tous les signaux audio (téléphone, radio, télévision).

Cette numérisation autorisera la fusion en un même réseau de tous les réseaux spécifiques actuels.

Elle améliorera la qualité des signaux transmis, et le rendement des supports.

Elle rend d'autre part possible à la production des formes de traitements du son et de l'image qui n'étaient pas concevables jusqu'ici (les nouvelles images).

LES NOUVEAUX SERVICES

Des nouveaux services vont apparaître et par leur diffusion progressive plus ou moins rapide modifier les comportements de communication et certaines données de la vie quotidienne.

Voici quelques exemples possible en France :

— La multiplication des voies d'accès aux productions audiovisuelles.

La numérisation des images, et le développement des moyens de transmission à large bande, permettront l'accès interactif, à des productions de toute nature (télé-enseignement, émission de service) sous réserve que les problèmes liés à leur financement soient résolus.

On peut choisir, de faire payer, ces nouveaux services (TV à péage).

— L'accès à des banques de données.

Les personnes qui le souhaitent pourront être mises en relation de façon interactive avec des banques de données ou des terminaux d'ordinateur leur fournissant des informations d'ordre public ou privé (du centre de documentation informatisé au compte en banque).

Ce service est actuellement rendu par vidéotex. On distingue deux grands types de vidéotex en fonction du mode de transmission : diffusé (par voie hertzienne ex : Antiope) ou commuté (par raccordement avec le réseau téléphonique ex : Télétel). On peut prévoir que l'ensemble de ces services sera ultérieurement transmis en utilisant des réseaux câblés et qu'un unique appareil permettra de recevoir des messages qui exigent aujourd'hui des écrans différenciés (télévision, écran de vidéotex...).

—*La carte à mémoire.*

Dans tous les cas où l'information doit être réservée à certaines personnes soit parce qu'on souhaite la faire payer, soit parce qu'elle doit garder un caractère confidentiel, il est nécessaire de mettre au point un système de contrôle d'identité des utilisateurs. La carte à mémoire équipée d'un micro-ordinateur, qui permet de déchiffrer les messages transmis et fait actuellement l'objet d'essais, est une des clés du développement des nouveaux services. Elle devrait pouvoir être généralisée à partir de 1985.

—*Les autres services utilisant les réseaux à larges bandes.*

A partir du moment où les foyers seront reliés à des réseaux à large bande, une multiplicité des services pourra être offerte aux usagers qui utilisent les possibilités d'interactivité des réseaux : télé-sécurité, télé-sondage, télé-archivage...

—*Les visio-conférences.*

Sans attendre le développement des réseaux câblés on peut prévoir la progression de la visio-conférence qui permet de communiquer de visu à des groupes de personnes situées à de très grandes distances les uns des autres ; ainsi des économies de temps et surtout d'énergie peuvent être réalisées.

Des services annexes (lecteurs de documents, télécopieur, télé-écriture...) peuvent rendre le service plus complet.

Profitant des capacités de transmission disponibles, notamment avec Télécom I, la visio-conférence se développera pour atteindre aux alentours de 1987 le stade actuel de l'audio-conférence (200 salles en France) et prendre une place beaucoup plus grande vers les années 1990. Les progrès dans la normalisation de la codification des données transmises permettront dès 1985 l'établissement de multi-conférences internationales (jusqu'à cinq studios pourront être mis en relation).

QUELQUES INDICATIONS SUR LES OUTILS DE LA COMMUNICATIONS EN 1990

Les progrès technologiques dans le domaine de la micro-électronique et des fibres optiques ainsi que la maîtrise de l'espace permettent d'envisager de très nombreux services dont le tableau 1 donne un aperçu.

La réalisation de ces services suppose la disponibilité d'un certain nombre d'outils listés dans le tableau 3 et dont le tableau 2 montre une organisation possible.

Les tableaux suivants sont consacrés à l'évolution des outils pour la période allant jusqu'au début de la prochaine décennie. Dans l'esprit du Centre International de la Communication, on s'est attaché à dégager les moments à partir desquels on estime que les outils auront atteint un seuil suffisant pour avoir un impact sur la vie des individus. On notera que l'attitude de ces derniers conditionne largement le développement des outils.

Le dernier tableau, numéroté 15 donne quelques indications sur les caractéristiques et les déterminants des marchés.

Par souci de simplicité des tableaux, les prévisions ne concernent que le territoire français.

EXEMPLES DE NOUVEAUX SERVICES

Tableau n° 1

| | | | |
|--|---|---|--|
| TELENERGIE Saisie et contrôle des consommations en énergie | EUROPHONE Radiotéléphone de poignet, normalisé au niveau européen | BADGE UNIVERSEL D'IDENTIFICATION Un laissez-passer électronique (voir aussi ci-dessous) | TELEDACTYLO Entrez sans frapper, grâce à la reconnaissance de la parole |
| IMAGES 2D 1/2 Pour ceux qui veulent changer de point de vue | TELESECOURS Détection individ. de situat. de danger et localisation | TELECONTROLE Localisation des individus | TELECONCEPT Le bureau d'études à l'ère de la vidéomatique |
| TELEANALYSE Déteçt de pollution, de produits toxiques | DESIGNAT. VOC. DU DEMANDE Enterré le cadran fini le clavier | TELEDIAGNOSTIC En cas de panne de la domestronique | TELETRADUCTION SIMULTANEE Une meilleure compréhension entre les peuples |
| TELEMOULE 3D Frac-similé tridimensionnel | TELEANIMATION Dome de compagn. baby-sitter, boute-en-train... | APPELS RAPIDES Une garantie de courte durée | TELE-ORD Si tous les ordinateurs du monde voulaient se donner la main |
| TELENETTOYAGE Nett. automatique d'immeuble à supervision centralisée | TELERECHERCHE Recherche et appel de personnes | TELEJUKE-BOX Chansons et musiq. au téléph., avec la version TELE-HIFI | TELESCRIPT Pour les handicap., la conversion parole écrit-Braille |
| TELEDECORATION Un nouvel art cinétique et musical chez soi | TELEMAINTENANCE Répar. à distance Système couplé au TELEDIAGNOSTIC | TELEVOTE La démocratie électronique | TELEDISPONIBILITE Pour être appelé ou rappelé quand on le souhaité |
| TELECOUPLE Le mariage par vidéomatique. Une nouv. forme de CAO | TELEOPTIMISATION Résoudra tous vos problèmes | TELESONDAGE Voir au-dessus | TELELOGICIEL Pour utiliser votre calculatrice de poche connectée au réseau |
| TELEJEUX Jeux vidéo interac. tifs, individuels ou collectifs | TELECOMMANDE Généralisat. du réveil téléph. automatique | INTERCADEAU N'envoyez pas que des fleurs... | TELEPUCES Marché télématéisé de l'occasion, de l'emploi, etc. |

| | | | |
|---|--|---|--|
| TELETRAVAIL Le travail en équipe chez soi (cf. Travail à domicile) | TELETHEQUE Consultat. de livres, documents, journaux, etc. | VIDEO-CONFERENCE Couleur, Hi-Fi graphismes, au niv. européen. | TELEPOSTE La télécopie ou futur |
| BISON FUTE Version vidéotex et access. du véhicule | METEOCULTURE La prévision météorologique au service de l'agriculture | TELEARCHIVAGE Pour économiser le papier... et la place (cf. Téléthèque) | TELECHEQUE Carte de paiement électronique |
| TRAVAIL A DOMICILE Avec assistance télématique (cf. Télé-travail) | TELESANTE Médecine préventive informatisée | TELE-SURVEILLANCE Vidéosurveillance à usages divers : familial, social, industriel... | TELEALARME Réseau national de détection de sinistre et d'alarme |
| VIDEOVILLAGE Studio d'immeuble | BIG ou BIM Badge individuel génétique ou méd. (voir Télé-santé) | TELE-RENSEIGNEMENTS TELECONSEIL A partir de banques de données ou d'un groupe d'experts | TELE-ENSEIGNEMENT La formation continue |
| TELETAXI L'orcion de voitures informatisée | TELEMETEO Un service en temps réel | APPEL AUTOMATIQUE DE PERSONNES Il y a un numéro à l'abonné que vous avez demandé (bis) | FILTRAGE AUTOMATIQUE La liberté vis-à-vis du téléphone |
| TELEBOURSE Système informaté d'échanges d'objets et d'informations (cf. Téléannonces, Télétrac) | TELEPROGRAMME Des programmes de télévis. aux enchères | TELEANNONCES Petites annonces en vidéotex (cf. Télé-Bourse et Télétrac) | TELERESERVATION Spectacles, hôtels, transports avec paiement automat. |
| TELEMERCURIALE pour grossistes SKNTPD Service national Télématéisé des Prix de Détail | TELEFORUM Conférences-débats par téléphone | TELETRAC Marché de l'occas. couplé aux Téléannonces | TERMINAL PEDAGOGIQUE Vous apprendra à utiliser tous les autres terminaux |
| TAMTAM Votre numérotation abrégée, à la carte | PVC AUTOMATIQUE Comme son nom l'indique | TELESHOP Vidéocatalog. et achats automatiques par téléphone | TELEOTOMAT Relevé de tous compteurs à distance |

Tableau n° 2

SCHEMA DE PRINCIPE 1990

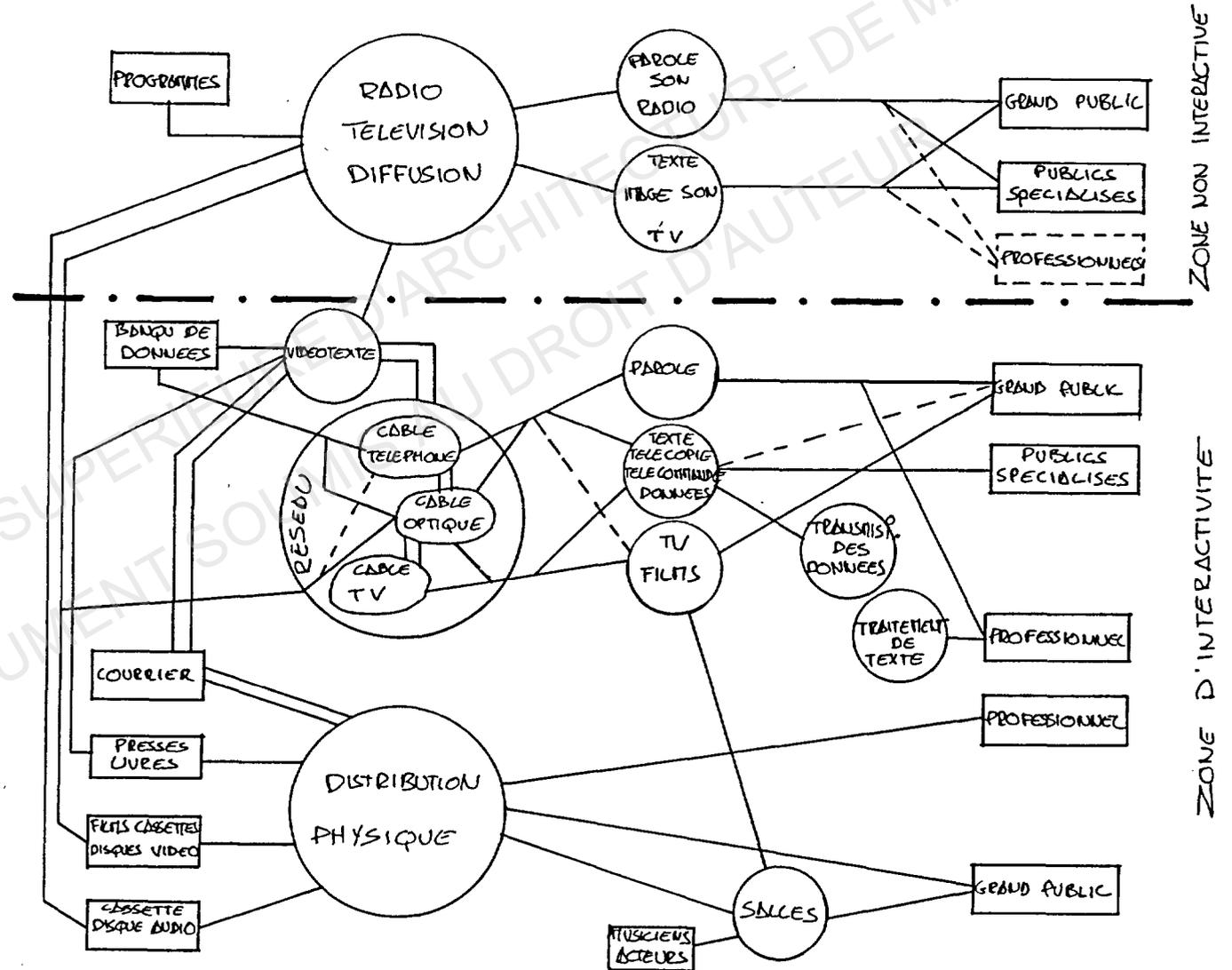


Tableau n° 3

OUTILS DE LA COMMUNICATION A L'HORIZON 1990

1. - Outils de la communication et leur diffusion

| | Parc en 1990 (milliers) |
|--|----------------------------|
| Equipements et diffusion: | |
| Radio-récepteurs | 60 000 |
| Téléviseurs couleur | 20 000 |
| Décodeurs vidéo-texte diffusé | 3 000 |
| Equipements de réseau: | |
| Lignes téléphone (postes principaux) | 31 000 |
| Parc total postes téléphone (princip. + second) | 57 000 |
| dont Affaires | 20 000 |
| Résidentiel | 37 000 |
| Télécopieurs | 250-1 000 |
| Vidéo-texte commuté (et annuaire) | 3 000-6 000 |
| Radotéléphonie | 650 |
| Abonnements TV câblée | 2 000-6 000 |
| Abonnements télésurveillance | 500-1 500 |
| Equipements de mise en œuvre de supports physiques: | |
| Magnétoscopes | 9 000-10 000 |
| Lecteurs vidéo-disque | 1 000 |
| Équipement Audio-Hifi | 16 000 |
| Satellites couvrant en partie la France (unités) | 5 |
| Nombre de canaux (unités) | 16 |

Autres outils

Téléécriture
Transmission d'images fixes
Transmission d'images animées
Visiophonie (lignes optiques)

2. - Taux d'équipements

Marché annuel aux alentours de 1990: 35 à 40 milliards en base économique 81

300 % pour les radio récepteurs
100 % pour le téléphone, la télévision couleur
80 % pour la reproduction sonore
40 à 50 % pour les magnétoscopes
10 à 30 % pour le vidéo-texte, la TV câblée
1 à 5 % pour les télécopieurs, la télésurveillance.

Tableau n° 4

SCHEMA SIMPLIFIE DES MEDIA AUDIOVISUELS

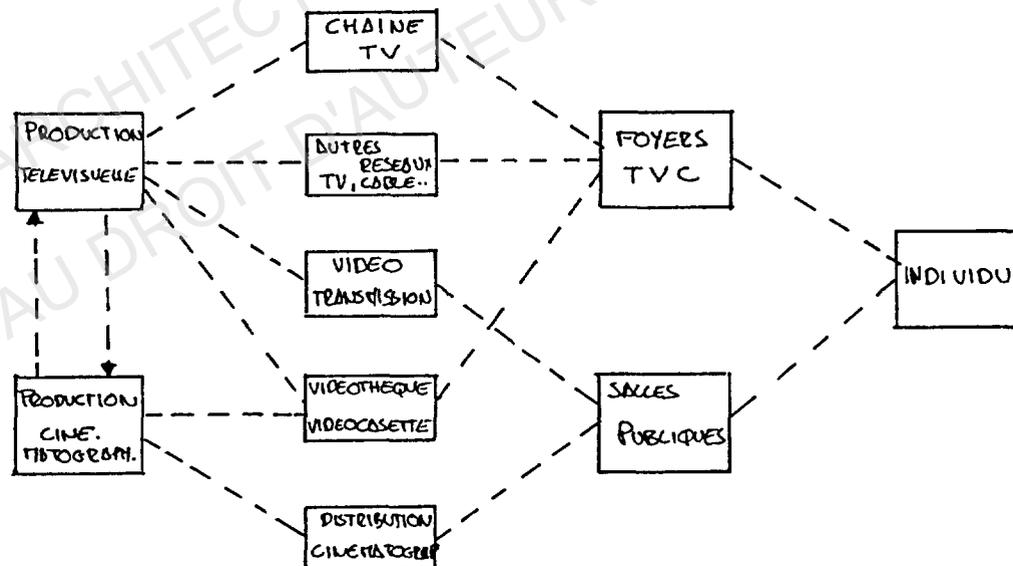


Tableau n° 5

TELECOM 1

MISSIONS

1. Mission intra-entreprise

- 1.1. - Service de communications dynamiques (numériques et à débit variable)
- 1.2. - Service de communications monovoie (diffusion)

2. Mission de liaison avec les départements et territoires d'outre-Mer

3. Mission du ministère de la Défense

LANCEMENT DU SATELLITE TELECOM 1 : 1983
OUVERTURE DU SERVICE : 1984

EVOLUTION :

Evolution probable vers des satellites européens destinés à cheminer du trafic de débordement ou du trafic à la demande ou encore propres à irriguer des lieux non encore câblés.

Source : Direction Générale des Télécommunications.

Tableau n° 6

NUMERISATION DU RESEAU

1. CANAUX A 64 KILOBITS/SEC et INTERFACES A 2 MBITS/SEC

1984 : Ouverture du réseau avec points d'accès dans 50 ou 60 villes.
1986-1987 : Ouverture nationale.
Prévision : 1 million de raccordements en 1990.

Application : Ouverture d'un service commuté à haut débit permettant notamment :

- transfert d'images fixes
- bibliothèque décentralisée
- etc.

2. RESEAUX NUMERIQUES A INTEGRATION DE SERVICE (RNIS)

Ouverture du réseau avec quelques commutateurs en 1988 et 1990.

Application : Utilisation d'un même support pour plusieurs applications de débits éventuellement différents.

Kilobit : 10^3 bits
Mégabit : 10^6 bits

Source : Direction générale des Télécommunications

Tableau n° 7

RESEAUX LOCAUX D'ENTREPRISES

Problèmes de développement dus aux prix actuels et à l'absence de normes. Développement prévisible au-delà de 1985.

L'ouverture de services nouveaux (messagerie par exemple) contribuera à modifier les conditions de travail.

Résultats attendus :

- simplification des tâches administratives
- gain de productivité du secteur tertiaire.

Tableau n° 8

CARTE A MEMOIRE

UTILISATION : Instrument de télépaiement moyen d'identification usage social (carte de santé).

DEVELOPPEMENT : Lié à celui du vidéotex grand public et aux terminaux point de vente.

PREVISION : Quelques pour cents du nombre de vidéotex installés et de l'ordre de quelques millions de cartes en relation avec les nouveaux systèmes de paiement (guichet automatique, terminaux point de vente).

Tableau n° 9

TELECOPIE

APPLICATIONS SOUHAITEES

| Salariés | % des réponses | | % des réponses |
|-------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| Recevoir des informations | 67,2 | Recevoir des informations | 69,2 |
| Faire des photocopies | 50,0 | Courrier professionnel | 69,2 |
| Transmettre doc profess. | 27,6 | Faire photocopie | 61,5 |
| Transmettre doc administratif | 25,9 | Transmettre doc profess. | 61,5 |
| Courrier personnel | 24,1 | Courrier administratif | 46,2 |
| Transmettre doc personnel | | Transmettre doc administratif | 38,5 |
| Courrier administratif | 20,7 | Transmettre doc personnel | 30,8 |
| Courrier professionnel | 19,0 | Courrier personnel | 23,1 |

Source : Enquête BIPE

EVOLUTION

| Télécopieur | 1981 | 1990 | 1990 (USA) |
|-------------|-------|-------------|------------|
| Groupe 1 | 4.000 | | |
| Groupe 2 | 6.000 | 20.000 | 100.000 |
| Groupe 3 | 1.600 | 110.000 (1) | 200.000 |
| Groupe 4 | — | 10.000 | 180.000 |

(1) Terminal type TGD

Source : Direction générale des Télécommunications.

Tableau n° 10

VIDEOTEX COMMUTE

| Prévision | fin 1982 | fin 1983 | 1985 | 1990 |
|-----------------------|----------|----------|---------|-----------|
| Teletel professionnel | 20.000 | 60.000 | 200.000 | 2.000.000 |
| Annuaire électronique | 80.000 | 240.000 | 650.000 | 5.000.000 |

Evolution

Apparition d'appareils multi-usages dans la seconde partie de la décennie 80.

Source : Direction générale des Télécommunications.

Tableau n° 11

TELECONFERENCE

PLAN DE DEVELOPPEMENT

| | 1982 | 1983 | 1987 | 1990 |
|-----------------|------|--------|-------|-------|
| Audioconférence | 180 | 200 | (1) | (1) |
| Visioconférence | 4 | 10 (2) | ≤ 400 | 1.500 |

(1) Estimation actuellement non connue en raison des mutations importantes et de l'absence de normalisation internationale.

(2) Possibilités de connexion à l'échelle européenne.

Source : Direction générale des Télécommunications.

Tableau n° 12

RESEAUX CABLES

12.000.000 de maisons cerclées dans la première moitié des années de la décennie 90.

Tableau n° 13

AUTRES MATERIELS

VIDEODISQUE

Prévision pour 1985 : 100 à 500.000 en France.

Prévision pour 1990 : Dépendra du développement des réseaux large bande.

ECRANS PLATS

Les écrans plats devraient remplacer, vers 1990, les écrans actuels. Ils en sont au stade du laboratoire.

Tableau n° 14

SATELLITE DE TELEVISION

1. SATELLITE A RECEPTION DIRECTE.

SATELLITES COUVRANT EN PARTIE LA FRANCE

| Satellite | Pays | Date de lancement | Nbre de canaux | Couverture de la France |
|-----------|-------------|-------------------|----------------|-------------------------|
| TDF 1 | France | 1984 | 3 à 4 | oui |
| TELSAT | Suisse | 1983 | 5 | Partielle |
| TVSAT | R.F.A. | 1984 | 3 | |
| RTL | Luxembourg | 1985 | 3 | |
| LSAT | Italie | 1985-1990 | 2 | |
| NORDSAT | Scandinavie | 1985-1990 | 8 | non |

2. EVOLUTION

Le lancement des satellites de la seconde génération dépendra du niveau de câblage des différents pays intéressés. Dans le cas d'un niveau de câblage élevé, ces satellites de seconde génération alors inutiles, pourraient servir de relais entre les pays.

3. NUMERISATION DES IMAGES

La numérisation des images permettra leur codage et leur vente. Cette numérisation apparaîtra après 1985 et contribuera à :

- améliorer la qualité de l'image,
- faciliter très fortement le traitement de l'image.

Tableau n° 15

CARACTERISTIQUES
ET DETERMINANTS DES MARCHÉS

| | Presse | Radio | T.V. | TV satellite | TV câblée | VCR/VDP | Télécopieur (grand public) | Télécopieur prof. | Télé-écriture | Transmission image fixe | Visiophone | Vidéotex | Rototélépho- nique |
|--|--------|-------|------|--------------|-----------|---------|-------------------------------|----------------------|---------------|----------------------------|------------|----------|-----------------------|
| Nature du marché | | | | | | | | | | | | | |
| - Masse | xxx | xxx | xxx | | xxx | xxx | x | x | x | x | x | xxx | x |
| - Professionnel | xx | | | xx | | | | | | | | | |
| - Taille du marché | xxx | xxx | xxx | x | xxx | xxx | xx | x | x | x | x | xxx | x |
| - Rapidité de diffusion | | | | x | x | xx | x | xx | x | x | x | xxx | x |
| - Marché en phase | | | | | | | | | | | | | |
| - Expérimentale | | | | | x | | x | | x | x | x | x | |
| - Démarrage | | | | | | x | | x | | | | | |
| - Croissance | | | | | | | | | | | | | |
| - Saturation | x | x | x | | | | | | | | | | x |
| - Rôle des | | | | | | | | | | | | | |
| - Distributeurs | | xxx | xxx | | | xxx | x | | | | | | |
| - Installateurs | | xx | xx | xxx | x | | xx | | | x | | xxx | xxx |
| - P & T, Etat | | | xx | | xxx | | xx | | | x | xxx | xx | xxx |
| - Normes internationales | | | | | | x | x | | | | | xx | |
| - Places prises | xxx | xxx | xxx | | | x | | x | | | | | x |
| - Places à prendre | | | | | | x | xx | | x | x | x | xxx | |
| - France en avance | | | | | | | xx | | | | | xx | |
| - France en retard | | x | x | | xxx | xx | | | | | | | |
| - Importance de l'environnement télécom. | | | | | | | x | | | xx | xxx | xxx | |